

Smart village, vers un modèle français au service des territoires ruraux

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SE SAISIR DE LA DÉMARCHE
ET LA METTRE EN ŒUVRE
SUR SON TERRITOIRE



Sommaire

INTRODUCTION	3
Pourquoi ce guide ?	3
A qui s'adresse ce guide ?	5
Comment l'utiliser ?	5
1. SMART VILLAGE, DE QUOI PARLE T-ON ?	6
1.1 Définition	6
1.2 Les principes directeurs d'un Smart village	7
1.3 Pourquoi se lancer dans une démarche Smart village ?	12
2. REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES	14
2.1 Les recettes de mise en place du Smart village	14
2.1.1. Aux origines de la démarche : les éléments déclencheurs	14
2.1.2. Par quoi commencer ?	15
2.1.3. Aller plus loin : initier et suivre la démarche étape par étape	18
2.2 La participation des citoyens à la démarche Smart village	21
2.2.1 L'horizon d'une démocratie participative	21
2.2.2 Engager une dynamique de participation citoyenne	22
2.2.3 L'apport des Civic Tech	26
2.3 La place du numérique et des données	29
2.3.1 L'inclusion numérique : accompagner les usages et faciliter le lien à la collectivité	30
2.3.2 L'ouverture et la gestion des données : un levier pour le développement du territoire	31
2.3.3 Mutualisation des solutions & communs numériques : co-construire des solutions entre territoires et entre acteurs	35
2.4 Thèmes transversaux à une démarche de Smart village	38
2.4.1 La coopération territoriale	38
2.4.2 Les tiers-lieux	41
2.4.3 Les mobilités durables	45
2.5 Quelles compétences techniques et humaines mobiliser ?	47
3. RESSOURCES	50
3.1 Acteurs et réseaux ressources	50
3.2 Financer sa démarche Smart village	52
3.2.1 Portes d'entrées pour trouver des financements	52
3.2.2 Différentes façons de financer son projet	58
3.3 Évaluer sa démarche Smart village	60
4. INITIATIVES ET PAROLES D'ACTEURS	62
4.1 Fiches expériences	63
4.2 Paroles d'acteurs sur le terrain	124
4.3 Autres exemples de gouvernance à l'échelle européenne	144
5. ENSEIGNEMENTS : LE SMART VILLAGE, VERS UN MODÈLE FRANÇAIS	
AU SERVICE DES TERRITOIRES RURAUX	146
Une démarche cohérente et globale pour répondre aux défis actuels des territoires ruraux	146
Des thèmes transversaux aux projets et actions socles	147
L'impact positif recherché dans les territoires engagés	148
La place du numérique en question	149
Des applications nombreuses et hétérogènes	150
Des démarches au-delà d'un label	150
Vers un modèle français de Smart villages ?	151
MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION	152
REMERCIEMENTS	153
RÉDACTION	154
BIBLIOGRAPHIE	155
Plateformes ressources et réseaux autour de la démarche Smart village et des territoires intelligents en France	155
Guides, livres blancs, ouvrages méthodologiques et rapports officiels sur la démarche Smart village	155
Déclarations, manifestes et chartes	156
Ressources thématiques	156
Projets nationaux et européens en lien avec la démarche Smart village	158
QUI SOMMES-NOUS ?	159
ANNEXES	160
Tableau d'identification des acteurs à solliciter sur son territoire	160

Introduction

Pourquoi ce guide ?

"Les zones rurales constituent le tissu de notre société et le poulx de notre économie. Elles sont un élément essentiel de notre identité et de notre potentiel économique. Nous allons chérir et préserver nos zones rurales et investir dans leur avenir." (Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, juin 2021).

Les territoires ruraux font face aujourd'hui à de nombreux défis : renouvellement démographique et vieillissement de leurs populations, éloignement des services et difficultés de mobilité, le tout dans un contexte de faible densité de population et d'acteurs, et de ressources financières contraintes... Ces territoires sont également touchés, au même titre que les territoires urbains, par la transformation numérique des pratiques des habitants mais aussi par la dématérialisation d'un nombre croissant de services publics. Enfin, le contexte de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, couplé aux grands enjeux écologiques et de dérèglement climatique, sont venus rendre encore plus prégnants ces défis. Les territoires ruraux sont alors contraints de s'adapter à ces enjeux pour continuer de répondre aux besoins de leurs habitants.

Parallèlement, le concept de *Smart city*, apparu dans les années 2000, a permis de proposer des modèles en milieu urbain pour la mise en réseau des individus, des biens et des services notamment grâce aux outils numériques. La *Smart city*, que l'on traduit parfois par "ville intelligente", (alors que le terme "smart" signifie d'abord "élégant") se donne ainsi pour objectif d'être une ville durable, en s'appuyant sur des méthodes collaboratives et d'intelligence collective, et en ayant recours aux outils numériques 🌐. La sémantique a ensuite été reprise et transposée au milieu rural avec **l'apparition du terme *Smart village*, à l'échelle européenne**, qui reprend ces dimensions de la *Smart city*, tout en les adaptant à un contexte de faible densité d'acteurs.

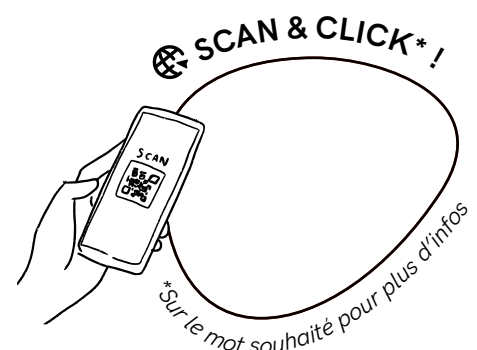
Le *Smart village* a dès lors fait l'objet d'une littérature de plus en plus étoffée à compter de 2016, tant au niveau européen (travaux et publications du Réseau PAC - anciennement Réseau Européen de Développement Rural - de 2017 à 2020) qu'à l'échelle française (notamment le rapport "Smart city versus Stupid villages" en 2016 🌐). Dans le même temps, différents projets expérimentaux ont été menés à l'échelle européenne : Smart Rural 21, Smart Eco-Social Villages, Smart Villages, ERUDITE... Ces projets ont notamment consisté à recenser, accompagner et fournir des outils aux territoires engagés dans une démarche de *Smart village*.

En 2020, le Réseau Rural National (RRN) a initié une réflexion autour de la démarche *Smart village* en vue de la rendre accessible et appropriable par ses membres. Un webinaire consacré au sujet du *Smart village* a ainsi été organisé le 28 mai 2020, avec la participation d'animateurs de territoires LEADER, de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France), de Leader France, de l'ANPP (Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays), et de RED (association internationale Ruralité Environnement Développement). À l'issue des échanges, les participants ont identifié **un besoin de médiation afin de mieux comprendre le concept de *Smart village*, et la manière dont les collectivités peuvent s'en emparer pour décliner cette démarche dans leurs territoires, et en tirer tous les bénéfices à leurs problématiques propres.**

Fort de ce constat, le RRN a confié en juin 2021 à l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) la réalisation d'une étude complète sur la démarche *Smart village*. L'étude comprend la réalisation d'un travail préliminaire d'analyse de la problématique et la rédaction du présent guide méthodologique. Ces étapes seront suivies de deux temps de restitution des travaux avec la présentation de leurs principaux enseignements en 2022, sous la forme d'un webinaire et d'une rencontre présentielle.

D'emblée, il s'agissait de répondre à la question souvent opposée par les acteurs et élus locaux : **Pourquoi semble-t-il aujourd'hui essentiel de s'intéresser de près aux dynamiques territoriales adoptant la démarche *Smart village* ?** Notre travail préliminaire d'analyse de la problématique nous a notamment permis d'identifier les enjeux suivants :

- » l'absence d'une vision "des possibles" - de manière générale - sur les pratiques de développement rural par les acteurs territoriaux ;
- » l'absence d'une culture commune sur les enjeux du numérique ;
- » le manque d'acculturation aux nouvelles formes de coopération, et aux nouveaux modèles de développement de projets de territoire.





Le présent guide se propose d'apporter une réponse à ces besoins, afin de permettre aux acteurs des territoires ruraux de **mieux appréhender ce que recouvre la démarche *Smart village*, les défis auxquels elle permet de répondre et les impacts positifs attendus**, pour faciliter la vie locale, pour développer de nouveaux services vers les habitants, pour construire une politique locale ouverte, participative, innovante, et résolument tournée vers l'avenir, en pleine conscience des enjeux qui se posent à elle. Il s'agit enfin de mettre à disposition **des outils, des méthodes et des ressources pour appuyer sa mise en œuvre concrète**.

L'élaboration du guide s'est appuyée sur une base de ressources conséquentes et sur la consultation d'acteurs d'horizons variés, experts dans les domaines du développement rural et sur le sujet des *Smart villages*, réunis au sein d'un comité consultatif mobilisé à cette fin (voir page 152 pour plus de détails sur la méthodologie). Le préalable à ce guide a été d'analyser les tendances posées par les politiques et les projets entrepris à l'échelle européenne sur le sujet du *Smart village*, et de les confronter avec la réalité concrète des territoires ruraux français qui ont adopté cette démarche depuis plusieurs années. Ces derniers constituent au stade actuel la vitrine, autrement dit l'incarnation de ce concept, qui paraît encore abstrait et lointain pour nombre d'élus et d'acteurs rencontrés.

Son objectif est bien de révéler le potentiel de ces démarches pour les acteurs ruraux, d'en faciliter l'appropriation grâce à des repères méthodologiques efficaces, et d'inspirer et nourrir l'imaginaire des possibles, en donnant à voir des exemples réussis de démarches dans des communes, intercommunalités ou pays qui leur ressemblent. Le fil de crête sur lequel repose sa rédaction, a été d'atteindre un niveau exigeant d'exhaustivité et d'analyse pour en cerner tous les contours, sans tomber toutefois dans le piège du jargonage ou d'un vocabulaire trop technique voire technocratique. Bien sûr, ce guide comprend également des éléments de définition, des principes directeurs ou thèmes transversaux communs aux démarches, complétés de boîtes à outils, ressources, check-lists et citations, permettant d'éclairer le propos et de rendre compte des impacts et effets.

De plus, ce guide retrace quinze expériences de territoires et villages, et raconte comment des élus et acteurs ont, à un moment donné, franchi le pas, pour se saisir de la démarche *Smart village*, afin de défricher, d'expérimenter, d'innover. Ces fiches expériences ont été dressées à partir d'échanges nourris avec ces élus ruraux et leurs partenaires à travers des échanges téléphoniques ou visio, et sur le terrain.

Les résultats et impacts positifs des *Smart villages* français déjà engagés laissent espérer de voir naître derrière eux un mouvement entraînant d'adhésion à la démarche *Smart village*, quoique son émergence reste récente, et les expériences encore jeunes. Ce guide porte ainsi l'ambition que la démarche *Smart village*, les méthodologies et outils proposés pour l'engager et la mettre en œuvre, viendra résonner dans de nombreux territoires qui partagent ce besoin de trouver de nouvelles voies de développement et de nouveaux modes de résolution de leurs problématiques locales. In fine, il vise à rendre accessible la démarche à tout territoire rural, quels que soient sa taille ou son contexte local, à ses élus, aux acteurs locaux, aux citoyens, et toutes les parties prenantes concernées et investies pour le développement soutenable de leur territoire.

Smart village : un concept, une approche, une démarche ?

Le terme de "Smart village" est apparu pour tenter de nommer des démarches déjà existantes mais balbutiantes et qu'il semblait intéressant de faire émerger, voire de développer. Les travaux réalisés depuis ont tenté de définir ce que pouvaient intégrer ces démarches de territoire et d'en poser des bases de "concept" et des modalités de réalisation pour rendre le processus appropriable et reconnaissable par les territoires. Ainsi dans le présent guide, nous parlerons parfois de "concept" pour désigner les travaux menés autour de sa définition, et le plus souvent de "démarche" au sens de "manière d'agir" lorsqu'il s'agira de présenter des modalités et exemples de mise en œuvre concrète.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide a été conçu en s'appuyant sur un ensemble de parties prenantes (associations nationales, collectivités locales, acteurs privés) disposant d'une expertise dans la démarche *Smart village* (se référer à la partie "Méthodologie d'élaboration du guide" page 152 pour plus de détails). Autant de points de vue, d'outils, et d'expériences locales qui cherchent à refléter les différentes composantes de la démarche *Smart village* afin de la mettre au service des acteurs des territoires.

Ce guide méthodologique s'adresse à trois types d'acteurs locaux :

» **les élus des communes et des EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale) qui pourront notamment y trouver un décryptage de la démarche *Smart village* et des témoignages de leurs pairs pour en comprendre la déclinaison concrète et possible dans les territoires ;

» **les techniciens des collectivités locales**, qui pourront par exemple s'appuyer sur les fiches méthodologiques ou les bonnes pratiques présentées dans les fiches expériences pour accompagner le projet de leur territoire ;

» **les partenaires associatifs**, qui pourront y puiser des exemples inspirants de nouvelles formes de coopération entre le secteur privé et la collectivité, et plus largement l'ensemble des acteurs privés (entreprises locales, tiers-lieux...), qui peuvent également s'inspirer des méthodes proposées pour mener à bien leurs projets locaux en lien avec les collectivités locales.

Ces trois types d'acteurs sont en effet incontournables, car, nous le verrons dans ce guide, une démarche de *Smart village* réussie s'appuie quasiment toujours sur un triptyque composé d'élus, de techniciens, et d'acteurs privés.



Comment l'utiliser ?

Ce guide est composé de quatre parties :

» **la première partie, "Smart village, de quoi parle-t-on ?" apporte des éléments de cadrage et de définition de cette approche** : qu'est-ce qui la caractérise ? Quels en sont ses principes directeurs ? Quelle est sa valeur ajoutée pour un territoire ?

» **la deuxième partie, "Repères méthodologiques" présente un socle d'outils et de fiches méthodologiques**, et recense les questions à se poser et les points à aborder avant de se lancer dans une telle démarche ;

» **la troisième partie, "Ressources", recense les dispositifs et réseaux disponibles pour trouver des aides**, points d'appui et partenaires pour mener à bien la démarche ;

» **la quatrième partie, "Initiatives et paroles d'acteurs", comprend 15 fiches expériences de territoires engagés** dans une démarche *Smart village* (dont 3 ont fait l'objet de visites approfondies).

En fonction du degré d'avancement de votre démarche (du début de la réflexion à la mise en œuvre effective), vous pourrez lire ce guide de bout en bout mais aussi consulter plus particulièrement certaines parties, par exemple :

» **si vous êtes en phase de réflexion** et cherchez des exemples de *Smart villages* inspirants : consultez la partie 4.1 (Fiches expériences) ;

» **si les premières pistes sont déjà identifiées** mais que vous manquez de méthodes et d'outils pour mener à bien votre démarche : reportez-vous à la partie 2 (Repères méthodologiques) ;

» **si vous cherchez des compétences ou profils de personnes**, dont vous pourriez avoir besoin de vous entourer : lisez les parties 2.5 (Compétences humaines et techniques) ou 3.1. (Acteurs et réseaux ressources) ;

» **si vous avez monté un projet et cherchez à présent des manières de le financer** : consultez la partie 3.2 (Financements) ;

» **si vous avez besoin d'identifier des méthodes ou indicateurs d'évaluation**, quel que soit le stade d'avancement du projet : vous pouvez vous reporter à la partie 3.3.

Smart village, de quoi parle t-on ?

Cette première partie vise à fournir un certain nombre de points de repère sur ce que recouvre la démarche *Smart village* : sa définition, ses principes directeurs, son échelle de mise en œuvre, ou encore les apports d'une telle démarche pour un territoire rural.

1.1 // DÉFINITION

Smart village, territoire intelligent, village du futur...

Si nous employons ici le terme *Smart village*, en référence à différents travaux menés à l'échelle européenne pour définir et outiller cette démarche, **il existe également d'autres appellations** dont les définitions tendent à se rapprocher de ce que nous entendons ici par *Smart village*. Parmi ces appellations équivalentes, on retrouve ainsi le "territoire intelligent" (Cerema 🌐), le "territoire intelligent et durable" (appel à projets 🌐 du Gouvernement dans le cadre de France Relance) ou encore le "Smart territoire" (Caisse des dépôts 🌐). Ces termes s'appliquent à la fois à des démarches en milieu urbain (*Smart city*) ou rural.

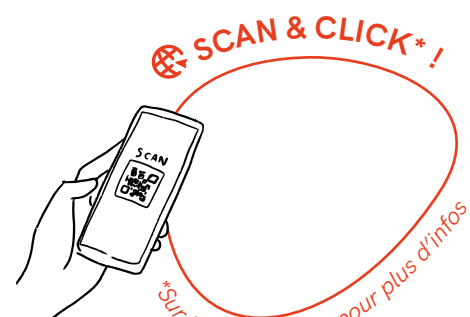
D'autres appellations, cette fois spécifiques au milieu rural, sont également apparues : le « village intelligent » (Parlement européen 🌐), et d'autres termes imaginés par les territoires ruraux eux-mêmes comme le « village d'avenir », le « village du futur » (Pays Nivernais Morvan 🌐 - 58) ou encore la « petite ville du futur » (à l'exemple de Lormes 🌐 - 58). Si nous avons fait le choix de conserver le terme *Smart village* tout au long de ce guide, c'est notamment pour faire le lien avec les travaux menés à l'échelle européenne et **trouver dans ce choix une cohérence qui aurait vocation à rassembler**. Toutefois les appellations équivalentes mentionnées ci-dessus pourront aussi être citées à titre d'exemples, notamment dans le cadre des fiches expériences (Partie 4).

Quelques définitions clés

À la date de publication de ce guide, **il n'existe pas de cadre juridique permettant de définir la démarche *Smart village***. On recense ainsi de nombreuses définitions, chacune avec ses nuances, qu'il serait trop fastidieux de recenser ici de manière exhaustive. En voici néanmoins trois, issues de travaux menés à l'échelle européenne :

» « Les *Smart villages* sont des **communautés** rurales qui mettent en œuvre des solutions

innovantes construites sur leurs forces et opportunités locales pour **améliorer leur résilience**. Ils s'appuient sur une approche **participative** pour améliorer leurs conditions sociales, économiques et environnementales, en particulier grâce aux **solutions offertes par le numérique**. Les villages intelligents peuvent aussi mettre en place des **coopérations** et des alliances avec d'autres communautés et acteurs de territoires ruraux et urbains. La mise en œuvre des stratégies « Smart Village » peut se construire sur des **initiatives existantes**, le financement peut provenir de sources variées, tant privées que publiques ». (définition du projet Smart Eco-Social Villages, 2020).



» « *Les Smart villages* concernent avant tout **les personnes**. Il s'agit de communautés rurales qui prennent des **initiatives** afin de trouver des solutions pratiques aux défis et de tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités. Bon nombre de ces nouvelles possibilités peuvent reposer sur des **solutions numériques**, mais le terme « intelligent » implique également de **coopérer** et de **créer des alliances**, c'est-à-dire de penser différemment et de forger son propre avenir pour s'engager sur la voie de la **prospérité** et de la **durabilité**. » (Phil Hogan, Commissaire européen en charge de l'agriculture et du développement rural, 2019).

» « Un territoire qui agit pour un **développement soutenable**, en faisant appel à des logiques **coopératives** et d'**intelligence collective**, et qui **utilise** éventuellement le potentiel du **numérique** pour répondre à ses défis actuels et à venir. » (ADRETS, 2021).

Ces trois définitions présentent des éléments communs, tels que la participation du plus grand nombre à la démarche, la coopération territoriale, le recours aux outils numériques dans la mesure où il s'agit de solutions facilitatrices, et l'objectif de développement durable ou de résilience. Ainsi, elles ouvrent la voie à en qualifier certains principes directeurs, qui seraient communs à toute démarche de *Smart village*.

1.2 // LES PRINCIPES DIRECTEURS D'UN SMART VILLAGE

Les travaux menés dans le cadre de la rédaction du présent guide méthodologique ont permis d'identifier **5 principes directeurs** d'une démarche de *Smart village*. Nous parlons ici de principes directeurs car :

- d'une part, **il existe autant de démarches *Smart village* que de territoires *Smart village***, ce qui signifie que les leviers d'action varient énormément en fonction des choix opérés localement et suivant les contextes ;

- d'autre part, **s'engager dans une démarche *Smart village* n'oblige pas à suivre immédiatement l'ensemble de ces principes directeurs** : il peut en effet exister des démarches *Smart village* émergentes, ou s'appuyant sur des initiatives existantes, qui ne visent pas l'exhaustivité dès le démarrage.

Ces principes directeurs seraient à envisager comme autant de leviers vers l'action et de manières de faire, et qui permettraient dans leur ensemble de qualifier un *Smart village* idéal. Cependant, et nous le verrons plus en détails dans la partie 2 (Repères méthodologiques), cette démarche se veut avant tout incrémentale, l'objectif étant d'initier rapidement de premières actions. Le territoire fera alors peut-être le choix de s'appuyer en particulier sur tel ou tel principe directeur parce que c'est pertinent localement.



Smart village, de quoi parle t-on ?

Un projet de territoire mené en coopération

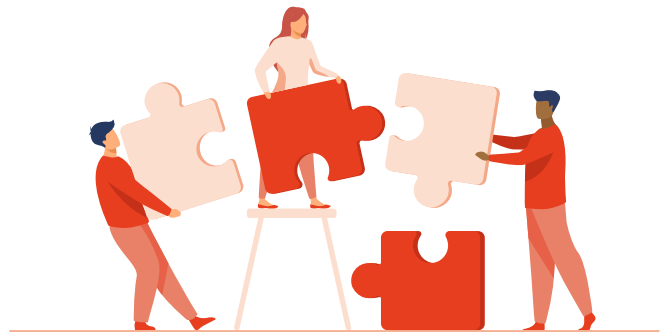
La démarche *Smart village* ne saurait se résumer à un simple « habillage marketing » qui ne traduit pas un projet de territoire concret et utile à ses habitants. Loin d'être unilatérale, cette démarche vise à inclure la diversité des acteurs agissant sur le territoire concerné afin d'apporter une réponse à un besoin non satisfait, un manque à combler, ou une problématique non résolue, réponse qui aura un impact direct sur l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants.

Il s'agit dès lors pour le territoire de fonctionner en "**mode projet**" en s'appuyant sur **l'intelligence collective des parties prenantes et un travail partenarial fort** entre ses acteurs publics et privés. Cette démarche résolument collective mobilise autant que possible l'ensemble des acteurs du territoire concernés par la ou les actions mise(s) en œuvre, en s'appuyant sur l'expertise et les apports respectifs de chacun.

Le *Smart village* est donc un territoire **connecté dans tous les sens du terme** :

- socialement puisqu'il favorise l'interaction entre les différentes parties prenantes (collectivités, opérateurs publics, acteurs privés, habitants...);
- territorialement, puisque le territoire interagit avec son écosystème environnant afin de nouer des partenariats pertinents pour la ou les actions menées (intercommunalité, organismes de recherche...);
- numériquement, en tirant partie des opportunités offertes par les outils numériques pour mettre en œuvre le projet de territoire (voir principe directeur n°3 à ce sujet).

Ce fonctionnement en intelligence collective et faisant appel à des logiques coopératives implique nécessairement une gouvernance élargie et potentiellement la création d'instances spécifiques. Nous y reviendrons dans la partie 2.4.1.



Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne

Un *Smart village* n'est pas une initiative basée sur une logique uniquement descendante, voire technocrate. La démarche implique au contraire la **participation active** des habitants du territoire. Cette participation peut se traduire de différentes manières et intervenir à différents degrés (de la consultation à l'implication dans la prise de décision).

La démocratie participative repose ici sur quelques principes forts :

- agir en toute **transparence**, en rendant l'information accessible à tous, afin que chacun puisse avoir les moyens de contribuer ou de prendre part à l'action ;
- un **portage politique** fort : l'implication d'élus convaincus et moteurs du projet est un facteur de succès important, si ce n'est une composante indispensable de la démarche ;
- **la gestion de la relation aux citoyens**, en ouvrant les données publiques, en créant des plateformes numériques contributives, en investissant des lieux de participation...

Nous reviendrons plus précisément sur cette dimension de participation citoyenne dans la partie 2.2.

Un territoire connecté

La transition numérique offre aujourd'hui de nombreuses possibilités pour envisager le développement d'un territoire. La couverture progressive des territoires par un réseau internet de qualité, associée à toutes les applications possibles du numérique dans la vie quotidienne des habitants, viennent **modifier considérablement les manières de vivre et de faire le territoire**. Cela ouvre en outre des perspectives intéressantes pour développer l'accès à certains services grâce aux outils numériques. C'est le cas dans les domaines de la santé (télémédecine) ou de la formation (formation à distance, école numérique) pour ne citer qu'eux.

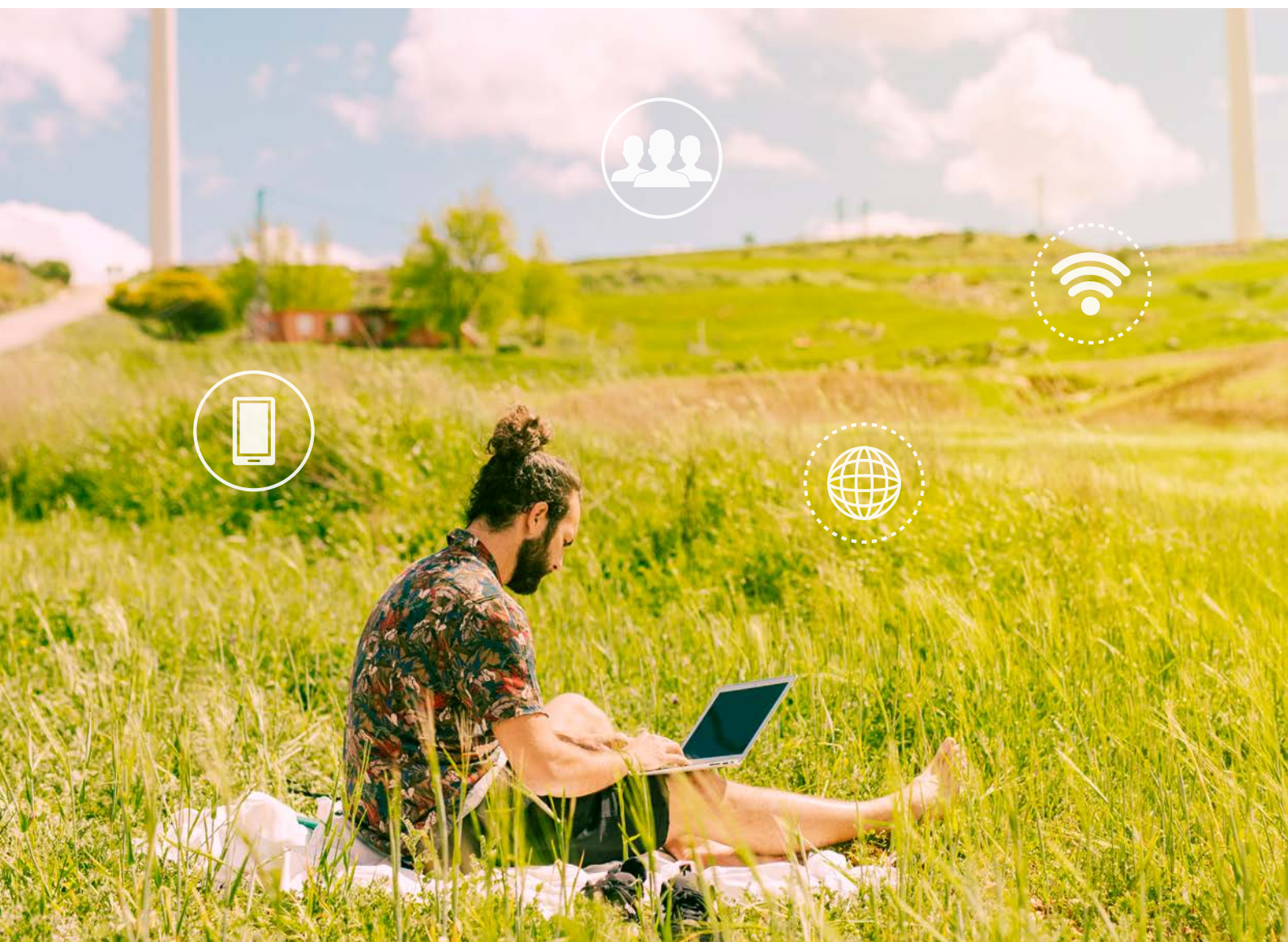
La démarche *Smart village* s'inscrit dans cette transition numérique et peut alors contribuer à relever les nombreux défis. Et si le numérique constitue un facteur de développement intéressant, voire incontournable, un *Smart village* ne peut toutefois pas tomber dans

l'injonction au "tout numérique" : il ne s'agit pas de le considérer comme seul facteur de développement ou comme une finalité en soi, sans l'adosser à un projet de territoire.

L'émergence de certains enjeux sous-jacents viennent ainsi rappeler que **le numérique doit être considéré comme un outil et non comme une finalité** :

- la question de l'inclusion numérique, à l'heure où tous les citoyens ne sont pas égaux face à la maîtrise et à l'usage des outils numériques, et où le choix d'outils difficilement appropriables par certains viendrait créer des situations d'exclusion ;
- la question de la gouvernance et de la protection des données, dans un contexte où se croisent enjeux de souveraineté publique et enjeux d'appropriation par certains opérateurs privés.

Nous aborderons plus en détails ces aspects liés au numérique dans la partie 2.3.



Smart village, de quoi parle t-on ?

Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable

Le *Smart village* s'attèle à relever le défi d'un développement soutenable et comprend un ensemble d'actions au service d'une transition écologique. Ces actions peuvent toucher toutes les dimensions économiques, sociales ou environnementales du développement durable. Elles peuvent être traitées dans leur globalité ou selon une entrée thématique (la mobilité par exemple).

Au vu de la variété des expériences relevées, on peut considérer qu'une démarche de *Smart village* 🌐 peut se donner pour objectif de relever un ou plusieurs des défis suivants 🌐 :

○ **le cadre de vie** - améliorer la qualité de vie des habitants et désenclaver les territoires, par exemple en créant de nouveaux services, en améliorant les services existants et en développant leur accessibilité ;

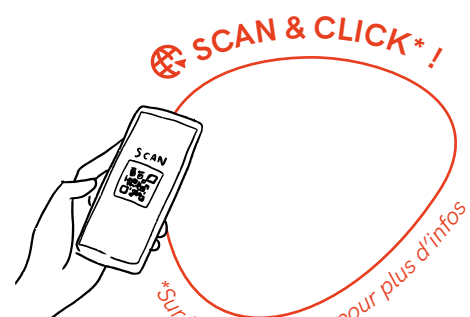
○ **l'environnement et l'énergie** - adopter une meilleure gestion locale des ressources environnementales, par exemple en suivant des flux de matières, en s'appuyant sur les énergies renouvelables, en se dotant d'outils pour optimiser la gestion de l'éclairage, du chauffage, des déchets, de l'eau, de l'énergie...

○ **l'économie locale** - soutenir la relocalisation des activités économiques, par exemple en favorisant les circuits-courts, les pôles de coopération économique, les filières d'artisanat ou d'excellence locales, l'économie circulaire ou le recyclage-réemploi. L'objectif est également de permettre aux habitants du territoire de créer leur propre emploi localement, y compris via le recours au télétravail ;

○ **la mobilité** - améliorer la mobilité des habitants sur leur bassin de vie et en réduire les impacts, par exemple en développant des solutions de mobilités douces, de transports à la demande, de covoiturage, d'autopartage, de démobilité...;



○ **l'habitat durable** - promouvoir la construction durable et l'habitat économe en énergie, par exemple la rénovation et l'amélioration de la performance thermique des bâtiments anciens, le développement d'éco-quartiers, la construction de bâtiments à haute qualité environnementale, voire passifs...



Une démarche *Smart village* doit-elle être innovante ?

Certes, la démarche *Smart village* s'inscrit dans une logique d'innovation, toutefois il est nécessaire de s'interroger sur la nécessité absolue d'innover et ce que l'on entend par « innover ». De nombreux dispositifs de soutien financier retiennent l'innovation comme un critère incontournable de sélection des projets à financer. Pourtant, les acteurs de terrain soulignent combien il ne s'agit pas tant d'être en permanence dans une posture d'innovation, que de voir se pérenniser des solutions qui fonctionnent pour le territoire, sans être nécessairement innovantes, et qu'il est tout aussi essentiel que justifié que ces dernières trouvent des sources de financement viables pour se voir pérennisées. **L'innovation qui repose dans une démarche réside surtout dans le fait de se poser comme un « territoire d'expérimentation »** : mener des actions nouvelles jamais faites ailleurs, transposer sur le territoire des actions déjà existantes ailleurs et les adapter aux besoins locaux, ou encore tester une nouvelle méthodologie, des nouveaux outils ou solutions technologiques pour une action déjà entreprise.



Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Le territoire *Smart village* démontre une capacité à capitaliser sur les innovations déjà produites, et à contribuer au renforcement de ces innovations :

- par l'adhésion à des standards communs, qu'ils portent sur des retours d'expérience ou des sources documentaires, sur la création d'outils numériques (algorithmes, bases de données, métadonnées...);
- par le partage de ressources et d'expertises techniques, juridiques, ou organisationnelles.

Cette capacité à participer au mouvement des Communs est essentielle au regard du coût des innovations et de la fragilité de leurs modèles économiques. Nous y reviendrons dans la partie 2.3 relative à la mutualisation et aux communs numériques.

Comment savoir si mon territoire est dans une démarche *Smart village* ? Existe-t-il des outils d'évaluation ?

Les expériences de *Smart village* recensées sont particulièrement diverses, ce qui constitue une richesse et une source d'inspirations pour les territoires souhaitant s'approprier la démarche. Néanmoins, ces expériences sont très hétérogènes en matière d'échelles, de thématiques, d'outils, de méthodes ou encore de degré d'avancement. Il est dès lors difficile de déterminer les bons indicateurs d'évaluation d'une démarche, et d'en mesurer les résultats (Comité de consultation du 15 décembre 2020). Et même si les démarches engagées en France tirent un bilan positif en déclarant les apports concrets pour leur territoire, **la mesure objective de la corrélation entre l'engagement de la démarche et ses résultats, de même que la mesure du retour sur investissement des actions engagées, font défaut à ce jour.** Si le présent guide propose quelques outils d'évaluation génériques (Partie 3.3), **les acteurs locaux devront la plupart du temps construire leurs propres outils** adaptés aux contextes et aux projets spécifiques de leurs territoires.

Smart village, de quoi parle t-on ?

La démarche **Smart village** est une démarche **volontaire**, qui ne rentre ni dans le cadre d'une obligation légale, ni dans celui d'un label national, mais qui fait bien appel à des ressorts méthodologiques spécifiques. Nous reviendrons sur les différents aspects méthodologiques - évoqués dans les principes directeurs ci-dessus - dans les prochaines parties du présent guide.

Quel est le bon périmètre pour mettre en œuvre une démarche **Smart village** ?

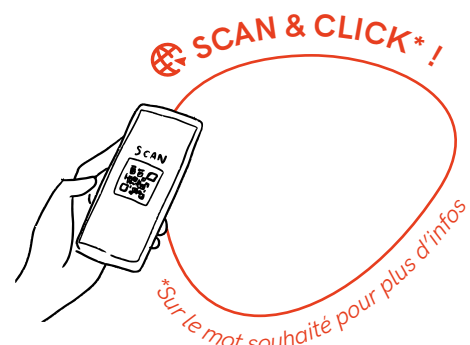
Il se dégage des exemples de territoires **Smart village** existants ou encore des dernières positions européennes, que le périmètre adopté pour déployer la démarche "Smart" en zone rurale va du **village, au réseau de villages à l'échelon intercommunal** 🌐 alors que d'autres projets de territoire (Contrat de relance et de transition écologique, ...) ou encore la démarche LEADER, adoptent une perspective territoriale souvent plus large, en couvrant ainsi plusieurs intercommunalités, voire même un **département** 🌐.



1.3 // POURQUOI SE LANCER DANS UNE DÉMARCHE SMART VILLAGE ?

Les apports concrets d'une telle démarche pour un territoire sont nombreux. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques avantages à se lancer dans une démarche **Smart village** 🌐 pour un territoire rural 🌐.

- Le fait de s'appuyer sur **l'intelligence collective** permet à la communauté d'acteurs ruraux d'imaginer des **solutions nouvelles** qui n'auraient pas forcément émergé du fait d'un seul acteur, aussi expert soit-il, ou d'acteurs fonctionnant de manière cloisonnée.
- Cette **approche transversale** présente également l'avantage de mettre en **cohérence** un potentiel d'initiatives fonctionnant de manière séparées, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelles, en évitant les doublons, notamment par des logiques de mutualisation de moyens.
- L'**appropriation par les habitants** des enjeux locaux, dès l'étape du constat et jusqu'à celle de l'élaboration des solutions, les rend mieux à même de **se mobiliser** dans la mise en œuvre des actions, y compris de manière bénévole, car ils en comprennent l'intérêt pour faciliter leur vie quotidienne et améliorer leur cadre de vie.
- La démarche consiste à adopter un **fonctionnement agile**, c'est-à-dire qu'elle permet de **démarrer facilement** par des projets à petite échelle, avant de passer à des projets plus ambitieux. Nous y reviendrons dans la partie suivante.
- Le fonctionnement en « **mode projet** » implique de se pencher préalablement sur **les besoins des habitants** du territoire, avant de « se focaliser sur l'obtention des financements disponibles ».

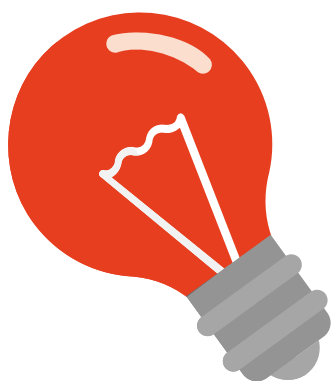


○ L'**hybridation des modèles**, par la mise en place de coopérations entre acteurs privés et acteurs publics, favorise une **pérennisation des initiatives** et des innovations. En effet, la mise en place de modèles de gouvernance hybride favorise les logiques de co-responsabilité.

○ Le *Smart village* permet de développer une « **culture de la résolution de problème** » et une culture du numérique pour aider à les résoudre

○ Le fait d'adopter une stratégie concertée et une démarche partenariale sont des **atouts dans le cadre des recherches de financement**, et les projets qui en découlent sont généralement mieux évalués dans le processus de sélection des financeurs.

○ Enfin, la démarche *Smart village* a déjà fait l'objet de nombreuses expérimentations locales avec des acteurs motivés qui ont parfois « essuyé les plâtres » mais dont les **retours d'expériences disponibles** et écueils à éviter sont autant de sources d'inspiration.



Le *Smart village*, une culture de la résolution de problème ?

La résolution de problèmes s'entend classiquement et historiquement comme la résolution de problèmes mathématiques. Le vocabulaire managérial s'est toutefois emparé de cette expression dans le cadre de la culture du Lean management dès les années 1990, pour signifier **une pratique continue de détection et de résolution de problèmes, par l'identification de leurs causes et le fait d'y répondre par des solutions durables**. Appliquer cette vision et développer cette culture commune a permis d'améliorer durablement la performance des entreprises dans le monde industriel, et son expansion depuis les années 1990 tend à en prouver la pertinence. En l'occurrence, les outils d'animation utilisés dans ce cadre ne sont pas sans rappeler les méthodologies déployées dans des collectifs, collectivités, tiers-lieux, ou espaces de concertation, pour travailler les problématiques de territoire (par exemple la Méthode des 5 pourquoi, le QQOCCCP, le diagramme Ishikawa, le diagramme de Pareto etc.). Ainsi et sans la nommer, nombre de démarches de développement local, de planification territoriale, et bien sûr de *Smart village* menées, adoptent de facto cette posture et développent cette culture commune de la résolution de problème, liée bien sûr aux enjeux de développement de leur territoire. **Assumer cette posture et revendiquer cette approche pourra permettre aux acteurs d'une démarche de *Smart village* de recourir aux bons outils dans la recherche de solutions.**



Repères méthodologiques

2.1 // LES RECETTES DE MISE EN PLACE DU SMART VILLAGE

Aux origines de la démarche : les éléments déclencheurs

Les éléments déclencheurs d'une démarche *Smart village* peuvent être variés. Ils dépendent avant tout du contexte local.

En voici quelques exemples, tirés à la fois du guide *Construire son Smart Territoire* 🌐 et des fiches expériences figurant dans la partie 4 de ce guide :

○ **Le constat qu'il est nécessaire de « renforcer la collectivité sur un point fort ou pallier un point faible ».** Il peut ainsi s'agir de conserver le dynamisme d'un territoire ou de préserver l'animation d'une vie locale, notamment lorsque le territoire est confronté à des « déséquilibres liés à une érosion démographique » (fermeture annoncée de commerces et vacances commerciale élevée, pénurie de médecins, enclavement lié à l'absence de structures ou dessertes de transport, fermeture de classes...). L'enjeu ici réside également dans le fait d'attirer et d'accueillir de nouvelles populations.

○ **Un besoin de développer l'attractivité du territoire** pour changer la vision d'acteurs privés, dans un contexte où les territoires ruraux sont généralement moins bien dotés en investissements privés (infrastructures et services). Cela peut consister à repositionner une activité touristique pour attirer de nouveaux visiteurs, ou encore à proposer un cadre favorable permettant d'attirer des entrepreneurs.

○ **Un besoin de « renforcer l'accessibilité aux services publics et simplifier les démarches des usagers ».** De nombreux services d'opérateurs publics ont fermé leurs accueils dans les zones rurales, phénomène couplé à une logique de dématérialisation des démarches administratives. Les acteurs locaux peuvent alors se poser la question de recréer des lieux pour accompagner

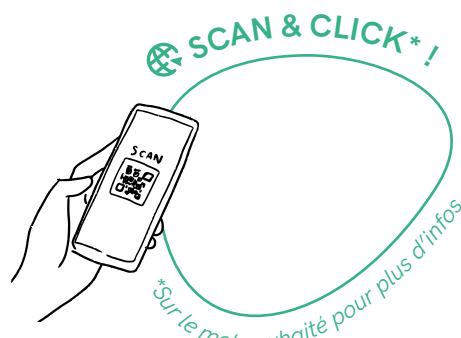
les habitants dans leurs démarches ou leurs projets (des points d'accueil polyvalents de type France Services, ou encore des tiers-lieux).

○ **Un besoin de mise en conformité avec la réglementation** (mise aux normes de locaux, révision des documents d'urbanisme, mise en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données - RGPD, ou encore l'obligation d'ouverture des données publiques pour les communes et intercommunalités de plus de 3500 habitants ...), qui devient alors le point de départ pour repenser la manière de développer le territoire.

○ Dans certains cas, le fait d'appréhender **les effets de la transition numérique et ses impacts** (risque d'exclusion de certains publics) peut aussi être un élément déclencheur pour repenser le développement du territoire à travers ces nouveaux enjeux et envisager ses applications concrètes pour l'agriculture, le tourisme ou encore l'accès aux services du territoire par exemple.

Qui est à l'initiative ?

Sur le papier, la mise en place d'une démarche *Smart village* s'appuie sur une **complémentarité entre des élus convaincus, des agents de la collectivité investis et ambassadeurs du projet, des partenaires privés** (y compris associatifs), **des habitants ou collectifs d'habitants** qui apportent leurs compétences métiers, leurs capacités d'animation et se font des relais sur le territoire. En réalité, les expériences relevées montrent que l'initiative peut émerger de différentes parties prenantes, et ne pas forcément embarquer dès le début l'ensemble des acteurs ci-dessus.



“Dans les faits, on observe une **pluralité de configurations**. Des élus s’engagent sans l’appui structuré de leurs administrations, des directeurs poussent sans l’appui de leurs élus. Des écosystèmes innovants émergent sans l’appui de la collectivité. D’autres territoires agissent en pleine synergie et parviennent à aligner l’implication et les objectifs des élus, agents, entreprises et acteurs locaux.” 🌐

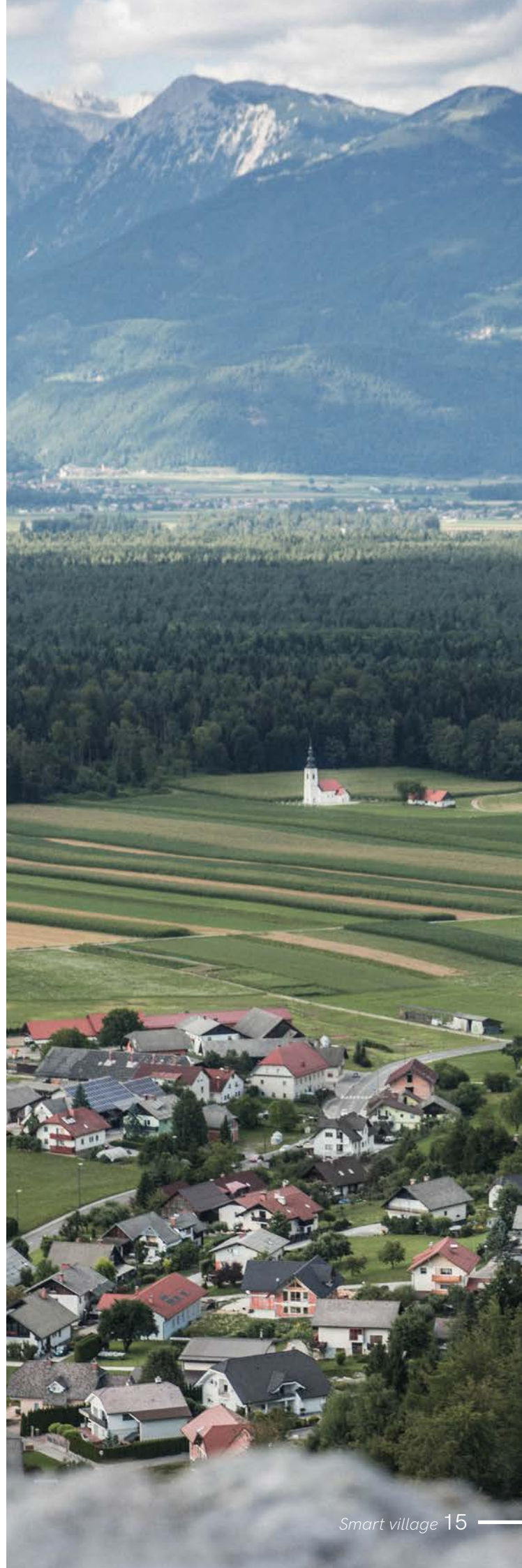
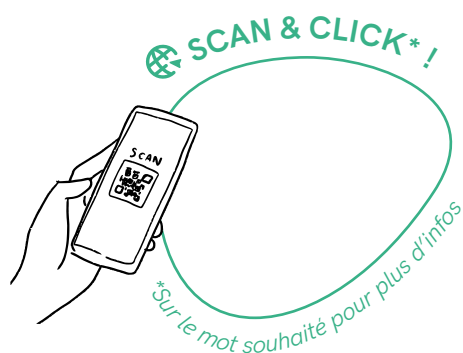
Ainsi à Montauban-sur-l’Ouvèze (26), ou à Muttersholtz (67), la démarche a été initiée par des élus convaincus. A Bourrou (24) et Arvieu (12), ce sont des collectifs d’habitants et/ou associations qui ont également été moteurs dans le lancement de la démarche. Il ne faut ainsi pas sous-estimer « **l’appétence d’acteurs locaux et la rencontre de parties prenantes du territoire** » comme facteur de convergence entre les acteurs publics et les acteurs privés pour initier ensemble de nouveaux projets de territoire.

Par quoi commencer ?

Afin que l’étape de réflexion et de prospection ne prenne pas immédiatement le dessus sur la mise en œuvre d’actions - c’est le risque lorsque l’on s’engage dans un projet de territoire à long terme - il est possible dans un premier temps de fonctionner par “petits pas” dans le cadre d’une **méthode itérative et incrémentale**, qui présente l’avantage de produire des résultats concrets et visibles assez rapidement.

En voici quelques pistes 🌐 :

○ **S’inspirer de démarches existantes**, afin d’une part de repérer des solutions déjà éprouvées dans des contextes similaires, d’autre part de mobiliser les différents acteurs concernés (élus, habitants, partenaires...) en leur donnant à voir une ou plusieurs incarnations concrètes de ce que peut être un *Smart village*. Cela peut se traduire par l’identification d’un ou plusieurs villages inspirants qui feront l’objet de visites apprenantes.

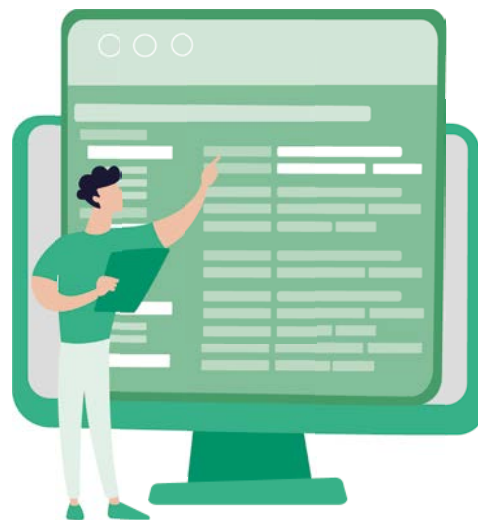


Repères méthodologiques

○ **Créer une culture commune** sur la démarche, en veillant à ne pas épuiser les personnes mobilisées en cherchant à définir et redéfinir le concept. Il s'agit ici de créer de l'interconnaissance et un climat de confiance propice au partage et à la construction commune. Pour une bonne entrée en matière, nous conseillons l'animation d'une session d'arpentage (lecture croisée de ressources documentaires en collectif), l'audition de personnes ressources voire expertes sur le sujet, la projection d'un film suivi d'un débat, ou encore de premières actions de formation des acteurs sur le sujet concerné.

○ **Être rapidement dans le « faire »** avec le collectif d'acteurs. L'idée est de cibler une action concrète dont les résultats peuvent être rapidement visibles. Cela présente l'avantage de mieux faire comprendre la démarche, tout en suscitant l'envie d'autres acteurs de rejoindre le projet pour amplifier la mobilisation.

○ **Initier des actions de court-terme tout en développant une vision à long terme.** Il est ainsi conseillé de choisir une entrée thématique à fort enjeu ou répondant à un besoin local. Le fait de se lancer dans une approche globale et transversale dès le début avec un temps long de conception peut en effet conduire à décourager et démotiver des acteurs au départ motivés. À l'inverse, la mise en œuvre d'actions concrètes, simples à déployer et qui produisent rapidement des résultats permet de maintenir la mobilisation du plus grand nombre. Ces premières actions n'empêchent pas en parallèle de construire petit à petit une vision de long terme, qui pourra influencer sur le déroulement des premières actions mises en place, et surtout de construire la suite.



L'exemple de Comm'Une Nouvelle Vie

Le PETR Sud Lozère (48) accompagne les communes de son territoire sur ce dispositif qui vise à favoriser l'accueil de nouvelles populations. La thématique étant extrêmement vaste, le choix a été fait de se concentrer sur des actions clés à concrétisation rapide (rédaction de guides d'accueil, inventaire de logements disponibles...) tout en élaborant un diagnostic et un plan d'actions à long terme.

Se reporter à la fiche expérience page 112 pour plus d'informations.

○ **Veiller à soigner l'animation**, pour que chacun puisse trouver sa place, s'impliquer, avoir l'information sur les avancées et comprendre comment rejoindre la démarche, en somme créer les conditions favorables pour que les personnes concernées en deviennent pleinement acteurs. Cela implique aussi d'ouvrir les portes, d'arriver à associer a minima les acteurs clés du territoire, et de trouver selon les actions, selon les discussions, la bonne temporalité et échelle de travail (depuis le hameau jusqu'au bassin de vie entier).

» Se reporter au tableau figurant en annexe du guide, page 160, pour une aide à l'identification des acteurs clés à mobiliser sur le territoire. Nous y reviendrons dans la partie 2.4.1 sur la coopération territoriale.



○ **Choisir et adapter les outils numériques aux usages.** Ils doivent avant tout faciliter selon les cas la communication, la capitalisation d'informations, le partage, l'échange et le débat, en complément de la rencontre et du présentiel. Il est conseillé pour les choisir avec discernement de vous appuyer sur les pratiques existantes des acteurs et habitants. Nous y reviendrons dans la partie 2.3.

○ **S'appuyer sur des ambassadeurs convaincus par le projet.** Le *Smart village* repose d'abord sur des personnes. Il peut être utile au démarrage d'identifier quelques personnes clés qui pourront à la fois jouer un rôle d'ambassadeurs du projet en facilitant la communication, et un rôle d'interface entre les institutions et les acteurs locaux. Nous conseillons d'identifier le niveau d'influence et d'impact que chaque acteur peut avoir sur la démarche, afin de les accompagner de manière adéquate.

○ **Rester agile et dans la liberté d'action.** S'il est important de fixer un cadre commun pour garantir des valeurs et une manière de fonctionner, il est aussi utile de pouvoir conserver une liberté d'action pour réajuster si nécessaire. Cela s'inscrit dans cette culture de la résolution de problème évoquée plus haut, et permet de s'adapter aux aléas qui ne manqueront pas de survenir.

○ **S'accorder un droit à l'erreur.** Lorsqu'un territoire se lance dans une démarche volontairement expérimentale, il est par nature difficile de tout anticiper. L'expérimentation implique de tirer des enseignements, au cours de sa mise en œuvre ou a posteriori, et d'accepter que certaines actions auraient pu, avec le recul, être menées différemment, voire que l'expérimentation elle-même n'a pas vocation à être pérennisée. Accepter dès le départ que l'on peut se tromper, se confronter à la réalité, et ensuite effectuer les ajustements nécessaires, permet finalement de progresser et donc favorise le succès de la démarche. En témoignent les expériences et les paroles d'acteurs recueillies au sein des fiches, qui comprennent pour la plupart des enseignements sur les difficultés rencontrées ou les écueils à éviter.

○ **Financer autrement.** La démarche *Smart village* implique une culture de la coopération qui peut se traduire par le recours à des dispositifs de financement variés : financement hybride public et privé, mutualisation, co-financement, financement ou prêt participatif... Autant de nouvelles manières de penser les ressources économiques et de trouver les voies d'une intelligence financière pour les territoires ruraux. Nous y reviendrons dans la partie 3.2.



Repères méthodologiques

Aller plus loin : initier et suivre la démarche étape par étape

Outre les quelques repères méthodologiques cités ci-dessus, il est bien entendu possible d'aller plus loin en envisageant **une stratégie globale**. Inspirée du guide *Construire son Smart Territoire* (Caisse des dépôts, 2018), cette stratégie peut s'appuyer sur les étapes suivantes :

- **Réaliser un état des lieux** : inventaire des principales thématiques à enjeu et entrant dans le champ des compétences de la commune ou de l'intercommunalité (mobilité, économie, culture, cadre de vie...) : quels sont les services existants ? Par qui sont-ils proposés ? Quels sont en face les besoins ? Quels usages des outils numériques sur le territoire sur ces différentes thématiques ?
- **Effectuer un diagnostic** des atouts, faiblesses, opportunités et menaces sur le territoire.
- **Mener un travail de concertation** avec les acteurs et habitants du territoire afin de confronter ces données froides à des données plus qualitatives.
- **Définir les objectifs** visés par la démarche Smart village et les grandes orientations retenues.
- **Les décliner en projets opérationnels** à travers un plan d'actions.
- **Prioriser** au sein de ce plan d'actions, **les projets réalistes à court terme** et pour lesquels il existe des financements mobilisables.
- **Réfléchir aux mutualisations possibles** avec des projets ou dynamiques déjà à l'œuvre sur le territoire ou sur d'autres territoires, voisins ou plus lointains, partageant les mêmes problématiques, de même qu'avec des groupes de travail en place au sein de réseaux sur des champs thématiques (mobilité, numérique, santé etc.).
- **Évaluer le retour sur investissement pour la collectivité**, dans sa dimension financière (coûts évités), et socio-économique (par exemple, gains de temps de déplacement ou baisse d'émissions de CO2 dans un projet touchant à la mobilité).

- **Mobiliser les partenaires financiers** potentiels.
- Une fois les financements acquis, établir **une feuille de route** définitive comprenant, pour chaque projet engagé, un calendrier, un porteur, des ressources à mobiliser et des modalités de gouvernance.

L'appel à manifestation d'intérêt pour identifier des partenaires potentiels

Lorsqu'un projet territorial est en cours de définition et que, pour certaines actions, il est nécessaire d'identifier un ou plusieurs porteurs, il peut être utile de lancer un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de repérer les acteurs présents sur le territoire qui pourraient être motivés par le projet de la collectivité. L'AMI présente l'avantage d'identifier des porteurs d'initiatives qui pourraient s'insérer dans un projet sans que celui-ci ne soit parfaitement exprimé. L'objectif étant dans un second temps de construire le projet avec le porteur identifié (reprise d'un commerce, animation d'un lieu culturel...).

Il peut également être utile de s'inspirer de méthodologies qui ont été expérimentées par certains territoires, à plus ou moins grande échelle, et qui ont fait leurs preuves. Nous allons ici nous focaliser sur deux méthodologies éprouvées qui empruntent des cheminements différents :

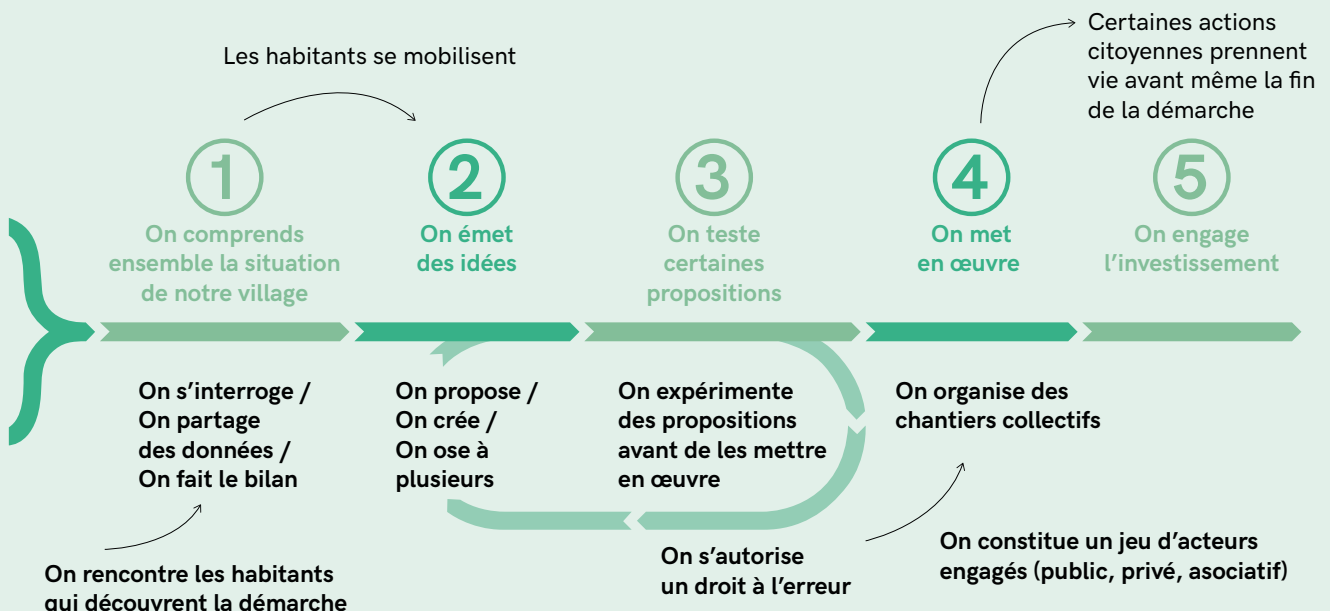
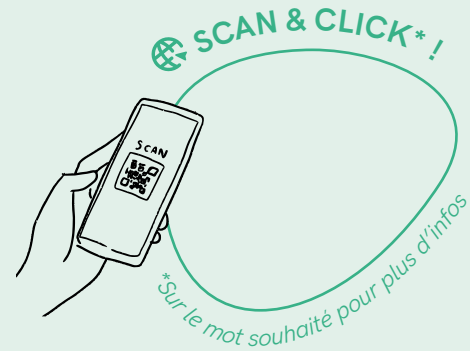
- **la méthode des « Villages du Futur » mise en place par le Pays Nivernais Morvan (58)** s'appuie sur une démarche expérimentale qui permet d'effectuer des allers-retours entre les idées et propositions d'une part, et le résultat de leur mise en oeuvre d'autre part, afin de calibrer progressivement le projet de territoire ;
- **la méthode du projet « Smart Ruralité » de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (04)** adopte quant à elle une approche en "entonnoir", c'est-à-dire qu'elle part d'une vision globale du territoire et de ses acteurs, d'un recensement de toutes les propositions envisageables, pour ensuite resserrer le projet autour de quelques propositions phares et facilement réalisables.

Les Villages du Futur » du Pays Nivernais Morvan 🌐

La démarche « Villages du Futur » initiée par le Pays Nivernais Morvan (58) vise à « améliorer la vie quotidienne, la qualité des liens entre les personnes et l'accès aux services ». Elle concerne aujourd'hui 14 villages et petites villes, notamment Lormes, qui fait l'objet d'une fiche expérience dans le présent guide, page 92. Chaque village volontaire est accompagné par une équipe pluridisciplinaire (designers de services, architectes, sociologues...), repérée avec l'aide du Pays, qui permet d'apporter un regard extérieur auprès des habitants et des acteurs du territoire. La démarche est construite de manière à animer et imaginer un projet pendant 6 à 9 mois avec les habitants. Cette démarche comprend 5 étapes :

- » Comprendre ensemble la situation du village
- » Émettre des idées
- » Tester certaines propositions
- » Les mettre en œuvre
- » Engager les investissements

Elle débouche ensuite sur « un plan d'aménagement, d'usages et de services » qui peut être mise en œuvre sur une durée de 5 à 10 ans.



Repères méthodologiques

La démarche « Smart Ruralité » de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV - 04)

Lancé en 2018, le **projet expérimental** "Smart Ruralité Alpes Provence Verdon" vise à tirer profit des opportunités offertes par le numérique pour améliorer les services proposés aux habitants du territoire dans une logique de développement économique et durable (se référer à la fiche expérience page 64 pour plus d'informations).

L'un des objectifs de cette expérimentation est d'en faire une démarche reproductible dans d'autres territoires ruraux qui souhaiteraient s'approprier les enjeux de la transformation numérique. Les étapes suivies ont été les suivantes :

- **mobilisation d'une centaine de partenaires** (État, collectivités, opérateurs de services, acteurs économiques, touristiques, culturels...) et création d'instances de gouvernance (un comité de pilotage, un comité de suivi, des groupes de travail thématiques) ;

- **réalisation d'un portrait de territoire** par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, visant à fournir une vision socio-économique avec une attention particulière portée aux infrastructures numériques ;



- **réunion des groupes de travail thématiques** afin d'élaborer des propositions concrètes en lien avec le numérique sur des domaines à enjeux (Services, Agriculture/Économie/Tourisme...) ;

- **identification**, parmi 40 propositions, de **10 actions réalisables** à court ou moyen terme (sur 3 ans) pour lesquelles un portage est identifié et un financement est mobilisable ;

- **création de coopérations et de synergies avec d'autres territoires** menant des démarches similaires, notamment à l'échelle du massif alpin et de l'Union Européenne.

Le bilan de la démarche "Smart Ruralité" effectué par la CCAPV met en évidence quelques recommandations pour la pérenniser, en particulier :

- **sur le pilotage interne** : bien calibrer en amont la capacité technique et financière de la collectivité, désigner un élu référent au sein de la collectivité ;

- **sur la mise en oeuvre** : prévoir d'actualiser le diagnostic initial, assurer le suivi du plan d'actions, trouver des porteurs de projet ;

- **sur la concertation et les partenariats** : trouver un format opérationnel avec des groupes projet, élargir la concertation avec la population, communiquer de manière concrète et pédagogique sur la démarche et faire de l'échange de bonnes pratiques avec d'autres territoires.



On le voit à travers ces différentes entrées méthodologiques possibles, **il n'existe pas une seule manière de mener une démarche *Smart village*** sur un territoire rural. Le contexte local, les orientations politiques, les typologies d'acteurs, l'échelle choisie, et bien sûr les enjeux relevés, vont tous avoir une influence sur la méthodologie retenue.

2.2 // LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA DÉMARCHE SMART VILLAGE

Nous l'avons abordé plus haut, la participation des citoyens à la démarche *Smart village* est l'une des composantes de la démarche, bien que, d'un territoire à l'autre, la manière d'aborder cette dimension peut varier fortement. Cela peut concerner le stade du projet à partir duquel on décide de faire participer les citoyens, ou encore le mode de participation retenu. Cette partie apporte quelques points de repères sur ce sujet au cœur de l'exercice d'une démocratie locale participative, que sous-tend la démarche *Smart village*.

L'horizon d'une démocratie participative

Les principes et méthodes de la démocratie participative permettent de faire participer les citoyens, les corps intermédiaires, la société civile, aux décisions politiques locales qui les concernent. C'est aussi déjà un moyen de recueillir les expressions citoyennes, sur toute une diversité de thématiques territoriales (aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, jeunesse, environnement, énergie, climat, etc.). Au travers du dialogue qui constitue la base de son processus, **la démocratie participative contribue à prévenir des déséquilibres territoriaux, des tensions, à impliquer davantage les citoyens dans la vie locale et à renforcer le lien social entre habitants, professionnels, techniciens et élus.** En ligne de mire, elle redessine une relation de confiance entre habitants et administration locale, confiance parfois mise à mal, sans compter le sentiment vécu pour les ruraux qui est plus global, de subir cette fracture ville / campagne ou encore appelée fracture territoriale, ou le sentiment de faire partie d'une "France oubliée", par ailleurs décrit dans plusieurs ouvrages 🌐 et à travers l'actualité.

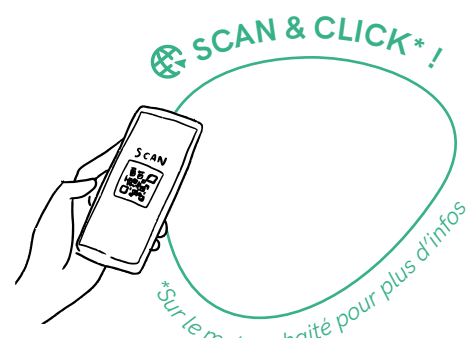
Voici quelques éléments de cadrage issus du contexte légal.

○ La loi ATR (Administration Territoriale de la République) de 1992, énonce « Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, indissociable de la libre administration des collectivités territoriales, est un principe essentiel de la démocratie locale ».

○ **L'article 72-1 de la Constitution**, créé par la loi constitutionnelle n°2003-276 du 28 mars 2003, prévoit, parmi les modalités de participation ponctuelle des citoyens aux politiques locales :

» **les pétitions**, qui permettent aux électeurs de « demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité, d'une question relevant de sa compétence », dont les seuils peuvent être fixés de manière autonome par les collectivités ;

» **la consultation**, qui existe depuis 1992 et permet à l'assemblée délibérante de consulter les électeurs. Elle n'a pas de valeur décisionnelle, mais permet de faire remonter des avis sur une question précise. La consultation peut également avoir lieu à l'initiative d'un cinquième des électeurs dans les communes et d'un dixième dans les autres collectivités.



Repères méthodologiques

Aux côtés des dispositifs ponctuels de concertation ou de consultation, il en existe d'autres, plus pérennes et davantage mobilisateurs et impliquants que sont les comités consultatifs, les conseils citoyens ou conseils de village (à l'exemple d'Arviou (12) détaillé page 68 ou de Lormes (58) page 92) ou encore les conseils de développement. Pour ces derniers, la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique rend obligatoire la mise en place d'un Conseil de Développement pour les EPCI de plus de 50 000 habitants.

Il est alors possible d'engager une démarche de démocratie participative sous la forme de :

- **concertation**, qui implique la participation des habitants mais aussi des simples usagers en amont d'un projet et tout au long de sa réalisation. Dans ce cas de figure, le pouvoir reste dans les mains de l'autorité publique, mais une place importante est accordée au débat public.
- **co-construction**, où les citoyens peuvent, dans une mesure et des modalités décidées par la collectivité, participer à l'élaboration même d'un projet.

L'exemple de l'Assemblée participative de Montauban-sur-l'Ouvèze (26)

Au sein de cette commune de 121 habitants, la municipalité a créé une "assemblée participative" déclinée en commissions thématiques. Chaque habitant a la possibilité de prendre part aux réunions des commissions afin de participer à l'élaboration des projets. Ces projets sont ensuite soumis au vote du Conseil municipal avec le relais d'un élu.

Se reporter à la fiche expérience page 100 pour plus d'informations.

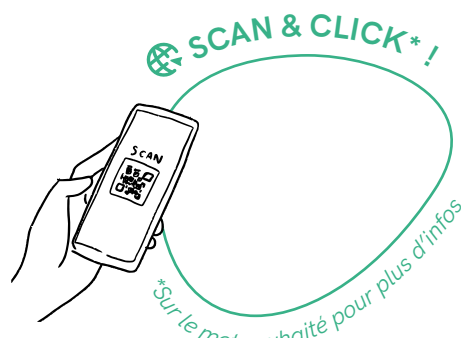
Engager une dynamique de participation citoyenne

Pourquoi c'est un enjeu du *Smart village* ?

Mener un processus de participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la dimension d'intelligence collective du *Smart village*. Ce processus présente plusieurs avantages. Principalement, **associer les habitants en amont de la définition du projet lui confère plus de légitimité et facilite sa mise en œuvre**, notamment en limitant les résistances au projet voire même en associant les habitants à sa réalisation. Prenons pour exemple le réseau des Villages du Futur, dont celui de Lormes (58), duquel a émané nombre d'actions peu coûteuses et pourtant efficaces, fruit d'ateliers participatifs (voir fiche expérience page 92). **Un autre avantage réside dans le fait de rendre le projet moins "élu-dépendant", c'est-à-dire moins soumis aux aléas des changements d'orientations politiques.** Les expériences relevées dans le présent guide montrent en effet que, plus les habitants sont à l'initiative et porteurs d'actions, plus celles-ci sont susceptibles d'être pérennes dans la durée.

Checklist 1 : Les questions à se poser avant un processus de concertation

Juste avant les élections municipales de 2020, l'AdCF - Intercommunalités de France a publié un guide pratique complet concerter à l'échelle intercommunale 🌐 - dont nous reprenons ici les éléments clés, adaptés à la démarche d'un Smart village, et complétés des observations réalisées à travers l'analyse d'expériences (partie 4.1).





○ À quel moment du projet est-il le plus pertinent d'engager une démarche de concertation ?

» Recommandation : Suivant l'objectif recherché, la mobilisation des habitants n'intervient pas nécessairement au même moment. Il peut tout aussi bien s'agir d'émettre des idées (en amont d'un projet), de réagir à un projet déjà formulé (au cours du processus) ou encore d'évaluer le bénéfice apporté (en aval du projet).

○ Quels sont les sujets mis en débat ? Quels sont ceux qui ne le seront pas ?

» Recommandation : Il n'est pas forcément nécessaire de concerter sur tout à tout moment, au risque d'un effet de saturation, voire de lenteur de la démarche. Rappelons que la démarche Smart village implique d'être rapidement dans le « faire », c'est-à-dire de mettre en œuvre des actions visibles et impactantes à court terme. Il appartient alors aux élus de faire des choix quant à la priorisation des sujets à mettre en débat.

○ Comment cette concertation s'inscrit-elle dans le projet ?

» Recommandation : Le planning du projet doit nécessairement intégrer les temps de mobilisation et de débat avec les habitants. Ces temps de débat impliquent néanmoins que tout ne peut être planifié à l'avance, il s'agit en effet de construire "chemin faisant" avec et au service des habitants.

○ Sur quels relais va-t-on s'appuyer pour mobiliser le plus grand nombre ?

» Recommandation : S'inscrire dans un réseau d'acteurs bien implantés ou d'événements existants peut permettre de mobiliser davantage. Il s'agit de constituer préalablement un réseau d'"ambassadeurs" convaincus de l'intérêt de la démarche.

○ Comment communique-t-on sur la démarche ?

» Recommandation : Centraliser les informations à un ou deux endroits (en envisageant la complémentarité entre l'outil numérique et le lieu physique) permet à tout un chacun de se repérer dans l'évolution de la démarche. Si besoin, cela permet également de rejoindre le projet en cours de route, en ayant par exemple accès aux compte-rendus des précédentes réunions, ou à l'agenda des prochaines.

○ Quels retours vont être faits aux participants ?

» Recommandation : Afin de maintenir la mobilisation dans la durée, il est important de rendre visibles les fruits et enseignements tirés des phases de concertation à échéance régulière, voire au fur et à mesure de l'avancement du projet.

○ Qui va animer la concertation ?

» Recommandation : Si le recours à une expertise externe peut être nécessaire, voire conseillé dès le démarrage de la concertation, il peut être utile de prévoir une montée en compétences de l'équipe de techniciens de la collectivité et d'autres acteurs impliqués sur la méthode. Cela permet d'assurer une pérennité de la démarche en l'intégrant dans le fonctionnement à long terme de la collectivité.

○ Comment et à quel moment va-t-on évaluer les effets de cette concertation ?

» Recommandation : L'évaluation peut intervenir à différents moments (voir partie 3.3 pour plus de détails) et peut concerner aussi bien la méthode en elle-même que ses effets sur le déroulement du projet. Dans les deux cas, il conviendra d'anticiper ce que l'on souhaite évaluer et avec quels indicateurs de réalisation et d'impact (taux de participation aux réunions, taux de satisfaction des participants, taux d'engagement dans l'action...).



Repères méthodologiques

Quelques conseils

- **Introduire et entretenir une culture du partenariat entre élus et habitants**, l'objectif n'étant pas de faire "contre" mais "avec". Cela nécessite d'expliquer, de sensibiliser sur les apports et la manière d'envisager le processus.
- À l'inverse, certains habitants peuvent ne pas se sentir légitimes à donner leur avis sur des sujets parfois techniques. Il convient alors d'une part de **rendre le sujet accessible et concret, d'autre part de "désacraliser" la démarche** en vue de rassurer et de donner la parole à ceux qui la prennent peu.
- Dans tous les cas, il convient d'**être transparent sur la démarche adoptée dès le démarrage** : pourquoi avoir retenu telle ou telle méthodologie ? Quels sont les critères qui vont permettre de sélectionner les idées émises ? Cet effort de communication viendra renforcer la crédibilité de la démarche auprès des habitants.

L'exemple des ateliers participatifs à Lormes (58)

Au sein de ce village à la superficie très étendue, les élus et l'équipe municipale ont pris le parti d'aller à la rencontre des habitants en s'appuyant sur différents relais, comme les associations ou les événements culturels destinés aux enfants, ou encore en délocalisant les réunions dans les hameaux avec l'appui des réseaux de voisinage. La mobilisation s'appuie également sur les réseaux sociaux.

Se reporter à la fiche expérience page 92 pour plus d'informations.

La concertation, levier ou frein à l'innovation ?

L'un des objectifs de la participation citoyenne peut être d'injecter de nouvelles idées au projet de territoire afin de l'enrichir. Pour autant, on relève des expériences pour lesquelles le choix a été délibérément fait de ne pas recourir à la participation des habitants. Quand, à l'initiative d'un élu convaincu et moteur, **un territoire se lance dans une démarche innovante en créant un lieu ou un service jamais vu localement, le fait de concerter au préalable peut être perçu comme**

un frein à cette innovation (difficulté à se projeter sur quelque chose qui n'existe pas encore). Dans ce cas, il convient de s'interroger sur la temporalité et les objectifs de cette concertation : s'agit-il de penser l'innovation en amont ou de l'évaluer chemin faisant ? Les deux logiques peuvent s'entendre.

Les points de vigilance

- **Une démarche de participation citoyenne s'appuie sur un soutien et un engagement fort de la part des élus, et suppose une démarche politique transparente** et honnête, avec l'engagement des élus d'un certain degré de prise en compte, ou non, des apports des habitants, dans l'orientation du projet retenue, ou la prise de décision politique, le cas échéant ;
- S'il peut être utile, voire nécessaire, de s'appuyer sur une expertise externe (en méthodes participatives ou en expertise du sujet traité), **il convient de ne pas donner à cette expertise un rôle de "sachant"**, au risque de nuire au principe d'intelligence collective ;
- **Les projets particulièrement longs dans leur mise en œuvre** (construction et aménagement notamment) **peuvent créer un effet d'attente** au sein de la population. Il convient alors de rester vigilant à rendre visible l'évolution et l'avancement des étapes ;
- **Faire vivre une démarche de participation citoyenne implique de la faire vivre dans la durée, de rester vigilant quant à un éventuel essoufflement du processus.** On peut alors s'appuyer sur des indicateurs tels que le nombre de participants ou encore leur variété (les différents quartiers ou hameaux sont-ils représentés, ou est-ce que ce sont toujours les mêmes personnes qui participent ?).



Les budgets participatifs, un support opérationnel pour faire émerger des projets

Le budget participatif est un "dispositif qui permet à des citoyens non élus de participer à la conception ou à la répartition des finances publiques" (Yves Sintomer). Dans les faits, **ce dispositif est utilisé par de plus en plus de communes pour soumettre à leurs habitants une partie de leurs dépenses d'investissement**. Cet outil permet de faire émerger des projets concrets, utiles aux habitants, tout en diminuant les frais de gestion pour la collectivité.

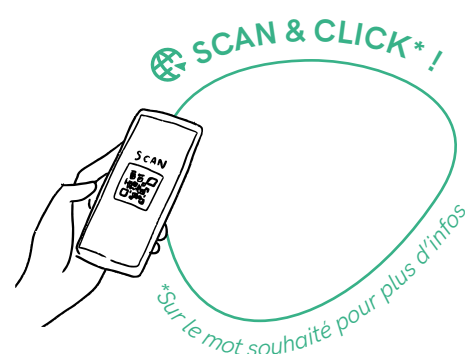
La plupart des budgets participatifs s'appuient sur un modèle dit "horizontal" 🌐, c'est-à-dire que l'ensemble du processus (de la proposition de projets au choix de ces projets) est ouvert à tous les habitants. Les projets concernent majoritairement l'amélioration du cadre de vie (aménagement de jardins, mobilité douce...), et peuvent inclure des actions de solidarité (création de lieux d'accueil...).

Mettre en œuvre un budget participatif comprend différentes étapes :

- » choix d'un montant et de critères de sélection ;
- » appel à projets avec ou sans présélection des habitants ;
- » étude et chiffrage des projets par les services municipaux ;
- » vote ;
- » réalisation des projets.

D'après une enquête nationale réalisée en 2020 🌐, les budgets participatifs concernaient 140 communes, pour une moyenne de 6,5€ par an et par habitant. 70% d'entre eux font appel à des outils numériques, c'est en cela un des nombreux outils de Civic tech à la disposition des collectivités pour faciliter la participation citoyenne grâce au numérique, nous le verrons dans la partie 2.2.3.

Les espaces de concertation et de co-construction, vecteurs de participation citoyenne, sont des éléments essentiels des *Smart villages*. Pour autant, ce type de processus semble nécessaire mais peut être insuffisant pour produire tous les effets attendus d'une démocratie pleinement participative. Le fait de tirer tous les avantages du numérique, comme un moyen complémentaire pour déployer la démocratie participative, constituerait en ce sens le pas de plus qui poserait le marqueur de la démarche *Smart village* sur le champ de la participation citoyenne. **L'apport des Civic Tech** que nous développons ci-après, constitue une plus-value non négligeable pour ces collectivités visant la participation de leurs habitants **pour répondre à leurs défis locaux et ambitionner une démocratie locale plus ouverte, inclusive et innovante**.



Repères méthodologiques



L'apport des Civic Tech

Le modèle de la démocratie représentative fait face à une profonde remise en question de la part de nombreux citoyens, comme cela a été évoqué plus haut. Les collectivités territoriales, particulièrement locales, sont confrontées au quotidien au besoin des citoyens de mieux comprendre les processus de décision, de participer aux prises de décision, qu'ils perçoivent parfois comme illégitimes, pourtant émanant du processus démocratique qui a placé l'élu dans ce rôle décisionnel. La réponse à ces besoins réside dans l'exercice d'une démocratie plus ouverte et transparente. **Des budgets participatifs aux consultations citoyennes, de nombreuses collectivités locales misent désormais sur le numérique pour dynamiser la participation citoyenne**, comme un des remèdes pour pallier cette crise de la représentation.

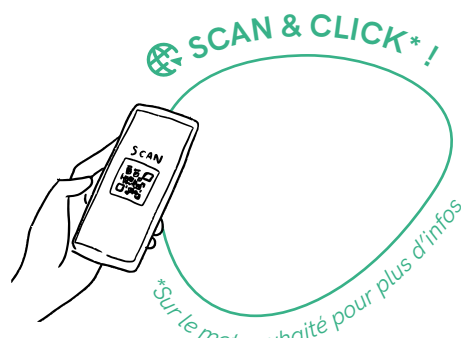
De nombreuses démarches *Smart village* organisent des instances de participation citoyenne, espaces de concertation et de co-construction bien physiques des politiques publiques ou partie de leurs décisions. **Le pendant numérique de cette vie démocratique facilitée et renouvelée est rendue possible par l'essor des Civic Tech**. Elles sont définies comme les **outils numériques (applications et plateformes) ayant pour objectif de faciliter et transformer l'engagement et la participation citoyenne** 🌐.

Elles se composent d'un ensemble d'outils, applications mobiles et plateformes numériques, qui permettent de dématérialiser, à certains

degrés, la participation citoyenne, et donc de démultiplier les possibilités d'inclusion dans la vie démocratique locale. A l'origine, ces outils sont à l'initiative de collectifs issus de la société civile, réunis autour de ces questions, qui ont développé des outils numériques principalement libres (applications et logiciels), outils désormais commercialisés par tout un pan d'entreprises numériques spécialisées. Ces *Civic Tech* connaissent donc un véritable essor ces dernières années. Pour les collectivités locales, elles constituent une opportunité, selon les choix opérés, à moindre coût (au moyen des nombreux logiciels libres et open source disponibles), de démultiplier cette participation grâce au numérique.

Le Baromètre de la démocratie locale numérique par *Décider ensemble* (Créé en 2005 à l'initiative du ministre de l'Écologie et du Développement Durable, Serge Lepeltier, *Décider ensemble* est un think tank visant à diffuser une culture de la participation)

Lancé en 2018, le Baromètre est une enquête adressée à toutes les collectivités qui souhaitent témoigner de leurs usages du numérique au service de la participation citoyenne. L'objectif ? Dresser un état des lieux de la démocratie numérique en France, repérer les pratiques innovantes, envisager les possibilités d'évolution du domaine et porter à connaissance de tous les enjeux de l'utilisation du numérique au service de la participation citoyenne. Découvrez les 5 premières éditions du Baromètre : 🌐.



Alors que les exemples d'applications sont foisonnants et que la littérature se développe sur des cas concrets de *Smart villages* ayant déployé des expériences réussies, voici quelques outils et les besoins de participation auxquels ils répondent, pouvant se répartir en plusieurs familles (illustrées ci-dessous), dont celle de la participation citoyenne :

○ **TECH FOR GOOD** : Faciliter l'émergence d'innovations numériques à impact sociétal : plateforme de financement participatif ou crowdfunding, économie collaborative, démarches d'open innovation etc.

○ **COMMUNS NUMÉRIQUES** : Faciliter l'accès à la connaissance et à la production de communs sur le territoire : les plateformes contributives et collaboratives (famille des wikis, Openstreetmap...), médias participatifs etc.

○ **FABRIQUE DE L'OPINION** : Aider à la construction de l'opinion, favoriser l'expression citoyenne : outil de sondage, outil de consultation, pétition en ligne etc.

○ **PARTICIPATION CITOYENNE** : Favoriser la co-construction avec les citoyens et la participation des habitants : outil de budget participatif ou citoyen, outil d'urbanisme participatif, outil de signalement en fonction des compétences de la collectivité, plateforme de convention citoyenne, outil de vote en ligne etc.



**CIVIC
TECH**



Source : Cartographie des Civic Tech en France, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2019.

Repères méthodologiques

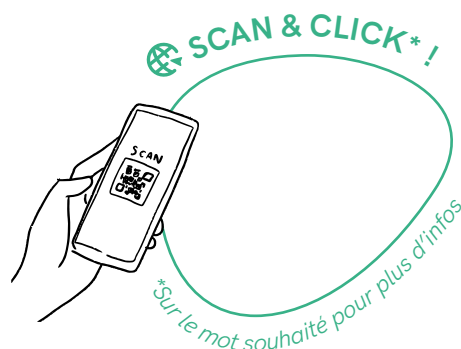
La participation citoyenne à la construction des données, l'exemple de la cartographie participative

On entend par cartographie participative, ou son diminutif cartopartie, la production d'une information géographique par une communauté d'individus, dans une logique ascendante. Elle répond à la question suivante : comment associer les citoyens à la production de biens communs sous forme de cartographie ? Par essence, cette démarche est dynamique, libre et participative. Dynamique car ce sont des cartes où l'utilisateur peut interagir : par survol de la carte ou par clic, il peut faire apparaître les informations qui l'intéressent. Libre car les outils cartographiques comme Open Street Map qui permettent la géolocalisation des données ont été développés sous licence libre : l'ensemble des données composant les cartes sont libres de droits, contrairement à d'autres systèmes propriétaires. Participative car les informations du territoire seront renseignées en premier lieu par les services eux-mêmes et par les acteurs du territoire, sous la coordination d'un animateur du territoire. Les citoyens pourront également contribuer, ajouter, amender et enrichir les informations sur les services. Plus d'informations et mode d'emploi pour organiser une cartopartie 🌐.

Plusieurs points de vigilance associés à l'usage des Civi Tech demeurent toutefois. Principalement, il convient de **ne pas se limiter aux consultations numériques et de veiller à leur complémentarité avec les espaces de participation bien physiques des habitants**. Ceci d'autant que les Civi Tech ne permettent pas à ce jour une représentativité sociale accrue, en écho à **l'enjeu corollaire d'inclusion numérique de tous les publics** dans les processus de dématérialisation menées par la collectivité (voir partie 2.3.1 L'inclusion numérique).

Pour aller plus loin :

- [Concerter à l'échelle intercommunale : guide pratique, AdCF 🌐, 2019.](#)
- [Kit de la participation citoyenne 🌐, Avise, 2021.](#)
- [La participation citoyenne dans nos villages, c'est possible 🌐, Graine Centre Val de Loire, 2016.](#)
- [Boîte à outils des démarches pour la participation citoyenne 🌐, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, 2017](#)
- [Participation citoyenne : les Civic Tech dans la ville numérique réelle 🌐. FING et IDDRI, 2018.](#)
- [Guide des outils numériques pour la participation citoyenne dans les collectivités territoriales 🌐 : le numérique va-t-il hacker la démocratie locale ?, Banque des Territoires, 2019.](#)
- [Quand la participation citoyenne s'appuie sur des logiciels libres et open source 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2021.](#)
- [Cartographie de la Civic Tech en France 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2018.](#)
- [Cas d'étude de collectivités : des exemples concrets de dispositifs numériques participatifs 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2018.](#)
- [Impliquer la population dans les démarches de Smart Village, Réseau rural national 🌐, 2021.](#)
- [Gestion municipale : le développement des budgets participatifs | vie-publique.fr 🌐, 2019.](#)



2.3 // LA PLACE DU NUMÉRIQUE ET DES DONNÉES

Pourquoi la question numérique est au coeur de la démarche *Smart village* :

Tous les secteurs de la vie personnelle et professionnelle sont impactés par le numérique et les collectivités, toutes échelles confondues et font face à cette mutation. Et quand bien même la place accordée au numérique dans la manière de penser et aménager le territoire varie selon les démarches *Smart village* observées, toutes sans exception et a minima, se sont posées la question de la place du numérique. Pour tous, il s'agit d'une vision et d'une posture commune : a minima devenir acteur de cette mutation, plutôt que de la subir. Pour beaucoup, cette prise de conscience repose sur une approche proactive pour envisager la question, vers une culture commune sur les enjeux liés à cette nouvelle ère numérique. Cela peut se traduire par la conception d'une stratégie liée à la transformation numérique du territoire, intégrée et transversale à tout ou partie des champs de compétences de la collectivité, le développement d'une stratégie d'inclusion numérique des publics, la gestion et l'aménagement du territoire, l'animation et la mise en place de services au public, la cybersécurité, ou encore l'accès à l'internet haut et très haut débit... Les sujets à traiter en la matière sont multiples, complexes, et foisonnants. Pour certains, cet enjeu sera considéré comme un élément central de la démarche, tandis que pour d'autres il sera facultatif.

La manière d'envisager la place du numérique dans les démarches de *Smart village* varie beaucoup pour toutes ces raisons. Pourtant, tous les acteurs ressources et les acteurs de terrain auditionnés pour l'élaboration de ce guide sont unanimes : le mouvement est lancé, et les territoires et collectivités auront pour enjeu sur cette question d'être « **tous engagés, tous connectés, tous accompagnés, tous protégés** » (Comité de consultation du 21 octobre 2021). La déclinaison concrète de cette aspiration ne saurait trouver une voie unique : les applicatifs dans les territoires ruraux sont très hétérogènes, mais semblent aujourd'hui ouvrir la voie vers de nouvelles pratiques, de nouveaux aménagements, de nouveaux usages et par là, de nouveaux services pour les habitants.



Pourquoi s'intéresser à tout prix à la question du numérique sur mon territoire :

- adapter les services de mon territoire aux pratiques numériques des citoyens, et accompagner les citoyens en décrochage numérique ;
- se mettre en réseau avec d'autres collectivités partageant les mêmes problématiques de territoire pour co-construire et mutualiser des solutions, applications ou services numériques pertinents, mutualisés, à moindre coût ;
- comprendre la logique de production, de collecte et de traitement des données numériques comme levier des politiques publiques locales sur les grands enjeux prioritaires (mobilité, transition écologique et énergétique, relations citoyennes, logement, etc.) ;
- prévenir les actions de cyber-malveillance, de cybercriminalité et de cyber-attaques, risque majeur et grandissant pour toutes les collectivités et leurs administrations.



Repères méthodologiques

L'inclusion numérique : accompagner les usages et faciliter le lien à la collectivité

Le *Smart village* est "indissociable de l'émergence des outils numériques mais sa finalité n'est pas forcément numérique" (ibid). Il convient en effet ici au préalable de repositionner le numérique **comme un outil** au service d'une démarche et non l'inverse. "Le numérique permet de créer des outils mutualisés au service de la population du territoire" (ibid). En fonction des thématiques abordées, les outils numériques présentent de nombreux avantages comme **fluidifier la communication entre les parties prenantes** (plateformes d'échanges, visioconférence...), **faciliter le travail à distance, ou encore optimiser l'accès à certains services** (covoiturage organisé, annuaires en ligne, recherche d'emploi...). Pour autant, ces outils, si tant est qu'ils ne sont pas maîtrisés par l'ensemble des parties prenantes du projet et plus globalement par les habitants, peuvent constituer un vecteur d'exclusion.

Se pose alors l'enjeu crucial de l'inclusion numérique, c'est-à-dire la capacité de l'acteur public à rendre **le numérique accessible à chaque individu et à leur transmettre les compétences numériques** qui leur permettront d'utiliser ces outils pour faciliter leur insertion sociale et économique, l'exercice de leur citoyenneté et la participation à la vie démocratique locale. Cela passe par l'information sur les lieux d'accompagnement disponibles sur le territoire, l'accompagnement des habitants sur les compétences numériques de base ou la réalisation des démarches administratives en ligne, la formation des professionnels ou entreprises du territoire, la fourniture d'un accès aux équipements numériques, la fourniture d'une connexion internet de qualité en haut et très haut débit...

Les *Smart villages*, acteurs de la médiation numérique

Plusieurs des expériences relevées dans ce guide font appel à des actions de médiation numérique qui font partie intégrante de la démarche du territoire.

C'est par exemple le cas de la Fruitière Numérique, à Lourmarin (84), qui dispose d'un espace numérique afin de proposer aux habitants un accompagnement, individuel ou collectif, à l'appropriation des outils numériques. Se reporter à la fiche expérience page 96 et aux entretiens réalisés page 130 pour plus de détails.

À Villeneuve-sur-Allier (03), des ateliers de médiation numérique ciblant spécifiquement des personnes défavorisées sont organisés en s'appuyant sur un acteur local, Face Territoire. Se reporter à la fiche expérience page 120 pour plus d'informations.



Le numérique peut être facteur d'inégalités

On estime à 13 millions le nombre de Français en difficulté avec le numérique 🌐. Bien que l'usage des outils numériques se diffuse continuellement au fil des années, de nombreuses personnes n'utilisent pas, ou très peu, Internet, par manque d'intérêt ou de compétences concernant ses usages, ou même par choix (éthique ou politique). Le premier vecteur d'inégalité est celui du territoire : seuls 60% des Français résidant dans des communes rurales se disent compétents pour utiliser un ordinateur. De plus, 43% des Français résidant en zones rurales sont inquiets à l'idée de devoir effectuer de plus en plus de démarches en ligne. Cette "fracture territoriale" s'explique par des facteurs d'inégalités tels que les niveaux d'études, de revenus, ou encore l'âge et les situations d'isolement familial. Le besoin d'accompagnement est un enjeu essentiel pour favoriser l'inclusion numérique de tous. Il existe de nombreux lieux de médiation numérique pour accompagner la montée en compétences et en autonomie des personnes sur les outils numériques, à des fins privées et administratives. Sur ce dernier point, la manière d'être en relation avec les citoyens et leur permettre d'accéder à leurs droits est un enjeu crucial qui ne manque pas d'être pointé comme une priorité par le Défenseur des Droits dans son dernier rapport, tant la dématérialisation des services publics et le tout numérique constitue un vecteur d'inégalité dans l'accès aux droits 🌐.

Checklist 2 : Les questions à se poser avant de recourir aux outils numériques

○ Quels outils numériques les habitants de mon territoire utilisent-ils ? Quel usage en font-ils ?

» Recommandation : Recenser les usages effectifs et réels des habitants permet aussi de privilégier ou d'écarter certains outils (par exemple, une application pour smartphone, le choix de communiquer plutôt par e-mail ou via les réseaux sociaux...).

○ Comment mon territoire communique-t-il aujourd'hui en direction des habitants ?

» Recommandation : Recenser l'ensemble des canaux d'information et/ou d'échanges utilisés par le territoire et ses opérateurs, qu'ils soient physiques ou numériques, en prêtant attention à l'accessibilité de l'information (par exemple, existe-t-il des services qui sont uniquement accessibles en ligne ? L'accès en ligne concerne-t-il uniquement l'information sur le service, ou le service en lui-même ?).

○ Ai-je repéré des publics en situation de précarité ou de difficulté numérique ? Existe-t-il des lieux de médiation numérique ou autres points d'accueil pouvant aider à leur repérage ?

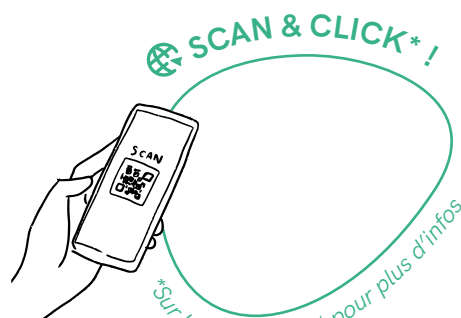
» Recommandation : Pour identifier s'il existe des typologies de publics en situation de

précarité numérique ou d'illectronisme, vous pouvez vous appuyer sur les lieux et/ou acteurs suivants : Hub régional inclusion numérique (si existant), réseau départemental de médiation numérique (si existant), France Services, espaces publics numériques, médiathèques, secrétariats et accueils de mairie, CCAS ou CIAS, centres sociaux, missions locales, CLIC...

L'ouverture et la gestion des données : un levier pour le développement du territoire

Les données, pour quoi faire et comment ?

Les données numériques sont partout, dans chaque territoire quelles que soient son échelle et ses caractéristiques. Invisibles, elles investissent tous les pans de la collectivité, de l'aménagement du territoire à la mobilité, de la gestion des déchets aux données de santé, du logement à l'éducation... La question des données forme désormais, quoi qu'on en pense, un sujet central de la vie des collectivités, et devrait s'inviter comme un sujet important à mettre en débat parmi les acteurs locaux, aussi bien qu'à l'agenda politique tant le sujet des données territoriales peut être sensible. Il renvoie à des enjeux numériques et sociétaux forts, autour de l'interopérabilité, de la production et de la gestion des données du territoire et de l'accès aux codes sources pour les citoyens.



Repères méthodologiques



Si certaines collectivités rurales de petite taille peuvent avoir l'impression d'être dépassées par ces enjeux, il semble pourtant "qu'aucune collectivité ne peut affirmer durablement qu'elle n'est pas concernée" 🌐 par le sujet des données, car :

- la plupart des activités des collectivités "gagneraient à mieux utiliser leurs données" ;
- la donnée est un outil d'aide à la décision en tant que tel qui est déjà utilisé par de nombreux partenaires et opérateurs privés pour analyser les territoires ;
- de nombreuses données sont disponibles pour élaborer des politiques, préparer et mettre en oeuvre les schémas obligatoires ;
- "les délégataires de service public exploitent des données pour optimiser des services que la commune doit pouvoir contrôler (éclairage, nettoyage et déchets, stationnement)" ;
- "des acteurs extérieurs bouleversent la gestion de l'espace public avec des outils pilotés par la donnée (Waze par exemple)", parfois au détriment de l'intérêt général et du territoire.

Dans le cadre d'une démarche de *Smart village* et au-delà des enjeux multiples posés par la gestion des données, le principal intérêt que pourrait trouver la collectivité rurale à traiter de ce sujet et en faire un objet de politique publique, **c'est l'ambition de faciliter et de garantir une utilisation efficace des données pour atteindre ses missions de services publics et ses objectifs**. Au-delà, il s'agit d'**utiliser le plein potentiel des données pour améliorer les services existants, et en créer de nouveaux**.

Une fois appréhendées les principales définitions (ibid) pour se forger un premier niveau de connaissances sur le sujet, les collectivités pourront démarrer tout ou partie d'une politique des données

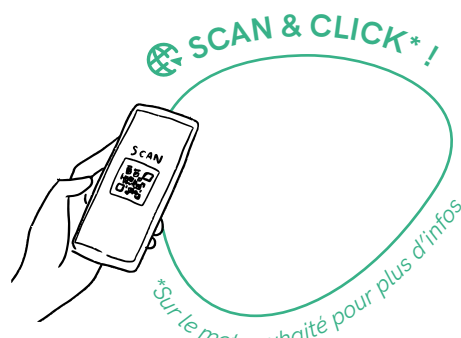
tant les avantages à en tirer sont multiples :

- identifier les données pertinentes pour accompagner les acteurs dans leur prise de décision en utilisant le potentiel de la Data visualisation ;
- contribuer à la création de nouveaux services ou l'amélioration des services existants ;
- rendre les acteurs de terrain et citoyens créateurs et utilisateurs de données, source potentielle d'innovation sociale ou d'initiatives citoyennes ;
- apporter de la ressource et une connaissance partagée durable aux acteurs du territoire.

Le contexte réglementaire relatif aux données

La Loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016 impose aux administrations, aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, et aux collectivités de plus de 3 500 habitants de publier en ligne leurs données publiques. Plus d'informations sur le site de la CNIL 🌐.

Entré en vigueur le 25 mai 2018, le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) introduit de nouvelles normes en matière de conservation et de traitement des données à caractère personnel. L'objectif est de protéger davantage les usagers, en introduisant le principe du consentement « explicite » et « positif » de la personne, le principe du droit à l'effacement et celui du droit à la portabilité des données (la structure doit pouvoir être en mesure de restituer à l'utilisateur l'ensemble des données le concernant). En outre, les organismes et autorités publics (y compris les collectivités) ont désormais l'obligation de désigner un délégué à la protection des données. Plus d'informations sur le site de la CNIL 🌐.



Le pari réussi des objets connectés et de l'analyse de données numériques au service de villages ruraux

Pour ne citer que ces deux exemples, retenons les démarches *Smart village* adoptées par le village de Cozzano (2A), hameau de 280 habitants en plein centre de la Corse, ou encore celui de Saint-Sulpice la Forêt en Ile-et-Vilaine (35), toutes deux mobilisant la création et la gestion de données numériques.

A Cozzano (2A), un projet mené depuis 2017 en lien avec l'Université de Corse et le CNRS, envisage de déployer de nombreux capteurs afin de mesurer en temps réel divers paramètres environnementaux. L'exemple le plus marquant est l'utilisation de capteurs sur les cochons en pâture. Ils permettent d'optimiser la gestion des déplacements des agriculteurs, d'ajuster les besoins en irrigation ou encore les fenêtres optimales pour la récolte... les perspectives étant nombreuses pour faciliter la vie du village. Au-delà de l'aspect technique, les habitants, jusqu'aux jeunes écoliers, sont impliqués, et même représentants de la démarche. La technologie joue donc ici son plein rôle de se mettre au service des acteurs et des défis du village pour en optimiser sa gestion et son développement. Le maire, Jean-Jacques Ciccolini est unanime au sujet de l'impact de la démarche *Smart village* adoptée : « *Tous ces outils doivent nous aider à faciliter la vie au village et à le rendre attractif notamment au plan économique et environnemental. Depuis quelques années, Cozzano est l'un des rares villages corses de l'intérieur qui monte en puissance et inverse la tendance au niveau de la dynamique démographique* » 🌐.

A Saint-Sulpice la Forêt (35), commune rurale de la métropole rennaise, le choix a été fait de déployer des capteurs connectés sur des bâtiments publics afin de réaliser des économies d'énergie. Ce projet avait vu son initiation motivée par des fuites non détectées sur les réseaux d'eau, impliquant chaque année des coûts toujours plus élevés pour la collectivité. Depuis, les investissements réalisés, l'aide d'entreprises spécialisées et des montages financiers impliquant des partenariats publics-privés, cette dimension d'économie d'énergie a infusé dans tous les services de la mairie. L'expérience réussie de ce montage de projet et ce dispositif intelligent a fait cas d'école, et a été le moteur d'un projet urbain participatif, lieu de co-construction de solutions avec les habitants à travers la démarche 🌐 "Saint-Sulpice la Forêt 2030" 🌐.

Souveraineté et citoyenneté : rester maître et acteur des données

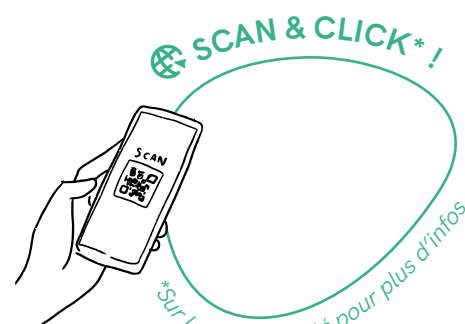
Au niveau local, l'enjeu de souveraineté publique repose sur un choix politique à assumer sur les outils utilisés, qui garantiraient effectivement à la collectivité **une maîtrise de son territoire à travers la maîtrise de ses propres données** et de celles que les acteurs privés génèrent sur son territoire. En effet, si les collectivités ne prennent pas elles-mêmes la main pour organiser leur démarche de maîtrise des données, voire de structuration

d'une démarche complète d'*open data*, d'autres le feront, comme des entreprises privées à but commercial, telles que des plateformes internationales de location de logements, d'aide à la navigation GPS ou encore de covoiturage. Celles-ci détiennent à ce jour les informations les plus fiables, les meilleures statistiques, une mesure des flux en temps réel qui dépasse souvent la maîtrise d'œuvre locale. Et pourtant, leurs usages des données ne vont pas forcément toujours au bénéfice de la collectivité et de ses citoyens. Il s'agit donc, dans la recherche de la souveraineté des données comme dans celle de l'ensemble des solutions numériques choisies, de retenir **le principe de solutions souveraines, dont la création et la destination servent la collectivité**, le territoire, voire les biens communs.

En corollaire, cette démarche de souveraineté fait écho à l'enjeu de favoriser et de permettre l'implication citoyenne et le contrôle démocratique dans l'utilisation des données (et donc dans le pilotage des démarches de *Smart village*). En outre, l'exercice facilité de la citoyenneté par les données pourra créer un terreau fertile pour des innovations locales à forte valeur ajoutée pour le territoire.

Cybersécurité : sécuriser les données et garantir la continuité des systèmes d'information

"En janvier 2020, seuls 33 % des fonctionnaires territoriaux interrogés déclarent que leur organisation avait mis en place un programme de cybersécurité. Le manque de budget et de personnes qualifiées justifie en partie les difficultés des collectivités territoriales en matière de cyber protection de leurs outils et données numériques." 🌐



Repères méthodologiques

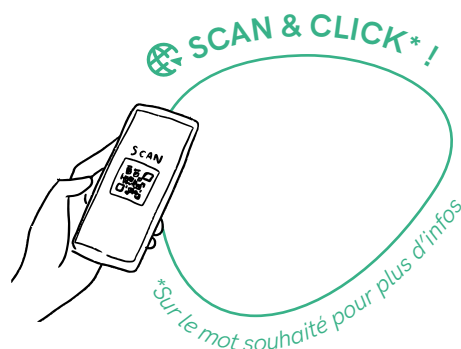
Alors que la cybersécurité semble le parent pauvre des sujets à l'agenda des collectivités locales, ce sujet n'en demeure pas moins hautement sensible et à fort niveau de risque pour toute collectivité aujourd'hui, quelle que soit sa taille, quelle que soit sa localisation. La sonnette d'alarme a été tirée lors des travaux menés dans le cadre du rapport d'information sénatorial abouti fin 2021. Il a par exemple exposé le cas de Villers-Saint-Paul (60), petite commune rurale de l'Oise, relaté par son maire adjoint et qui a fait réfléchir tous les élus présents du fait de la gravité des attaques subies et des dommages causés : l'effacement de l'intégralité des données des deux serveurs de la commune cryptés (finances, ressources humaines, services techniques...), a conduit la mairie à l'arrêt pendant plus de 6 mois et à ressaisir toutes les données 🌐. Citons aussi Marie Nedellec, adjointe au maire de La Rochelle (17) chargée notamment de la transformation numérique et des systèmes d'information. « *Cela n'arrive pas qu'aux autres !* ». La ville de La Rochelle a quant à elle été victime d'une cyberattaque de grande ampleur fin 2021.

Il y a donc urgence à poser ce sujet au cœur des débats, et agir pour prévenir et sécuriser les systèmes des collectivités, et ce pour deux raisons majeures. La première, qu'une démarche avertie de la collectivité fera prévaloir la prévention à la réparation des dégâts, à l'heure où l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information alerte sur le nombre grandissant de cyberattaques. Deuxièmement, car les données qui peuvent être volées sont sensibles : sécurité sociale, état civil, informations bancaires, médicales, cyber attaque, ...

Le défi à relever pour les communes rurales peu dotées de moyens est grand, et le rôle de l'Etat de les accompagner est indispensable. Il lance à ce titre un nouveau dispositif doté de forts moyens pour soutenir l'acquisition et le déploiement de produits et services de cybersécurité dans les collectivités territoriales 🌐.

Chaque commune rurale pourra alors réfléchir à donner lieu à ces actions concrètes en matière de cybersécurité, qui émanent des propositions du rapport sénatorial (*extraits*) :

- "Sensibiliser les élus communaux et intercommunaux ainsi que leurs services aux enjeux de la cybersécurité, notamment sur : l'ampleur des menaces numériques, et l'existence de lourdes conséquences en cas d'attaques ;
- Appliquer le principe de subsidiarité en matière de politique de sécurité numérique ;
- Mettre en place des plans ou des procédures de continuité et de reprise d'activité en cas de survenance d'une crise d'origine numérique ;
- Revaloriser les fonctions de responsable de la sécurité des systèmes d'information dans les collectivités d'une certaine taille, ou à défaut identifier le référent technique au sein de sa collectivité et le valoriser. "



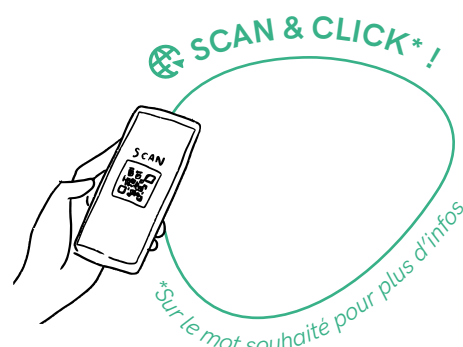
Mutualisation des solutions & communs numériques : co-construire des solutions entre territoires et entre acteurs

De nombreuses collectivités ont compris très vite l'intérêt d'ouvrir leurs données et de mutualiser moyens et services pour les capitaliser et les traiter. Pour autant, la donnée produite (et parfois gratuite) est souvent inutilisable par manque d'ingénierie au sein des collectivités (*Comité de consultation du 21 octobre 2021*). Qui s'intéresse aux données se confronte donc rapidement à un niveau de technicité qui peut faire peur. De la création à la conservation des données, en passant par la collecte, la mise à jour, la montée en qualité et le stockage, chaque étape de vie d'une donnée requiert des compétences spécifiques, que ne possède parfois pas la collectivité.

C'est pourquoi la recherche de solutions numériques mutualisées doit être **un fondement premier dans l'approche sur ces questions, afin d'éviter le risque pour les petites collectivités de s'épuiser** dans la gestion de données, ou que chaque territoire invente une solution isolée sans consolidation pérenne de son modèle économique pouvant faire peser sur la viabilité des solutions. D'où la nécessité de **mutualiser ses travaux et de garantir l'interopérabilité de ses données** et de ses systèmes d'information. Le préalable étant bien sûr que le contrôle de la donnée reste au cœur de la démarche.

Chaque collectivité devrait par conséquent **donner les moyens techniques à ses agents les plus directement impliqués**, avec une responsabilité pour les directeurs de mise en réseau, et pour les élus de structurer des Directions des Systèmes d'Information (si existant) avec un ordre de mission de travailler en étroite collaboration avec les acteurs nationaux et les réseaux d'échange sur des champs thématiques, pour chercher absolument la co-création de solutions. Les orientations prises pourront ainsi favoriser l'interopérabilité, la mutualisation, le respect des communs, et l'éthique, sans oublier la minimisation de l'impact environnemental. Pour travailler cet aspect de souveraineté des données, il sera bon de s'attarder sur **le potentiel des logiciels libres** comme un levier pouvant rejoindre cette garantie recherchée : à ce titre le nouveau Plan d'action "Logiciels libres et communs numériques" 🌐 lancé par l'État en novembre 2021 a pour vocation de faciliter l'utilisation des logiciels libres au sein de l'administration, et l'ouverture des codes sources du secteur public.

Au-delà de la mutualisation dans la recherche de solutions, la collectivité aura tout intérêt à prendre conscience de son rôle dans la **consultation et la contribution aux communs numériques** 🌐. Précisément, la collectivité tirera des avantages certains, soit à ouvrir des ressources qu'elle développe ou détient, soit à contribuer à des ressources tierces pré-existantes ou à construire. Le recours au modèle des communs présente l'avantage d'offrir une plus grande richesse ainsi qu'une meilleure répartition de la valeur produite par la collectivité, mais également d'engager les usagers d'un service dans une démarche de maintenance et de développement de ce dernier. Cela permet également de renforcer l'accessibilité à ce service. Par exemple, la conception de nouveaux services de mobilité douce pourra s'appuyer sur la Fabrique des mobilités 🌐 qui présente des communs sur la mobilité, recenser les équipements cyclables en données géographiques sur Open Street Map, ou encore rendre visibles et faire connaître les initiatives locales en matière de transition sur Transiscope 🌐.



Repères méthodologiques

Checklist 3 : Les questions à se poser dans le cadre d'une démarche de gestion et d'ouverture des données

○ De quelles données puis-je disposer aujourd'hui concernant mon territoire et ses habitants ?

» Recommandation : Trouver les sources de données pertinentes est souvent une gageure tant les plateformes sont rarement visibles du grand public et presque confidentielles. Malgré tout, l'Etat 🌐 et les Régions 🌐, notamment, se sont engagés dans ces travaux de qualification et visualisation, en appui aux territoires. S'appuyer sur les usages existants des habitants (par la participation citoyenne et la proximité qu'elle induit), notamment via l'exercice des cartographies participatives (voir l'encadré), ou enfin en passant par l'identification d'acteurs économiques qui collectent des données sur le territoire, avec des partenariats possibles pour la mise à disposition des données.

○ Qui construit ou collecte ces données ? Comment ?

» Recommandation : Rester vigilant lorsque les données sont collectées ou produites par de grands opérateurs privés ou déléguaires de services publics, en s'interrogeant sur la manière dont les données sont hébergées, la souveraineté de la collectivité sur l'accès et l'usage, la protection des données sensibles...

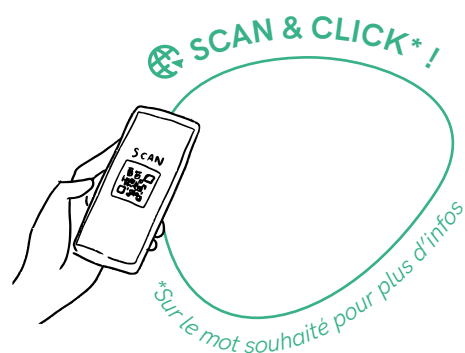
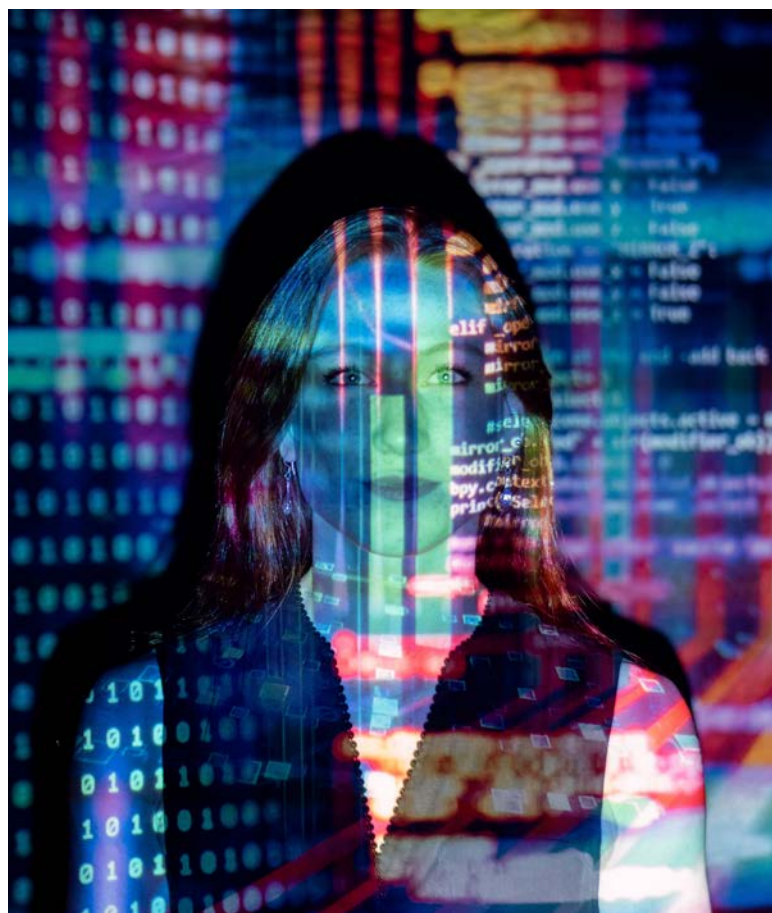
○ Quelle utilisation de ces données peut-on envisager de faire ?

» Recommandation : Clarifier l'ambition du projet d'utilisation des données parmi les multiples objectifs possibles, dépendant du champ d'action choisi : amélioration de l'éclairage public, optimisation de la gestion de l'eau, gestion du trafic routier, optimisation du logement touristique, réduction des déchets, ...

○ Qui y accède ? Comment y accède-t-on ?

» Recommandation : Rendre les données visibles et appropriables par les partenaires territoriaux et le grand public est l'un des

enjeux de l'usage de la donnée. La datavisualisation, à la croisée de la data science (analyse des données), de l'informatique (développement / code / SIG) et de la communication (éditorialisation) permet une appropriation efficace, élaborée au moyen de plateformes dédiées.



ACTEURS CLÉS ET PLATEFORMES RESSOURCES SUR LES CHAMPS :

Démarches open data (données numériques ouvertes)

○ **EtaLab** 🌐

Intégré à la DINUM, EtaLab coordonne la politique d'ouverture et de partage des données publiques (open data), il développe et anime la plateforme d'open data data.gouv.fr destinée à rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat, de ses établissements publics et, si elles le souhaitent, des collectivités territoriales et des personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public.

○ **Observatoire des territoires** 🌐

Plateforme qui rassemble, analyse et diffuse les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires.

○ **Open Data France** 🌐

Association réunissant les collectivités locales engagées dans l'ouverture des données publiques, publiant des ressources et un catalogue des Organismes et des Plateformes publiant des données en open data.

Logiciels libres

○ **AVICCA** 🌐

Association regroupant des collectivités engagées dans le numérique, pour faciliter l'échange des pratiques et agir au plan national. Au-delà des infrastructures et des réseaux, les axes de travail incluent le numérique éducatif, les SIG, les territoires intelligents, la cybersécurité, les services de la donnée, l'inclusion numérique, les impacts environnementaux du numérique, ...

○ **Banque des Territoires** 🌐

Boîte à outils incluant des guides informatiques pour la gestion de données territoriales, la cartographie des ensembles de données ou encore un guide des bonnes pratiques pour la gouvernance des données territoriales.

○ **Clusif** 🌐

Association de promotion de la cybersécurité, réunissant entreprises et administrations autour du développement des bonnes pratiques pour la sécurité du numérique.

○ **DINUM** 🌐

La direction interministérielle du numérique (DINUM) accompagne les ministères dans leur transformation numérique, conseille le gouvernement et développe des services et ressources partagées. Elle pilote la mise en œuvre du volet Transformation numérique de l'État et des territoires et partage des publications accessibles sur la feuille de route et les actions.

○ **FNCCR** 🌐

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau.

○ **Mission Société numérique** 🌐

Une plateforme de ressources pour la mise en place de votre politique publique d'inclusion numérique.

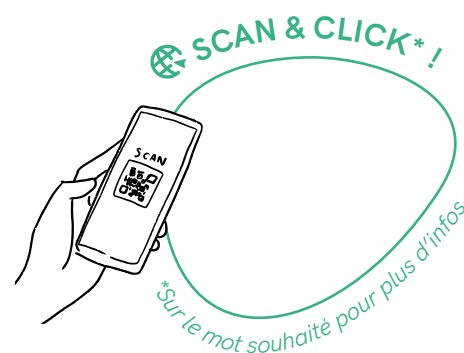
Numérique transversal ou thématique

○ **ADULLACT** 🌐

Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales, qui a pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des Administrations et Collectivités territoriales dans le but de promouvoir, développer et maintenir un patrimoine de logiciels libres utiles aux missions de service public.

○ **Open Mairie** 🌐

Association de développeurs informatiques qui a pour but de promouvoir, développer et mutualiser un patrimoine commun de logiciels libres aux communes.



Repères méthodologiques

Pour aller plus loin :

- **Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ?** 🌐 Défenseur des Droits, 2022.
- **Observatoire open data des territoires 2021** 🌐 : Etat des lieux et mise en perspective des stratégies de publication des données au sein des collectivités locales. Open Data France, 2021.
- Open data et collectivités territoriales. Réussir sa démarche data. A. Petel, F. Petit, M. Barnoin, V. Kober, 2021.
- Rapport d'information **"Les collectivités territoriales face au défi de la cybersécurité"** 🌐 Babary, S. et Gatel, F., 2021.
- **Gestion des données. Quels outils et quelle stratégie pour les territoires ?** 🌐 Banque des Territoires, 2020.
- **Pour une politique publique de la donnée** 🌐, Mission Bothorel, 2020.
- **Charte de la Ville intelligente et éthique** 🌐. ADULLACT, 2019.
- **La donnée au cœur de la Smart city** 🌐, CEREMA.
- **Vers le smart village ? Renouveler l'accès aux services en territoire rural avec les données** 🌐, ADRETS et SCOP La Péniche, 2018.
- **Cybersécurité : toutes les communes et intercommunalités sont concernées** 🌐, AMF, 2020.
- **Guide pratique pour une collectivité et un territoire numérique de confiance** 🌐, Banque des Territoires, 2020.
- **Tutoriel des Communs Numériques : guide pratique pour s'engager dans une démarche de Commun Numérique** 🌐, Labo Société numérique, 2019.

2.4 // THÈMES TRANSVERSAUX À UNE DÉMARCHE DE SMART VILLAGE

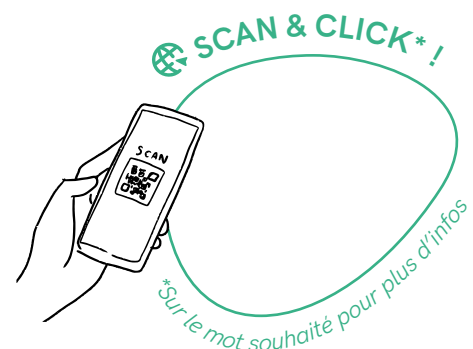
La coopération territoriale

Nous aborderons ici la manière dont les territoires ruraux s'inscrivent, à la fois, dans un écosystème (lien urbain-rural, lien rural-rural) et doivent être interconnectés avec d'autres territoires, mais également l'écosystème "endémique" et l'importance de l'inclusion de toutes les parties prenantes qui font vivre le territoire dans une démarche de *Smart village*. Cette double échelle permet de créer les conditions d'une coopération territoriale réussie.

Pourquoi c'est un enjeu du Smart village ?

La coopération infra-territoriale

Comme nous l'avons rappelé dans les éléments définitionnels au début de ce guide, s'inscrire dans une démarche de *Smart village*, c'est chercher à trouver des solutions innovantes et soutenables pour répondre aux défis auxquels est confronté son territoire, qu'ils soient environnementaux, sociaux, politiques, etc., en s'appuyant sur les ressources disponibles. Un *Smart village* n'est pas une démarche court-termiste, à définir en comité restreint. **Réfléchir à l'avenir de son territoire, à sa transition, nécessite d'impliquer les acteurs qui font vivre ce territoire au sens large** : élus du



territoire, pouvoirs publics, techniciens, acteurs socio-économiques, habitants et collectifs citoyens, chercheurs (pour nourrir les réflexions des apports et travaux engagés sur la thématique, mais également pour documenter les mécanismes à l'œuvre dans la démarche). Prendre en compte l'écosystème territorial permet alors d'**éviter de mener un projet "hors-sol" qui souffrirait d'un manque de légitimité**. Engager son territoire dans une démarche *Smart village* nécessite de créer une vision et un imaginaire commun autour de ce que l'on souhaite voir émerger comme solutions innovantes. Pour faire émerger une vision commune, il est primordial que cette coopération respecte le **principe de transversalité**.

La transversalité recherchée peut alors s'envisager :

- soit en croisant les regards et expertises du plus grand nombre possible d'acteurs autour d'une thématique particulière (**transversalité des publics**) ;
- soit en abordant plusieurs thématiques sous un angle particulier ou avec un public particulier, ou sur un micro-territoire identifié comme prioritaire (**transversalité des thématiques**).

Ce type de gouvernance implique de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la problématique traitée, dans une vision à 360° et de repousser les limites institutionnelles normées pour trouver les solutions les plus adaptées aux besoins des territoires.

La coopération territoriale, ou comment dépasser la question des compétences

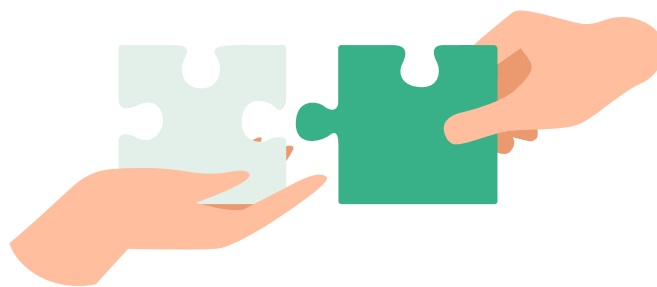
La loi NOTRe a redistribué en partie les cartes sur la question de la répartition des compétences entre communes et intercommunalités, et de fait, beaucoup d'élus s'interrogent sur l'opportunité d'investir un champ thématique (la mobilité par exemple) qui ne tombe pas dans le champ des compétences de sa collectivité. Dans ce cas de figure, la coopération territoriale apporte aussi une valeur ajoutée. Elle permet en effet de nouer les bons partenariats entre chefs de file

S'appuyer sur un tissu associatif

À Lormes (58), au Pays de Redon (35, 56, 44), et à Ayen (19), les projets développés s'appuient sur un réseau d'associations qui apportent un vivier de bénévoles mais se font aussi les relais, voire les ambassadeurs des projets menés.

Se reporter aux fiches expériences pages 72 et 92 et 108 pour plus d'informations.

clairement identifiés sur un sujet et partenaires locaux qui peuvent aussi être moteurs pour relayer les réflexions et initiatives.



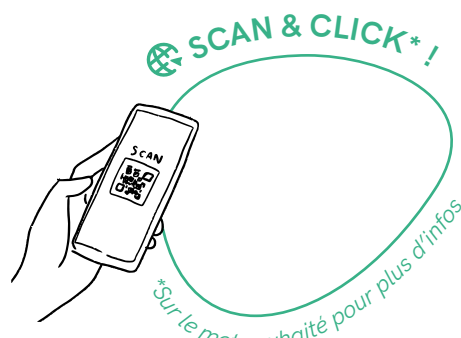
La coopération extra-territoriale

« Les villages intelligents peuvent aussi mettre en place des coopérations et des alliances avec d'autres communautés et acteurs de territoires ruraux et urbains » [Définition du projet pilote Eco Social Smart Village, 2020].

Au-delà de l'intérêt de mobiliser l'ensemble des parties prenantes d'un territoire investi dans une démarche Smart village, il convient de ne pas perdre de vue les interactions possibles avec des acteurs supra-territoriaux, voire d'autres échelles territoriales.

Comme le montre la citation ci-dessus, la coopération territoriale peut dépasser les frontières. **Faire du lien avec d'autres territoires ruraux ou urbains confrontés aux mêmes défis et engagés dans des démarches similaires**, peut être un apport non négligeable. Cela peut permettre le **recensement d'innovations** et de projets engagés ailleurs, de retours d'expériences sur ce qui a fonctionné ou non, d'**éventuelles mutualisations d'actions ou d'outils** lorsque le territoire est limitrophe. In fine, la mise en réseau permet de valoriser les initiatives dans les territoires, les complémentarités et **faire de la démarche Smart village, une démarche attrayante pour les autres territoires**.

Les fiches expériences présentes à la fin de ce guide s'inscrivent dans cette volonté d'essaimage, afin de faire du lien entre des démarches de Smart villages et être des ressources inspirantes pour les territoires qui souhaiteraient s'engager à leur tour.



Repères méthodologiques

La coopération ville-campagne : l'exemple du contrat de réciprocité Brest métropole - Pays Centre Ouest Bretagne 🌐

Lancée en 2015, l'idée de ces contrats est de favoriser des partenariats entre zones urbaines et rurales sur des intérêts communs. Parmi ces contrats, l'exemple du partenariat mis en place entre le Pays Centre Ouest Bretagne et Brest Métropole est à citer, autour de 3 grands axes : le développement économique et l'insertion, l'énergie et l'environnement, la santé, la culture, et les services. Les apports pour ces deux territoires sont significatifs avec des partages d'expériences, mais également d'ingénierie commune, le développement de projets communs, le tout dans une volonté partagée de « dynamiser l'Ouest breton ».

Checklist 4 : Où en est mon territoire sur la coopération territoriale ?

- Quels sont les acteurs à mobiliser prioritairement autour de mon projet de *Smart village* ? Vous pouvez vous aider du tableau d'identification des acteurs figurant page 160, en annexe de ce guide.
- Qu'est-ce que j'attends de ces acteurs : une implication directe dans le projet, l'apport d'expertises, une mise en réseau... ?
- Selon quelles modalités vais-je communiquer et travailler avec eux ?
- Des réflexions similaires sont-elles à l'œuvre sur des territoires voisins ?
- Comment mon projet peut-il être mis en cohérence avec des dynamiques supra-territoriales (schémas régionaux ou départementaux par exemple) ?

Quelques conseils

- **S'assurer d'un panel large de participants à la démarche** et que ces derniers partagent les objectifs et trouvent leur place. Il n'est pas forcément nécessaire que tout le monde participe à tout. Certaines gouvernances élargies utilisent le système de collèges ou comités.

- **Dépasser la logique des silos et être en veille sur ce qui se fait ailleurs** avant de se lancer dans la démarche.

- **Penser dès le début aux possibilités de mutualisation.** Par exemple, un outil développé pour les habitants d'un territoire peut potentiellement intéresser et servir au territoire voisin. Cette logique de mutualisation permet par ailleurs de générer des économies d'échelle au vu des coûts induits et potentiellement d'atteindre une masse critique d'utilisateurs.

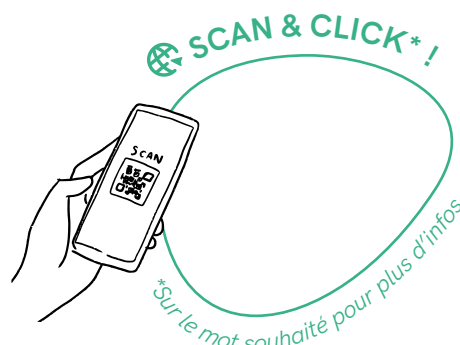
Les points de vigilance

- **S'assurer de l'accessibilité de l'information à toutes les parties prenantes**, y compris en dehors du cadre des rencontres, afin que d'autres partenaires potentiels puissent rejoindre la démarche en cours de route.

- **Se poser la question de la nécessité de recourir à un appui externe en termes d'ingénierie**, soit pour animer la démarche, soit pour apporter une expertise technique sur un sujet spécifique (auquel cas, il s'agit d'anticiper la manière de le financer).

- **Tenir compte du contexte local, des contingences politiques, en veillant à associer les acteurs clés qui ne seront pas les mêmes selon les sujets abordés.**

- **Rester vigilant et attentif à l'implication des partenaires sur le long terme**, pour éviter les risques d'essoufflement de la mobilisation.



L'exemple de la démarche "Saulnois Innovation" initiée par la commune de Dieuze (57)

Afin de lutter contre une baisse démographique et de renforcer l'attractivité de son territoire, la commune de Dieuze (57) s'est rapprochée de l'Université de Lorraine. À travers la signature d'une convention avec un laboratoire de recherche, plusieurs plateformes collaboratives ont été créées afin de développer une culture de l'innovation et d'accompagner les porteurs de projets innovants, sur des thématiques à fort enjeu pour le territoire.

Se reporter à la fiche expérience page 80 pour plus d'informations.

Pour aller plus loin :

- **Faire ensemble 2030, fiches de projets en coopération** 🌐, La Fonda, 2022.
- **Cinq formes de coopération adaptées aux besoins des territoires ruraux** 🌐, Avise, 2020.
- **Livret Faire de la coopération une source de développement** 🌐, Institut des Territoires coopératifs, 2021.
- **La coopération, une opportunité pour le développement des territoires ruraux** 🌐, RRN, 2020.
- **Réinventer le couple communes-communautés : un enjeu d'efficacité... et de démocratie ?** 🌐 ADGCF, 2018.

Les tiers-lieux

Depuis quelques années, les tiers-lieux sont devenus de véritables outils permettant d'apporter des exemples concrets de réussite de la transformation, du renouvellement et/ou du développement notamment au sein des territoires ruraux.

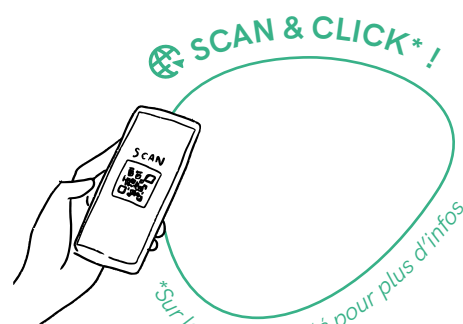
Les caractéristiques des tiers-lieux

Ces tiers-lieux, véritables laboratoires de la transition des territoires, permettent de mettre en synergie des citoyens, des acteurs privés et publics, qui souhaitent créer des espaces propices à la rencontre, à l'innovation, au faire ensemble, ou encore au développement d'initiatives pour faire vivre et rendre attractif le territoire. Ces espaces forment par ailleurs un élément de réponse sociétal face à l'enjeu démocratique de pallier le déficit de confiance de la part des citoyens envers les institutions.

Qu'ils soient issus d'un porteur public, privé, ou d'un collectif d'habitants, les tiers-lieux s'inscrivent dans un fonctionnement libre et ouvert, en intégrant l'ensemble des acteurs et en jouant sur la complémentarité entre la collectivité et les initiatives privées.

Trois critères viennent encadrer la mise en place d'un tiers-lieu (*Entretien avec Marc Laget, Programme "Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens", ANCT*) :

- Un processus qui doit apparaître comme **pertinent à plusieurs acteurs en même temps**. Il ne peut s'agir d'une démarche d'initiative unilatérale. Par exemple, un espace de coworking imaginé uniquement par une commune, sans consultation citoyenne, et sans un repérage préalable du besoin ou de l'opportunité de développer cet espace, ne saurait s'inscrire dans une démarche de *Smart village* ;
- Pas de succès possible sans **hybridation du modèle économique**. Le modèle économique doit pouvoir reposer sur la combinaison d'une activité marchande (petit restaurant, café, manifestations culturelles, formations, places de coworking, location de salles...) avec la production d'une valeur non marchande (innovation sociale, production de biens communs, solidarité...), soutenue par les pouvoirs publics ;
- Une **gouvernance ouverte**, associant une équipe municipale avec ses instances de décision et une participation des citoyens et usagers pour faire émerger des idées et les soutenir financièrement. Cela permet de ramener dans le périmètre de la décision publique des acteurs qui pourraient s'en sentir éloignés.



Repères méthodologiques

La dynamique des tiers-lieux en milieu rural

Les tiers-lieux sont des acteurs de plus en plus présents dans les territoires ruraux, comme cela a été constaté lors du déploiement de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de Territoire »** piloté par l'ANCT.

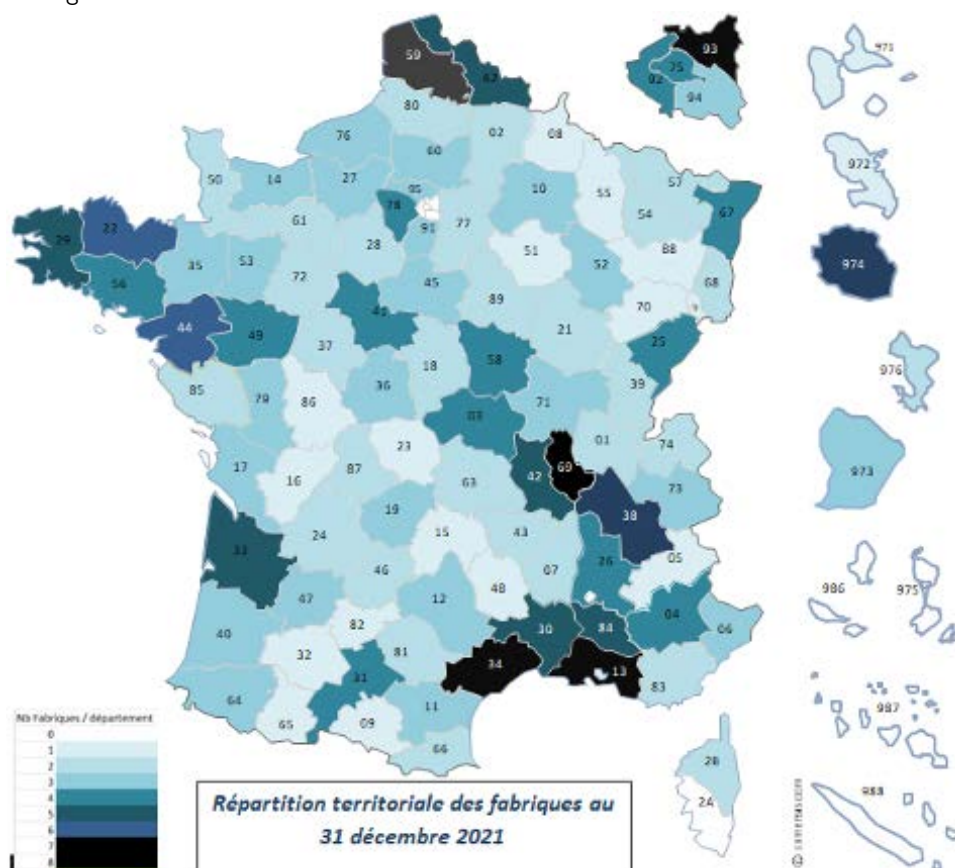
Afin de renforcer la cohésion des territoires et soutenir les espaces les moins dotés en population, en densité ou en richesses économiques, l'AMI Fabriques de Territoires affichait deux grands objectifs géographiques : parmi les 300 Fabriques de Territoire soutenues, **150 seraient situées en quartier prioritaire de la politique de la ville ou à proximité immédiate et 150 fabriques seraient implantées hors des grands centres urbains. Ces objectifs ont été atteints.**

Plusieurs critères permettent de préciser ce positionnement « en dehors des grands centres urbains » car la notion de ruralité, sous-jacente à cette partition territoriale, relève de plusieurs approches :

- 225 fabriques (75 %) sont situées en dehors des 22 métropoles ;
- 164 fabriques (55 %) sont situées sur des communes de moins de 20 000 habitants ;
- 151 fabriques soit 50% sont situées sur des communes en dehors des pôles urbains de plus de 200 000 habitants ;
- Une fabrique sur cinq (27%) est située dans une commune de moins de 2000 habitants en dehors des pôles d'attractivité ;

- Près d'une fabrique sur trois (29 %) est localisée en zone de redynamisation rurale (ZRR), ces zones étant définies par la loi du 4 février 1995 comme fragiles sur le plan socio-économique ;
- De même, près d'une fabrique sur trois (31 %) est implantée en zone peu dense ou très peu dense (référence à la grille de densité démographique, critère désormais reconnu comme le plus apte à représenter la ruralité) ;
- Pour un quart d'entre elles, les fabriques sont situées en zone de massif.

Si l'on considère l'évolution des candidatures de tiers-lieux implantés dans ces territoires, leur proportion n'a cessé d'augmenter entre octobre 2019 et octobre 2021, actant ainsi un rattrapage progressif de la présence des tiers-lieux en milieu rural, par rapport au monde urbain.



Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, 2021.



Enfin il est à noter qu'**au moins une fabrique de territoire a été créée dans chaque département**, comme le montre la carte de répartition géographique des fabriques de territoire, plus marquée dans les départements où les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont plus nombreux.

Quel rôle pour les tiers-lieux dans la démarche *Smart village* ?

La présence de tiers-lieux, comme vecteurs de coopération territoriale et de lieux d'expérimentation de nouvelles solutions, revient régulièrement dans les territoires où sont recensées des expériences de Smart villages dans ce guide. On le voit particulièrement à travers les fiches expériences de Arvieu (12) page 68, de Bourrou (24) page 76, ou encore de Dieuze (57) page 80.

En matière de transformation numérique du territoire, les tiers-lieux jouent un rôle actif dans sa mise en œuvre et sont à la fois :

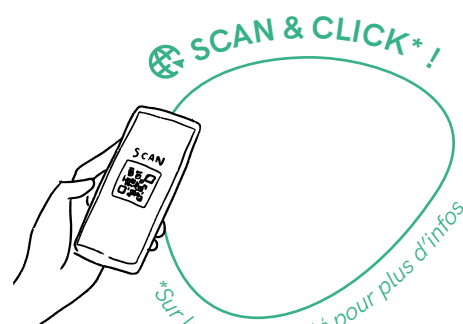
- utilisateurs et intégrateurs de solutions (en particulier pour la création de circuits-courts) ;
- développeurs de ressources numériques en communs (notamment autour du support Movilab) ;
- intégrateurs et démonstrateurs numériques en particulier dans les fab labs en activant un important parc de machines à commande numérique notamment d'impression 3D.

Par ailleurs, les tiers-lieux sont tous **impliqués dans le défi de la transition écologique** : *repair cafés*, ressourceries, recycleries, agriculture urbaine, tiers-lieux nourriciers, covoiturage & mobilité, télétravail & coworking etc. La question des nouvelles citoyennetés constitue aussi l'une des principales thématiques d'entrée dans les tiers-lieux, puisqu'ils ouvrent largement leurs portes à de nombreuses catégories de citoyens et d'usagers.

Très présents sur ces trois principaux axes de structuration des territoires intelligents, les tiers-lieux sont aussi pratiquement **tous investis dans les domaines artistiques et de l'accès aux droits culturels**, en particulier en milieu rural. C'est notamment le cas sur le territoire du Grand-Est où la plupart des fabriques de territoire utilisent l'art et la culture comme dynamiques larges de rassemblement des acteurs :

- Familles Rurales à Poix Terron (Ardennes) ;
- E-graine Grand-Est à Chenegy (Aube) ;
- L' Association Quai des Arts à Polisot (Aube) ;
- Jazzus Production à Reims (Marne) ;
- Simone - camp d'entraînement artistique à Châteauvillain (Haute-Marne) ;
- Maison d'animation-formation de Courcelles, Saint-Loup-sur-Aujon (Haute-Marne) ;
- La Tour des Villains, Le Montsaigeonnais (Haute-Marne) ;
- La cabane des créateurs à Schiltigheim (Bas-Rhin) ;

Cependant les responsables des tiers-lieux, qu'ils soient situés en zone rurale comme en secteur urbain, n'ont eu à ce stade que **peu d'opportunités de s'impliquer dans les processus de conceptualisation ou d'expérimentation de la ville intelligente**, placés dans le périmètre d'action des gestionnaires de réseaux, bailleurs sociaux, opérateurs de communications électroniques ou gestionnaires de plateformes de services ou encore des collectivités.



Repères méthodologiques

Aussi, **un travail de rapprochement est à opérer entre ces deux grandes catégories d'acteurs**, dont les approches respectives devront progressivement converger, en trouvant des points d'articulation, sous l'incitation des administrations et des exécutifs locaux.

Cette recherche de convergence sera plus naturellement effectuée dans la catégorie des communes d'envergure moyenne, des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des territoires de faible densité, où les opérateurs techniques et les grands groupes d'aménagement sont moins présents. Certains syndicats d'envergure départementale ou régionale, comme ceux présents sur le Val de Loire, l'Aude, l'Hérault, le Jura, les Landes, l'Oise, la Manche... pourront constituer des partenaires déjà expérimentés.

Checklist 5 : Où en est mon territoire sur son projet de tiers-lieu ?

- Ai-je repéré une initiative citoyenne, un collectif d'habitants souhaitant créer un tiers-lieu et nécessitant un soutien politique et financier ?
- Ai-je recensé les moyens disponibles (lieu, ressource financière) ?
- À quels besoins viendrait répondre la création d'un tiers-lieu sur mon territoire ? Renforcer le lien social ? Mettre en synergie des initiatives ? Accueillir de nouvelles populations ? etc.

Quelques conseils

- Développer une charte de valeurs communes.
- Avoir une gouvernance agile, ouverte et inclusive, et notamment favoriser l'implication des habitants dans la conception, le développement et la vie du lieu.
- Donner "une couleur" à ce tiers-lieu en fonction des enjeux prioritaires : formation, activités culturelles, emploi...
- Hybrider le modèle : hybridation des publics, des activités, des membres de la gouvernance.
- S'inscrire dans un réseau régional ou se rapprocher d'une "Fabrique de territoire" pour bénéficier de conseils et d'un transfert d'expertises.

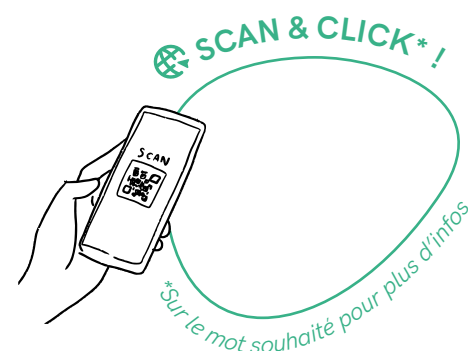
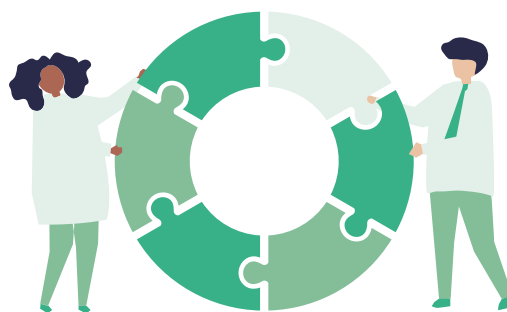
Les points de vigilance

- Inscrire le tiers-lieu dans une réflexion autour de la mobilité sur le territoire, impliquant aussi le fait d'aller vers.
- Questionner la pérennité du modèle économique.
- Ne pas sous-estimer les moyens humains et financiers dédiés à l'animation du tiers-lieu, pour le faire vivre dans la durée.
- Choisir un statut juridique adapté pour éviter que le projet ne soit mis en péril par les aléas et les échéances politiques.

L'exemple du Café'Lib de Bourrou (24)

Créé au sein de l'ancienne école de la commune, ce café associatif permet à la fois de créer du lien social à travers l'organisation d'événements culturels et de conférences-débats, et de faciliter l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire. Le lieu sert également d'espace de coworking.

Se reporter à la fiche expérience page 76 pour plus d'informations.



L'exemple de la Fruitière Numérique à Lourmarin (84)

Ancienne coopérative de vente de fruits et légumes, ce lieu s'est reconverti en espace numérique. Un accompagnement est proposé aux porteurs de projets pour concevoir et prototyper des objets à l'aide d'outils numériques. Le lieu accueille également un espace de coworking, des événements culturels et un marché des producteurs locaux.

Se reporter à la fiche expérience page 96 pour plus d'informations.

Pour aller plus loin :

» Réseaux ressources :

- Le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens 🌐 lancé par l'ANCT, et les reportages sur les fabriques de territoire sur la chaîne hyperliens 🌐.
- La coopérative tiers-lieux 🌐.
- L'association France Tiers-Lieux 🌐, et son rapport d'activité 2021 🌐.
- Les réseaux régionaux de tiers-lieux 🌐 pour mutualiser des moyens, bénéficier de conseils ponctuels ou de prestations d'accompagnement.
- Les structures et dispositifs de conseil comme le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) 🌐 ou les lieux d'accueil BGE 🌐 pour l'appui aux entrepreneurs.

» Documents et plateformes ressources :

- Le Cahier d'activité des Tiers Lieux 🌐, proposé par la Compagnie des Tiers-Lieux.
- Le wiki de Movilab 🌐, qui comprend de nombreuses ressources libres.
- Outil d'évaluation Commune Mesure 🌐.

Les mobilités durables

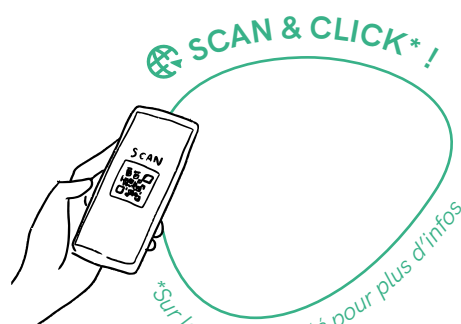
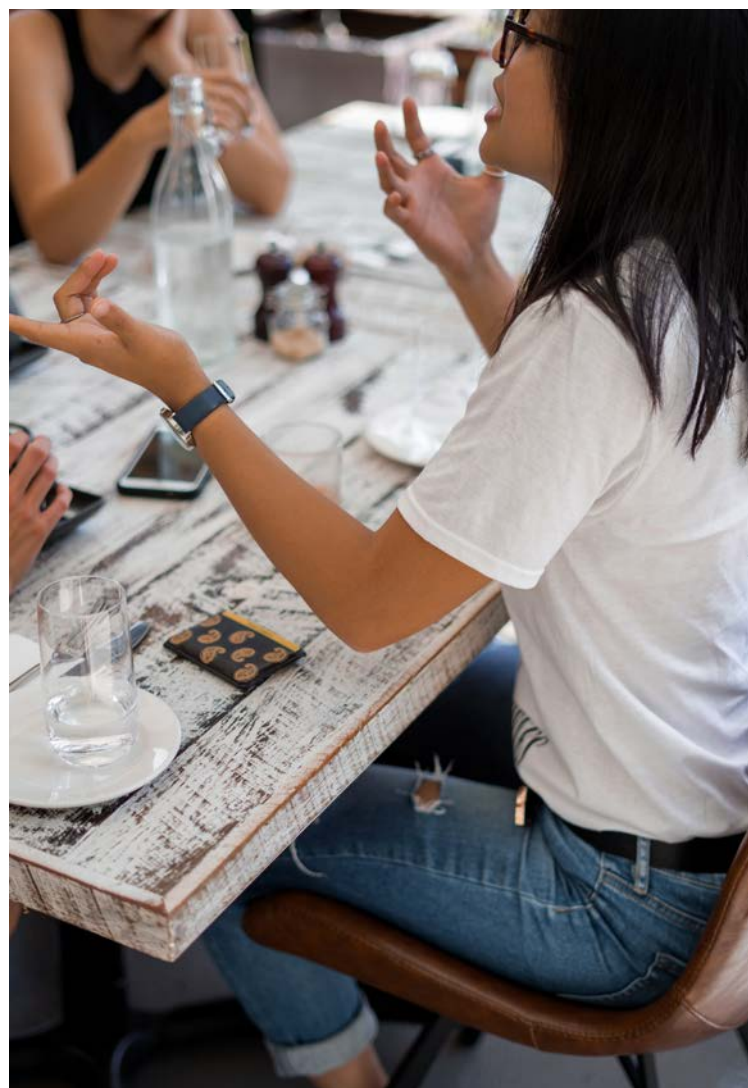
Si la problématique de la mobilité en territoire rural et péri-urbain est présente depuis de nombreuses années, les impacts sur la vie quotidienne (coûts, temps) semblent de plus en plus peser sur les habitants de ces territoires. Il existe donc un enjeu réel à penser la mobilité du quotidien dans les zones rurales, et en relation avec l'avenir de la voiture.

Pourquoi c'est un enjeu du *Smart village* ?

Un enjeu global et d'actualité

Les territoires ruraux sont fortement marqués par la mobilité pendulaire, intra ou extra-territoriale, et particulièrement dépendants de la voiture individuelle. Si les mentalités tendent à évoluer concernant cet usage, en lien avec les impacts économiques et écologiques, elles doivent être soutenues par une offre de mobilités durables à

l'échelle territoriale adaptées aux besoins de la population. Les impératifs de temps, d'espace et d'organisation de la vie quotidienne peuvent être de véritables freins à l'utilisation d'autres moyens de locomotion. Tout l'enjeu repose donc sur une adéquation de ces nouveaux services aux besoins des habitants. La Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) permet aux collectivités de se saisir de la thématique et de mener des réflexions, en vue notamment d'une sortie du « tout voiture ». Les territoires peuvent donc engager des réflexions globales sur la mobilité et son évolution à venir.



Repères méthodologiques

Au service des habitants

Les mobilités durables de demain doivent être construites pour et avec les habitants du territoire et en fonction de leurs besoins. Salariés, publics scolaires, personnes en situation d'insertion, population âgée, autant de besoins et d'usages différents auxquels la mise en place de mobilités durables doit répondre. L'amélioration de la mobilité des habitants sur leur bassin de vie, et la réduction de l'impact écologique s'inscrit pleinement dans la démarche *Smart village*. Une mobilité bien pensée, c'est également une meilleure qualité de vie pour les habitants, une attractivité du territoire et un impact sur l'économie locale. L'enjeu est donc bien d'associer les habitants, les socio-professionnels et les élus à mener une réflexion globale et mettre en œuvre des solutions innovantes (auto-partage, vélo-partage...). L'approche de la mobilité au niveau du bassin de vie peut permettre de proposer des solutions alternatives. Nous pouvons également souligner le développement d'une nouvelle forme de tourisme (*Slow Tourisme*), qui enjoint également à réfléchir à l'offre de mobilité durable à destination des visiteurs.

La dé-mobilité et l'itinérance dans les territoires

Deux autres enjeux nous semblent essentiels enfin dans l'approche de mobilités dites « intelligentes ». Le premier est l'itinérance des services qui, à travers le renforcement d'une offre de services relocalisés pour les habitants, diminue le coût environnemental (voire social) de l'accessibilité aux services. Le second est le principe de dé-mobilité, notamment par le soutien à des lieux et des services relocalisés, où la possibilité d'accueillir le télétravail et les nouvelles formes d'économie est mise en avant ; ce principe prévient les déplacements pendulaires vers les métropoles (tiers-lieux, espaces de coworking, hôtels d'entreprises...).

Checklist 6 : Où en est mon territoire sur les mobilités durables ?

- Qui a la compétence mobilité sur mon territoire ?
- Quels sont les acteurs concernés par la thématique de la mobilité ?

- Un plan de mobilité simplifié a-t-il déjà été réalisé ?
- Existe-t-il un diagnostic des mobilités ?
- Quels sont les atouts et faiblesses de mon territoire en termes de mobilité ?
- Des territoires voisins mènent-ils des expérimentations sur les mobilités durables ?

Quelques conseils

- Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes (élus, techniciens, partenaires privés) sur les enjeux des mobilités durables.
- Mobiliser les opportunités offertes par les outils numériques pour informer les usagers, mutualiser des solutions, voire proposer la rencontre entre une offre et une demande.

Les points de vigilance

- Assurer la coordination et l'articulation entre les différentes options de mobilité.
- Limiter les ruptures de mobilités en proposant des offres en cascade.
- Se préparer à la résistance au changement et laisser le temps aux initiatives de s'installer (l'habitude de la voiture individuelle est encore bien ancrée).
- Déterminer la bonne échelle de territoire pour agir.

Le Rézo Pouce, une solution solidaire entre auto-stop et covoiturage

Né dans le Tarn-et-Garonne, Rézo Pouce est une subtile hybridation de l'auto-stop et du covoiturage. Réseau solidaire pour partager les petits trajets du quotidiens (maximum trente kilomètres), le Rézo met en lien auto-stoppeurs et conducteurs, via une application, un kit de communication (permettant notamment aux conducteurs d'afficher leur lien avec le Rézo), et des zones d'auto-stop identifiés (sur le même principe que les arrêts de bus). Le principe répond particulièrement aux besoins en zone rurale, pour redonner de la mobilité, faire le lien avec d'autres modes de transport (train, covoiturage) et recréer du lien social.

Pour en savoir plus : <https://www.rezopouce.fr/>







L'exemple de Kergo, dispositif d'autopartage à Le Juch (29)

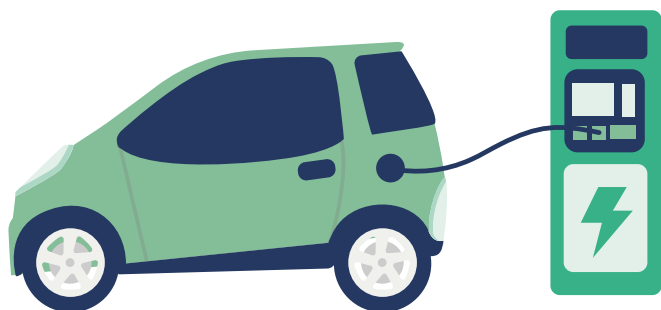
La commune du Juch (29) a lancé un service d'autopartage de deux véhicules électriques pour apporter une solution aux besoins de déplacements de ses habitants, qu'ils soient ponctuels ou réguliers, tout en leur permettant de réaliser des économies. Le dispositif permet également de réduire la dépendance à l'usage de la voiture individuelle en milieu rural, et son impact carbone.

Se reporter à la fiche expérience page 88 pour plus d'informations.




Pour aller plus loin :

- Fiches pratiques du CEREMA  sur la Loi d'Orientation des mobilités.
- Note de synthèse du CEREMA sur le plan de mobilité simplifié .
- La mobilité dans les territoires peu denses , CEREMA.
- La Fabrique des mobilités et ses communs sur la mobilité .
- France Mobilités , plateforme intégrant de nombreux projets et solutions, une revue des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt.
- Cas d'étude mobilités durables , FING et IDDRI, 2018.



2.5 // QUELLES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET HUMAINES MOBILISER ?

D'après le guide édité en 2018 par la Caisse des dépôts, *Construire son Smart Territoire*, trois types de compétences semblent requises pour mener à bien une démarche de *Smart village*  :

- des compétences métiers en rapport avec les projets envisagés ;
- des compétences numériques ;
- des capacités de pilotage, de coordination et de facilitation.

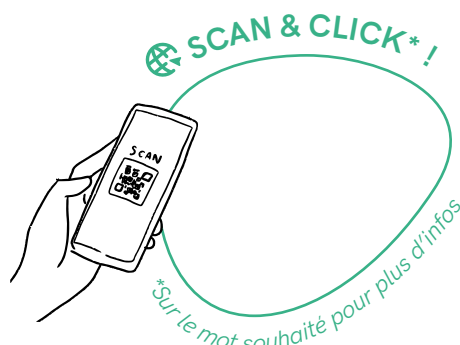
“Or, les collectivités rurales, les centres-bourgs et les petites communautés de communes sont rarement dotés des ressources humaines à même de mener à bien de tels projets. Les plus engagés s'appuient généralement sur un acteur unique, un directeur général des services ou un chef de projet qui cumulera les trois compétences.”

Le besoin en ingénierie peut en outre devenir particulièrement prégnant lors de la montée en charge de la démarche, quand les ressources bénévoles, les expertises externes ponctuelles ou le temps partiel d'un chef de projet ne suffisent plus pour mener à bien le projet.

L'exemple du wiki du Pays de Redon (35,56,44)

Le wiki du Pays de Redon, initié en 2017 pour proposer un espace collaboratif, tout en donnant à voir les projets et initiatives du territoire, a été largement animé par un collectif de bénévoles dans le cadre du Conseil de Développement. Pour doter le projet de moyens d'animations supplémentaires et assurer une montée en charge du wiki, il devient nécessaire de répondre à des appels à projets dont les objectifs s'inscrivent dans ceux du wiki (favoriser la transition, le lien intergénérationnel...).

Se reporter à la fiche expérience page 108 pour plus d'informations.



Repères méthodologiques

Il est toutefois conseillé de faire appel à une organisation qui pourra, si cela est possible, s'appuyer sur un binôme 🌐 :

○ **"un responsable en capacité d'assurer le pilotage opérationnel du projet"**. Cette personne sera le chef d'orchestre, et sera amenée à suivre les études, rédiger les cahiers des charges et conduire le déploiement du projet. Ce suivi doit permettre à la collectivité de conserver la maîtrise de son projet.

○ **"une fonction transversale de suivi et d'enrichissement des projets"**. Il s'agit d'une fonction stratégique qui va habituellement être assurée par le maire ou le DGS afin de prendre de la hauteur et d'avoir une vision étendue. Cela permet d'envisager par exemple les fonctions à mutualiser, d'entretenir la relation avec les partenaires institutionnels de la collectivité, ou encore d'en rechercher des nouveaux.

Les types de compétences cités plus haut peuvent faire appel à des "profils types" et à des compétences précises, qui redéfinissent les métiers s'inscrivant dans le développement territorial et dans la démarche *Smart village*.



En voici trois exemples 🌐 :

» Le médiateur rural

Son rôle : Il fait le lien entre élus, habitants, acteurs privés et acteurs publics. Il accompagne une dynamique réelle de co-construction, favorise l'émergence d'un climat serein entre politiques et populations, ce qui permet in fine la réelle mise en route de projets co-portés.

Son profil : Il connaît parfaitement le tissu politique, associatif, et citoyen local. Il est l'interlocuteur clé entre élus, décideurs, partenaires clés pour tout ce qui concerne les démarches participatives et la prévention ou la gestion de conflits potentiels.

Ses compétences :

- Il dispose d'un excellent relationnel, s'adapte aux représentations et vocabulaires de différentes sphères.
- Il dispose de compétences solides en animation participative, mais aussi et surtout en médiation et communication non violente.
- Il utilise le numérique comme terreau pour une culture commune de la transparence, connaît bien les outils de débat ou de vote en ligne, et les articule parfaitement avec le présentiel.

» L'accompagnateur au changement

Son rôle : Il est l'interlocuteur clé pour les projets structurants de transition sur le territoire, qu'il s'agisse de projets de transition numérique, de transition énergétique, transition des mobilités, etc.

Son profil : Il connaît parfaitement les enjeux locaux et plus globaux du sujet sur lequel il travaille. Il connaît les acteurs clés sur ce sujet qu'ils soient élus, techniciens, entrepreneurs, citoyens engagés. Il a une posture d'accompagnement au changement, qui doit être parfaitement alignée avec la volonté politique locale, et doit permettre d'écouter l'ensemble des points de vue, de lever les freins ou résistances, et d'avancer ensemble.

Ses compétences :

- Il dispose d'un excellent relationnel, s'adapte aux représentations et vocabulaires de différentes sphères.

○ Il dispose de compétences solides en animation participative, mais aussi et surtout en gestion de projet agile, et est capable d'identifier et de lever les freins aux changements.

○ Il dispose d'une solide compétence métier dans son domaine d'expertise.

○ Il utilise le numérique comme un outil de partage des idées autour de son domaine de transition, comme une place pour donner à voir l'avancée des actions, les bonnes pratiques existantes ici et ailleurs.

» L'artisan du numérique et de la donnée

Son rôle : Il est l'artisan du numérique sur le territoire, et a vocation à intervenir en soutien des élus, des porteurs de projets, quels qu'ils soient pour apporter expertise et éclairage technique.

Son profil : Il est en capacité d'apporter ou de piloter les bons outils techniques au service d'une transition intelligente et durable des territoires. Il est la personne ressource pour prendre du recul sur les aspects numériques ou techniques des différents sujets ou projets en cours : analyse data, analyse cartographique, éléments de discours (par exemple, démystifier la question de l'intérêt de la voiture autonome en territoire rural ou celle des réseaux d'énergie intelligents).

Ses compétences :

○ Il dispose de solides compétences techniques transversales sur les questions numériques et tech.

○ Il est curieux, en capacité de s'approprier facilement un nouveau sujet ou un nouvel enjeu.

○ Il dispose de solides compétences en analyse de données et analyse cartographique et territoriale.

○ Il est capable d'adapter son discours à différents niveaux de compétences : professionnels de l'informatique, élus, citoyens, et d'amener via des méthodes participatives à de la prise de connaissance, voire de la prise de conscience et du consensus collectif.

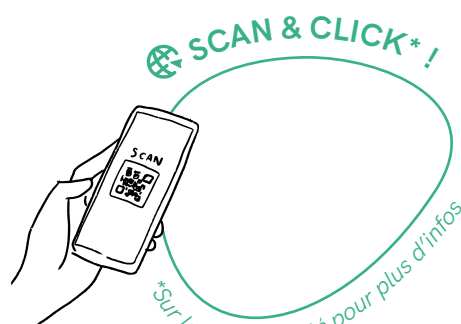
Ces trois exemples présentent évidemment la somme des compétences idéalement complémentaires pour mener à bien une démarche de *Smart village*. Les plus petites collectivités n'ont toutefois pas toujours la possibilité de recruter et pérenniser de tels postes.

Il existe des dispositifs permettant d'aider ces collectivités à identifier et s'entourer des ressources humaines adéquates, notamment dans le cadre d'une montée en charge. En voici deux exemples.

Le volontariat territorial en administration (VTA) permet à des collectivités rurales de bénéficier des compétences d'un jeune diplômé, pour une

mission de 12 à 18 mois maximum, grâce à un soutien financier de l'État d'un montant forfaitaire de 15 000 euros. Les missions incluent, par exemple, l'appui à la réalisation d'un projet de territoire, ou encore la préparation de dossiers de subventions. Plus d'informations ici [🌐](#).

Il existe également des initiatives privées permettant à des communes rurales d'identifier plus facilement des compétences pour des missions de court terme. **L'association InSite, dans le cadre de son dispositif "Erasmus rural"**, organise la mise en relation entre porteurs de projets ou élu.e.s du monde rural et des jeunes volontaires en service civique. Ces missions de volontariat ont pour but de développer des initiatives locales, à vocation culturelle, sociale, ou environnementale. L'association propose également une boîte à outils et un recensement d'initiatives. Plus d'informations ici [🌐](#).



Ressources

Cette partie vise à aiguiller les élus et autres acteurs porteurs de projets qui souhaitent engager une démarche pour mobiliser les acteurs et réseaux ressources utiles à leur avancement, les sources de financements possibles ainsi que des montages financiers à envisager, et enfin des conseils pour conduire un processus d'évaluation de la démarche.

3.1 // ACTEURS ET RÉSEAUX RESSOURCES

De nombreux acteurs et dispositifs ressources peuvent aujourd'hui être sollicités pour aider à l'engagement et la mise en œuvre d'une démarche *Smart village*. En voici une liste non exhaustive.

Accompagnement en ingénierie

La Banque des Territoires 🌐 propose un ensemble de dispositifs de conseil en développement territorial : ingénierie, assistance à maîtrise d'ouvrage ou co-financement d'études.

Le CEREMA 🌐 dispose d'un service dédié à l'accompagnement de projets de "Villes et territoires intelligents".

Il existe également de nombreux bureaux d'études positionnés sur tout ou partie des thématiques d'une démarche *Smart village*.

Dispositifs thématiques

L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a créé plusieurs dispositifs "clés en mains" pour accompagner le développement des communes rurales à travers les outils numériques :

- Campagnol.fr 🌐 est une solution permettant aux communes de créer et disposer d'un site internet afin de communiquer facilement sur les services disponibles et les actualités de la commune auprès des habitants.
- RuraConnect 🌐 est un dispositif qui permet de mettre en relation, via une plateforme de réservation, des tiers-lieux ruraux ou espaces communaux disponibles pour des actifs qui souhaiteraient y télétravailler afin de réduire leurs trajets et temps de déplacement domicile-travail.
- Local.ht 🌐, développé avec Local.bio, est une plateforme permettant de créer une place de marché, afin de favoriser la rencontre entre les commerçants et consommateurs ruraux.

Plateformes ressources pour identifier des bonnes pratiques

Outre les 15 fiches expériences proposées dans ce guide, il est possible de consulter des boîtes à outils, bonnes pratiques et autres retours

d'expériences sur les plateformes suivantes :

» À l'échelle européenne

Le Réseau PAC 🌐 (anciennement Réseau Européen de Développement Rural) a consacré un groupe de travail thématique dédié aux *Smart villages*, de 2017 à 2020 (ressources et boîte à outils disponibles en anglais).

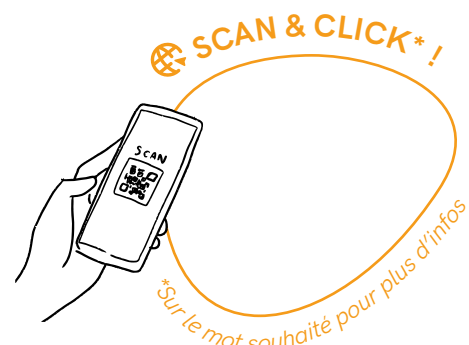
Le projet Smart Rural 21 🌐, soutenu par la Commission Européenne (DG AGRI) de 2019 à 2022 a permis de promouvoir et de développer des stratégies de villages intelligents à travers l'Europe. Le site internet comprend notamment une boîte à outils sur les différentes étapes de la stratégie et les retours d'expérience des villages accompagnés.

Le projet Interreg Espace Alpin Smart Villages 🌐, mené de 2018 à 2021, a permis d'accompagner plusieurs zones test au sein de différents pays de l'arc alpin, et de créer une plateforme d'échange numérique, qui recense notamment les bonnes pratiques.

» À l'échelle française

La plateforme (en cours de construction) Villes et territoires intelligents 🌐 du CEREMA qui comprend des ressources méthodologiques, des retours d'expérience, un outil d'auto-diagnostic, et un réseau social.

Le Carrefour des innovations sociales 🌐 recense plus de 3000 initiatives ou expérimentations qui permettent de répondre à des besoins sociaux non satisfaits. Le site est doté d'un moteur de recherche qui permet de trier les initiatives par thèmes.



ACCESS'R 🌐, projet MCDR porté par Leader France de 2018 à 2021, a réalisé un travail de capitalisation de bonnes pratiques sur le thème de l'accessibilité des services à la population en milieu rural. Le site comprend notamment une base de données de projets et une vidéothèque.

Riposte créative territoriale 🌐 est un dispositif créé à l'initiative du laboratoire d'innovation du CNFPT pour « apprendre ensemble de la crise, des crises », dans le contexte des confinements et de la crise sanitaire de la Covid-19. Le wiki comprend de nombreuses ressources sur les initiatives prises dans les territoires pour s'adapter à la crise.

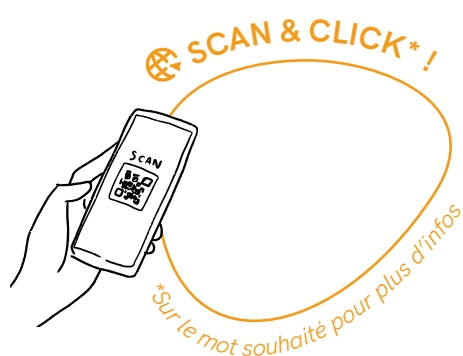
Transiscope 🌐 est une plateforme portée par un collectif de 12 organisations qui recense et cartographie les initiatives citoyennes existantes dans le domaine de la transition écologique et solidaire.

Nouveaux Lieux nouveaux liens est une plateforme portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui soutient le développement des tiers-lieux pour tous et œuvre en faveur de la structuration de la filière tiers-lieux. A découvrir notamment la série Hyper Liens qui décrypte des initiatives de tiers-lieux inspirants à travers la France.

Événements et rencontres

Le Smart Village-RURALITIC 🌐 est une Université d'été qui réunit chaque année, depuis 2005, les élus ruraux pour aborder l'ensemble des opportunités offertes par le numérique pour les territoires ruraux : télétravail, e-santé, dématérialisation...

Le Forum des INTERConnectés 🌐, créé en 2009 par Intercommunalités de France et France urbaine, permet d'accompagner la transformation numérique des collectivités en favorisant le partage et l'intelligence collective, à travers notamment l'organisation de cette rencontre annuelle.



Ressources

3.2 // FINANCER SA DÉMARCHE SMART VILLAGE

Portes d'entrées pour trouver des financements

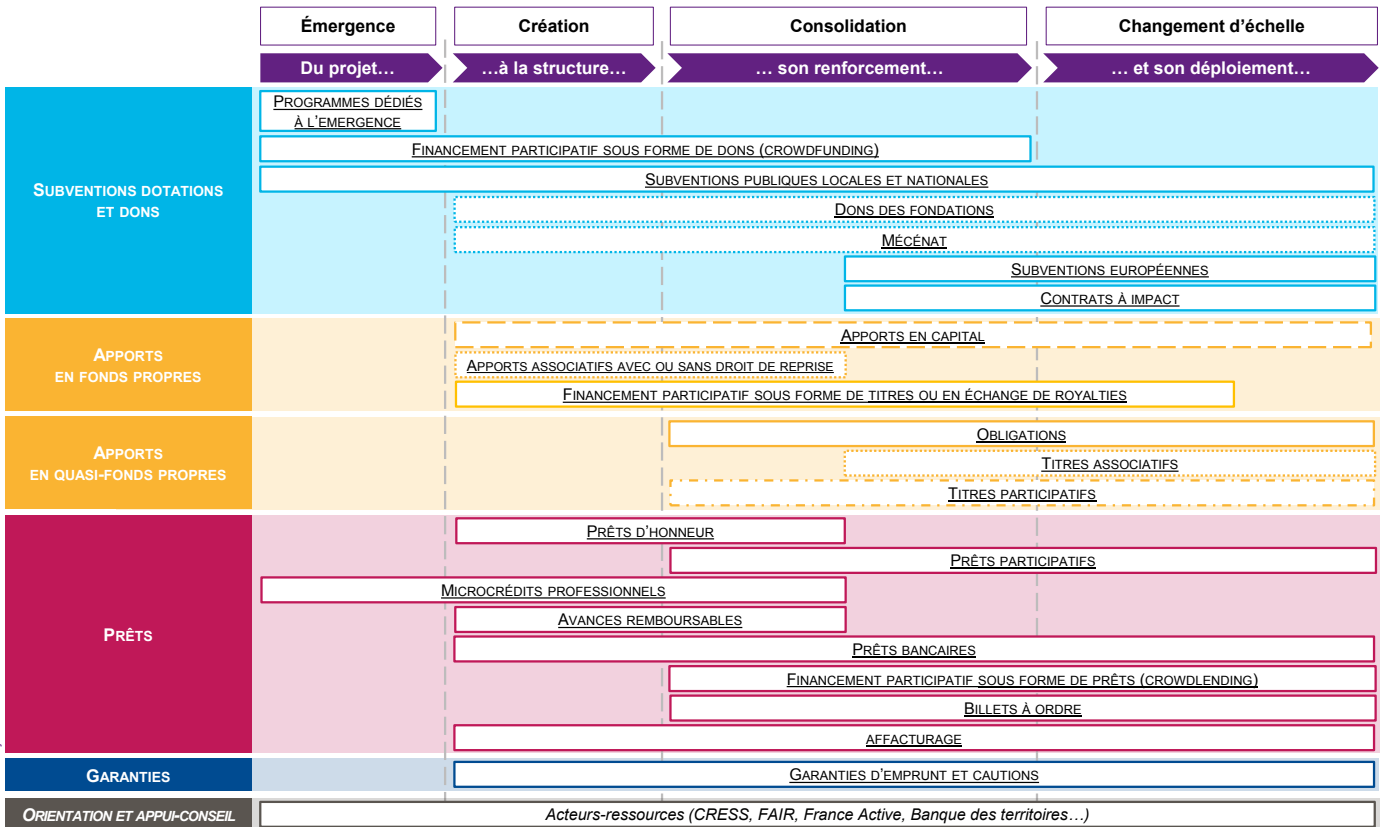
La recherche d'outils de financements peut s'appuyer sur une pluralité de dispositifs existants, tant les thématiques abordées sont variées (mobilité, énergies renouvelables, logement, tiers-lieux...). Toutefois, et comme pour tout projet, la pérennisation financière de la démarche peut souffrir d'un manque d'adéquation entre d'un côté le projet défini par le territoire et qui lui est propre, de l'autre la temporalité des appels à projets (pas nécessairement calquée sur celle du projet) et les changements de thématiques soutenues (un même appel à projets peut soutenir des thématiques de projets différentes d'une année à l'autre). Ces difficultés rendent complexe la visibilité financière du projet sur le long terme, et obligent les acteurs à imaginer des systèmes rendant possible l'autofinancement ou encore l'hybridation des modèles et des ressources économiques.

Pour envisager la conduite d'une démarche, trois types de financements peuvent être envisagés pour couvrir tous les postes de dépenses liés à sa réalisation :

- **l'investissement** : pour aider à la création effective des infrastructures ou nouveaux services en fonction de ce qu'appelle la démarche *Smart village* adoptée et des projets priorités ;
- **l'ingénierie** : qu'elle soit développée en interne de la collectivité et du territoire, ou que le territoire bénéficie d'un appui en ingénierie externe ;
- **le fonctionnement** : pour aider à animer durablement la démarche d'une approche Smart village localement.

Entreprendre une démarche pourrait aussi s'apparenter à la réalisation d'un projet entrepreneurial, depuis son idée, jusqu'à sa mise en œuvre, en passant par une phase d'émergence, pouvant aboutir même à une phase d'essaimage. Le financement de projet peut alors s'envisager en fonction de son stade d'avancement, en quelque sorte à l'image des phases de développement d'une entreprise.

EMERGENCE	CRÉATION	CONSOLIDATION	CHANGEMENT D'ÉCHELLE
Formation d'une idée en partant de l'identification de besoins non couverts et de problématiques vécues sur le territoire et formalisation du projet de territoire avec mobilisation des parties prenantes	Création de structures porteuses des projets et solutions nouvelles	Consolidation de la structure financière du projet et des conditions de sa viabilité	Capitalisation sur le projet en envisageant son essaimage ou son changement d'échelle sur le territoire



Mise à jour : février 2022

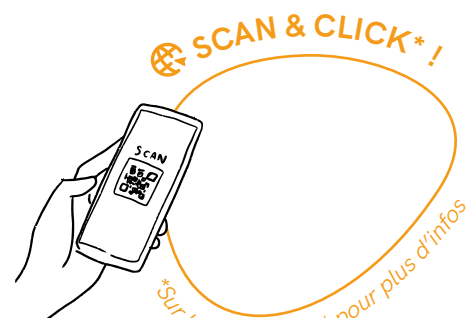
Source : Cartographie des financements de l'ESS, Avise, 2021.

Nous avons recensé ici les principales "portes d'entrée" pour identifier et solliciter des financements, au niveau national et européen. Ce recensement ne peut pas par définition être exhaustif, étant donné l'évolution permanente des dispositifs et appels à projets.

Financements européens

Souvent perçus comme complexes à mobiliser pour les petites collectivités, car ils nécessitent à juste titre un certain niveau d'ingénierie et d'expertise sur les mécanismes de financement et la conduite de projets, **il faut souligner ici combien les financements européens constituent de véritables opportunités pour les territoires ruraux.** Pour sa stratégie 2021-2027 🌐, l'Union européenne (UE) apporte une nouvelle déclinaison de l'ensemble de ses mécanismes de financement, bien que les dispositifs restent globalement inchangés. Les objectifs de la Politique de cohésion ont été renouvelés, avec de nouvelles priorités parmi lesquelles figurent les objectifs d'une "Europe plus intelligente" et d'une "Europe plus connectée". S'agissant du FEADER, l'appel du pied de l'UE d'envisager des solutions intelligentes partagées est aussi très présent, avec les objectifs d' "Innovation et transferts de connaissances dans les zones (...) rurales", ou dans le fait de "Favoriser l'attractivité des zones rurales (...) en relevant

le défi du changement climatique" 🌐. **C'est dire combien le sujet du déploiement des démarches et solutions intelligentes dans les territoires ruraux est érigé comme une priorité, et doté de moyens importants à l'échelle européenne.** Voici donc quelques points de repère et les opportunités de financement de cette nouvelle programmation. Les programmes sont ici mis en avant en fonction de l'opportunité de financement qu'ils présentent, et au regard des composantes clés d'une démarche de *Smart village* que nous avons abordées à travers ce guide.



Ressources

Une fois le projet identifié, trois étapes prioritaires sont recommandées pour permettre votre meilleure orientation vers le fonds européen adéquat aux besoins de votre projet et de vérifier les thématiques et volets éligibles :

- **Prendre attache avec les services de l'Union européenne**, soit d'Europe Direct de votre Région 🌐, ou tout autre acteur de l'information, relais de l'Union européenne sur la programmation en cours, proche de chez vous ;
- Vous rendre sur **la plateforme européenne des appels à projets** 🌐 **et opportunités de partenariat** : elle présente les appels à projets en cours pour chacun des fonds européens, et porte une section présentant les opportunités de partenariats ;
- **Identifier les partenaires potentiels de votre projet ainsi que les cofinancements requis** lorsque le taux de financement n'atteint pas 100% (de votre région, du département, de l'Etat...) afin de construire un montage financier optimal, le plus en amont possible du démarrage de votre projet.

LEADER : Une méthode de mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR) de chaque État membre, et qui est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Il permet de soutenir des actions relatives à la mise en œuvre de stratégies de développement local de porteurs de projet publics comme privés. La décision sur l'attribution des fonds revient aux Groupes d'action locale (GAL), représentatifs d'acteurs publics et privés du territoire, sur la base de critères objectifs pour en assurer la sélection. Malgré quelques priorités qui diffèrent en fonction des stratégies adoptées, LEADER permet globalement de **soutenir des projets innovants, en coopération, ou allant dans le sens d'un développement local équilibré qui réponde au plus près aux enjeux actuels et aux futurs défis ruraux**. Il est mis en œuvre par les Régions et a permis la sélection de 339 territoires LEADER sur la dernière programmation (2014-2020). Le taux d'intervention de cette aide FEADER est de 80% maximum.

En savoir plus sur LEADER 🌐

Carte des GAL 🌐



Les réseaux ruraux régionaux, des acteurs ressources pour vos démarches de développement rural

Les Régions coordonnent les Réseaux ruraux régionaux qui sont des points de contact en charge de l'animation, de l'accompagnement des projets et de la mise en valeur des projets financés par le FEADER. Vous pouvez contacter le Réseau rural de votre région qui saura vous renseigner sur les acteurs et dispositifs existants sur votre territoire. Plus d'infos et contacts 🌐.

INTERREG : Le programme de coopération territoriale de l'Union européenne intègre le financement de projets de coopération selon quatre volets : coopération transfrontalière, transnationale, interrégionale ou entre régions ultrapériphériques (par exemple ALCOTRA, Espace Alpin, Méditerranée, France-Suisse etc.). Ils visent la réduction des disparités économiques entre les différentes régions et le développement durable et équilibré de l'UE. Ils peuvent soutenir des projets visant à **renforcer les transitions numériques au service du développement économique et durable, l'amélioration de la mobilité, le social et l'inclusion, le rapprochement avec les citoyens, les infrastructures de santé, etc.** Le taux de financement est de 80% maximum selon le programme.

Horizon Europe : Il s'agit du **programme européen pour la recherche et l'innovation**. Les porteurs de projet français souhaitant initier un projet ou intégrer un consortium européen pourraient bénéficier de ce soutien, et veiller aux appels à projets en cours pour sonder les opportunités de rejoindre un consortium. Les appels à projet peuvent être consultés en continu ici 🌐, et intègrent la liste des points de contact nationaux dans les appels à projets. Le taux de subvention est de 100%.

LIFE : Ce programme est l'instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Il s'agit par exemple d'aider à réaliser la transition vers une économie durable, circulaire, basée sur des énergies renouvelables, ou encore encourager et soutenir les projets verts pour les PME, associations, collectivités, citoyens, universités etc.

- » Le portail des appels à projets LIFE 🌐
- » La base de données des projets LIFE 🌐
- » Le point d'entrée national pour le programme LIFE au Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des territoires 🌐

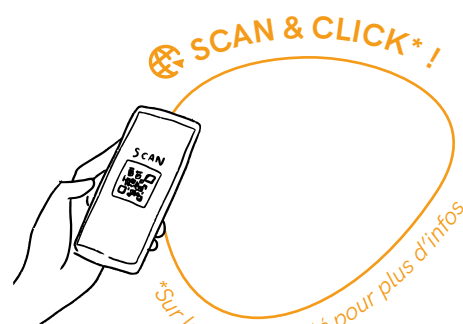
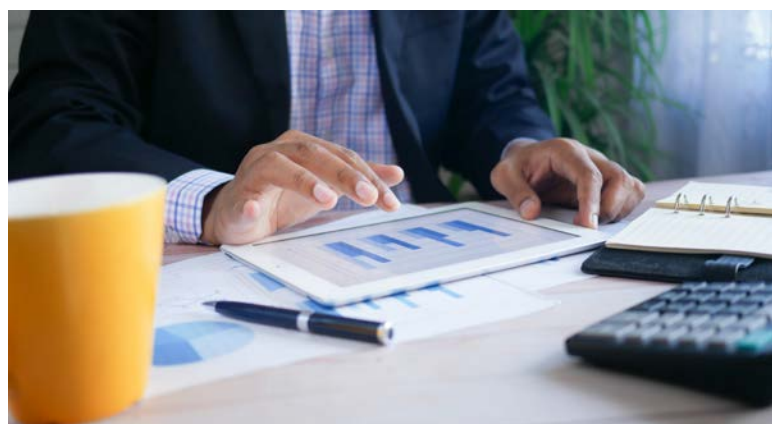
ERASMUS + : Ce programme européen pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport, vise à soutenir, par l'intermédiaire de l'apprentissage, la formation tout au long de la vie. L'ambition est de contribuer à la croissance durable, à des emplois de qualité, à la cohésion sociale, à la promotion de l'innovation autour de projets culturels ou de citoyenneté active. Le programme aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes. Les projets éligibles peuvent être soutenus à 100%.

- » Site de l'agence ERASMUS+ 🌐
- » Nouvelle plateforme dédiée aux candidats et bénéficiaires d'ERASMUS+ 🌐
- » Guide sur le programme ERASMUS+ 🌐

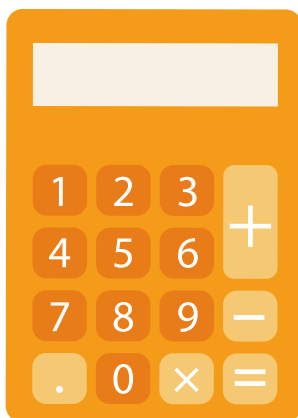
REACT-EU : Plan émanant du plan de relance européen lancé en 2020 suite à la pandémie de Covid-19 intitulé « Next Generation EU ». Le dispositif REACT-EU se décline en un financement attribué pour chaque Région qui décline les priorités d'attribution en fonction des besoins prioritaires liés aux effets de la crise. Dans de nombreuses régions, les aides portent notamment sur le soutien aux PME et à l'économie numérique, la formation et l'accompagnement vers l'emploi des jeunes, des projets pour la santé et la télémédecine ou encore la transition écologique.

- » Présentation de REACT-EU 🌐

Pour tous renseignements, il convient de s'adresser à vos contacts en Région sur les appels à projet REACT-EU.



Ressources



Financements nationaux

ANCT : L'Agence nationale de la cohésion des Territoires facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions... et propose des programmes dédiés pour le développement de projets en ruralité :

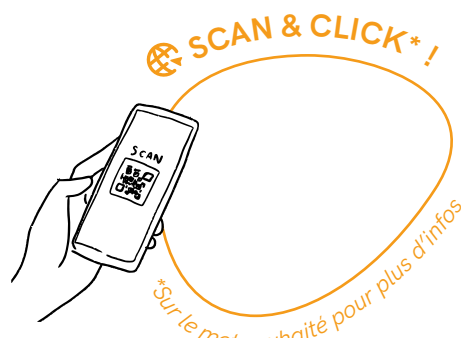
- un programme Numérique 🌐 pour résoudre la fracture numérique, avec divers programmes comme L'Incubateur des territoires, le programme Nouveaux Lieux Nouveaux liens (soutien au tiers-lieux ruraux), France Mobile ou France Très Haut Débit ;

- un programme Territoires et ruralités 🌐 qui déploie le soutien à la création de points d'accueil du public en ruralité comme France Services 🌐, aux Micro-folies ou encore aux cafés, à la revitalisation des centre-bourgs (Petites Villes de Demain 🌐), les actions Cœur de Ville, Territoires d'industrie, ou encore Avenir Montagne, un dispositif de soutien spécifiques aux enjeux des massifs montagneux français.

- un programme Politique de la Ville 🌐 qui vise à réduire les écarts de développement en ville, à restaurer l'égalité républicaine, et à améliorer les conditions de vie pour les habitants. Les programmes recouvrent par exemple Tremplin Asso, le soutien à la vie associative et la médiation sociale, des actions d'éducation et d'égalité des chances etc.

Agenda rural : Piloté par l'ANCT, ce programme constitue la feuille de route du gouvernement en faveur de la ruralité, et le déploiement des contrats de ruralité. Il vise à **favoriser le développement des territoires ruraux et améliorer la vie quotidienne de leurs habitants**, dans une démarche interministérielle. Il recouvre le soutien aux petites lignes ferroviaires, au recrutement de médecins salariés dans les zones sous-dotées, et notamment rurales, il facilite l'accès à la culture par le biais de l'implantation de 200 Micro-folies et tiers-lieux culturels ou encore contribue au déploiement de la Boussole des jeunes, plateforme en ligne d'informations pour les jeunes.

France Relance : Le fonds de relance et de résilience français s'adosse à un financement européen Next Generation EU et se traduit par le déploiement de dispositifs de soutien qui tendent vers les objectifs de croissance du PIB et de soutien à l'emploi salarié. Cela se traduit par : **le renforcement de la cohésion** (cohésion territoriale, formation et développement des compétences des jeunes, accès aux soins), **l'accélération de la transition écologique** (rénovation énergétique, plan de prévention sur l'artificialisation des sols, le renforcement de la compétitivité, la transition des modèles agricoles), **des dispositifs dédiés sur le déploiement de territoires intelligents, du Très Haut Débit, ou encore le soutien à des actions liées à la gestion des données ou de cybersécurité ou d'inclusion numérique.**



Aides-territoires.fr, un portail incontournable pour l'accès aux sources de financements

La plateforme Aides-territoires.fr 🌐 mise en place par l'État a pour but premier d'aider les porteurs de projets locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.) à trouver des financements adaptés à leurs besoins et de pallier les inégalités d'accès aux aides financières et en ingénierie. Lancé en 2018, ce service est porté par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et par France Mobilités, il s'agit donc d'un service entièrement public et gratuit.

Plus de 3000 aides locales, nationales et européennes y sont recensées. La plateforme est dotée d'un moteur de recherche géographique et thématique et est alimentée par ses porteurs d'aides partenaires qui référencent et actualisent leurs dispositifs d'appui sur le site. Cette démarche collaborative est régulée par un système de modération assuré par l'équipe Aides-territoires. L'interface recense des aides tant publiques que privées, le volet financements privés étant encore en phase de développement. Par ailleurs, ces aides ne concernent pas uniquement des subventions mais peuvent aussi englober des prêts, des accompagnements techniques ou encore la mise à disposition de compétences.

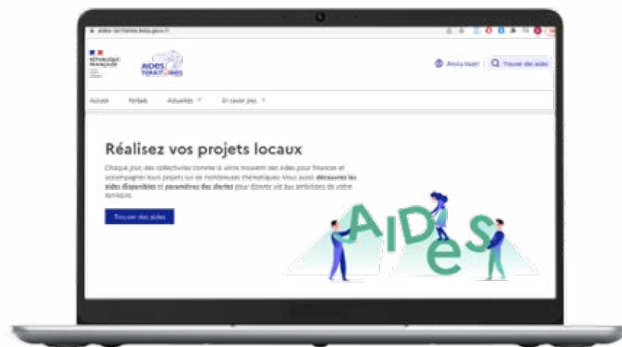
Les aides peuvent ensuite être filtrées via la rubrique « Plus de critères » afin de sélectionner si les actions concernées sont des « dépenses de fonctionnement » et/ou des « dépenses d'investissement » par exemple. Par ailleurs, Aides-territoires édite des portails spécifiques pour des partenaires souhaitant présenter des aides déjà préfiltrées sur un périmètre géographique, une thématique, un programme ou encore un type de bénéficiaire. Ces portails sont alimentés automatiquement et en temps réel par les données d'Aides-territoires.

La plateforme Aides-territoires est en constant développement, de nombreuses évolutions sont en cours comme la mise en place récente d'un compte utilisateur permettant aux territoires (collectivités et porteurs de projets locaux) qui le souhaitent d'avoir une gestion des aides personnalisée et simplifiée. Des fonctionnalités supplémentaires sont alors disponibles telles que la sauvegarde des aides trouvées en fonction des projets renseignés, ou encore le partage entre collaborateurs d'un tableau de suivi commun. La structure peut également créer un système d'alerte afin de disposer d'une veille personnalisée et automatisée sur les différents dispositifs.

Pour découvrir Aides-territoires :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> 🌐

Pour contacter l'équipe gérant l'interface :
aides-territoires@beta.gouv.fr 🌐

Pour en savoir plus sur les statistiques d'Aides-territoires :
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/stats/> 🌐

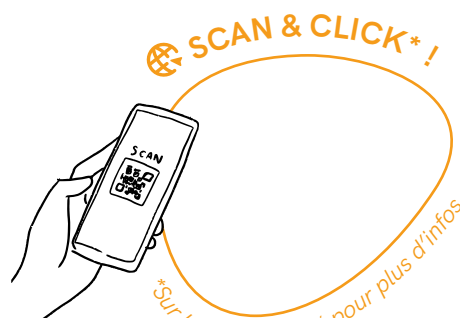


Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 🌐

La **DETR** est une dotation de l'État destinée aux territoires ruraux. Elle permet d'aider des projets d'investissement. Les subventions DETR permettent la réalisation de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural. Codifiée aux articles L 2334-32 et suivants du code général des collectivités territoriales, cette dotation bénéficie aux communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre répondant à plusieurs critères réglementaires ainsi qu'aux syndicats intercommunaux et mixtes de moins de 50 000 habitants.

Financements régionaux :

Certaines Régions soutiennent de manière dédiée les démarches *Smart village* transversales par des appels à projets éponymes (Smart territoires 🌐 en Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, Territoires intelligents et durables 🌐 en Bourgogne Franche-Comté, Smart'Est 🌐 en région Grand Est, par exemple). Notre conseil : adressez-vous aux services de votre Région pour savoir s'il existe un dispositif de soutien financier et / ou d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.



Ressources

Différentes façons de financer son projet

Au-delà du financement en fonds propres, du recours aux subventions publiques ou aux fonds privés, des montages financiers intéressants peuvent être pensés pour optimiser les sources de revenus du projet et peuvent faire appel à un ou plusieurs des systèmes suivants :

Le co-financement pour optimiser les fonds publics

Faire appel à des subventions publiques à un échelon supra-territorial n'implique parfois pas un financement à 100% du projet en investissement ou en fonctionnement visé. Il sera alors bon d'envisager de lever des cofinancements vers des échelons de collectivité ad hoc, en complément des fonds propres, afin de viser la complétude des ressources recherchées. Par exemple, la recherche d'un financement européen pourra induire de solliciter un ou plusieurs co-financeurs, pour lesquels une lettre d'intention formelle permettra de sécuriser le co-financement.

L'hybridation des modèles économiques

Les démarches de *Smart village* faisant généralement appel à des logiques de coopération entre le secteur public et les acteurs privés, on y retrouve des modèles économiques dit "hybrides" qui combinent :

- des financements ou aides publics (loyer symbolique pour un bâtiment communal mis à disposition d'un porteur de projet, subvention de la commune ou encore délégation de service public) ;
- avec des activités entrant dans le secteur marchand (vente de biens et de services).

C'est particulièrement le cas pour les tiers-lieux, dont le montage financier s'appuie généralement sur un modèle hybride. Il est possible à ce sujet de se référer aux fiches expériences d'Arviu (12), page 68, de Bourrou (24), page 76, ou encore de Lourmarin (84), page 96. Ce type de montage présente un double avantage : éviter de faire peser sur la collectivité le poids financier et

l'ingénierie nécessaire pour piloter un projet, tout en donnant la capacité à des partenaires privés - entreprises ou associations - d'être porteurs d'initiatives d'intérêt général en les sécurisant sur la durée.

Le mécénat pour compléter les sources de financements

L'association entre les collectivités territoriales et le secteur privé peut prendre d'autres formes plus souples. En particulier, il est possible de faire financer une partie de la politique publique au moyen du mécénat, qu'il soit financier, en nature ou en compétences. Les modalités retenues peuvent être plus ou moins abouties en ce qui concerne le formalisme juridique. Par exemple, pour l'organisation d'événements culturels, une collectivité territoriale peut demander à des entreprises non seulement d'apporter un concours financier mais également d'intervenir avec une mise à disposition de moyens humains et matériels. Les contreparties souvent mentionnées dans une convention intègrent souvent de faire mention des entreprises sur les supports de communication pour indiquer leur participation et leur soutien.



Par exemple en commune rurale, l'intercommunalité de Saint-Marcellin Vercors-Isère (38) déploie un Transport Intercommunal Collaboratif où les commerçants et artisans financent la location du véhicule par de la publicité, et les trois communes règlent une partie du fonctionnement (en savoir plus 🌐).

- Le mécénat financier consiste en l'apport d'un montant en numéraire (en argent) au profit d'un projet d'intérêt général. Mécénat traditionnel, il est encore le plus couramment utilisé par les entreprises quelle que soit leur taille.
- Le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition un salarié sur son temps de travail au profit d'un projet d'intérêt général.
- Le mécénat en nature : Il consiste à donner ou mettre à disposition des biens au profit d'un projet d'intérêt général.



Les pôles de coopération économique pour optimiser ses financements

L'implication des collectivités et acteurs économiques au sein de pôles de coopération vise à faire émerger une dynamique entrepreneuriale territoriale, ou encore à augmenter la capacité économique et d'emploi du territoire. De natures diverses, les pôles de coopération économiques permettent la création de synergies entre acteurs économiques pour développer une intelligence financière au service des projets du territoire, et de tirer tous les bénéfices de partenariats publics-privés. Nous pouvons citer l'exemple de Pôle territorial de coopération économique (PTCE), une démarche de coopération territorialisée, multi-acteurs, contribuant à la structuration d'une filière ou d'un écosystème territorial. Un récent appel à projets à l'échelle nationale leur redonne de l'ampleur (en savoir plus 🌐). D'autres coopérations peuvent naître de dynamiques comme Start-Up de Territoire, qui vise l'émergence de projets entrepreneuriaux en synergie, à fort impact social et environnemental pour les territoires (en savoir plus 🌐). De leur côté, les Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée ont engagé un modèle innovant et multi-acteurs

pour construire des activités économiques de type Cooperatives à But d'Emploi (CBE) en vue de l'insertion durable dans l'emploi de chômeurs de longue durée (en savoir plus 🌐). Enfin, les clusters ou autres pôles d'excellence peuvent bénéficier aux territoires ruraux souhaitant capitaliser et dynamiser des filières artisanales, industrielles ou des ressources locales, à forte valeur ajoutée pour le territoire. Le plébiscite des Pôle d'Excellence Rurale, lancés en 2005, est d'ailleurs le témoin de la pertinence de ce type de coopération économique au service des territoires ruraux, de leur attractivité et de leur capacité d'innovation 🌐 et de créations d'emplois 🌐.

La mutualisation

Si la mutualisation ne constitue pas une source de financement en tant que telle, elle présente l'énorme avantage de constituer des économies d'échelle en envisageant, à une échelle territoriale plus ou moins importante, de regrouper des moyens :

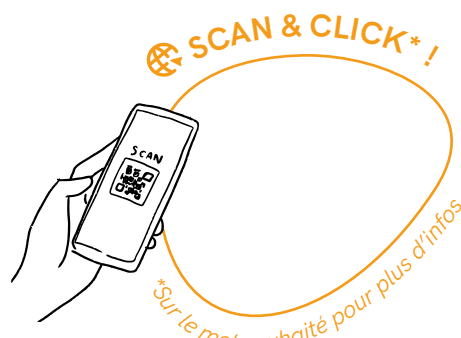
- mutualisation d'un outil numérique entre plusieurs collectivités (plateforme dématérialisée de services par exemple) ;
- mutualisation d'un équipement et/ou d'un service particulier (véhicule électrique en autopartage par exemple) ;
- mutualisation dans le cadre d'un groupement de commandes.

De plus, lorsqu'il s'agit de lever des fonds, pouvoir démontrer que le territoire a préalablement effectué une démarche de recherche de mutualisation avec d'autres peut être un gage supplémentaire de crédibilité.

Une démarche pour mettre en cohérence des projets

À Lormes (58), la démarche "petite ville du futur" a été l'occasion d'articuler différents projets afin d'optimiser le temps investi en ingénierie et les coûts induits. Ainsi l'un des tiers-lieux de la commune constitue un laboratoire pour accueillir une entreprise à but d'emploi dans le cadre du dispositif "Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée".

Se reporter à la partie 4.2 page 124 pour plus d'informations.



Ressources

Le financement participatif (ou *Crowdfunding*) aussi au service des communes rurales

Le crowdfunding fait appel à la générosité des entreprises, des fondations et des particuliers en présentant un projet spécifique auquel seront affectés les fonds levés. A ce titre des plateformes spécifiques ont été créées pour venir en aide à des projets de communes rurales (par exemple Bouge ton Coq 🌐), comme d'autres plus généralistes. Ces plateformes de financements participatifs pourront aussi aider les collectivités à consolider leur co-financement, dans le cadre d'un projet de territoire dont les fonds n'atteindraient pas 100% des dépenses recherchées 🌐.

Conseils pour optimiser les demandes de financement

Il est conseillé au porteur de projet, qu'il soit porteur public (collectivité) ou privé :

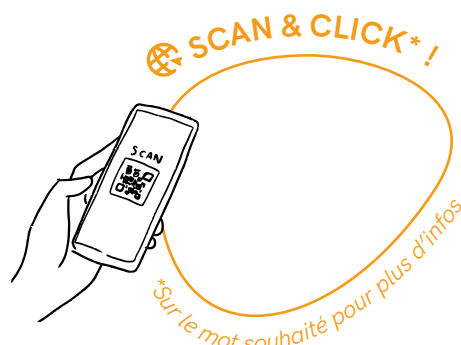
- d'identifier les points de convergence du projet avec les politiques publiques locales et/ou supra-territoriales. Par exemple, le projet Metha-Kuwano à Kourou (973) s'inscrit dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie de Guyane (voir fiche expérience page 84). De même, le dispositif Comm'Une Nouvelle Vie porté par le PETR Sud Lozère (48) s'inscrit dans des politiques publiques régionales et départementales dédiées à l'accueil de nouvelles populations (voir fiche expérience page 112 et entretiens page 138) ;
- d'engager une co-construction du projet dans le cadre d'une coopération avec un panel d'acteurs le plus large possible, en lien avec la thématique du projet. Il s'agit en effet de démontrer aux organismes financeurs la viabilité d'un projet dont les constats préalables, les objectifs et les attendus sont partagés avec un collectif d'acteurs. C'est le cas par exemple du projet "Au fil de l'Hers" porté par la commune de Salles sur l'Hers (11), qui s'est appuyé sur un important travail en commun avec les différentes parties prenantes concernées (MSA, associations...) afin de répondre à un appel à projets émanant du Département de l'Aude (11). Se référer à la fiche expérience page 116 pour plus d'informations.

Pour aller plus loin :

- Gilles, William. « Les financements alternatifs des collectivités territoriales » 🌐, Revue française d'administration publique, vol. 144, no. 4, 2012, pp. 929-941.
- Cartographie des financements de l'ESS 🌐, Avise, 2022.
- Modes de contractualisation collectivités / acteurs de l'ESS 🌐, RTES, 2017.
- Guide Mécénat et collectivités territoriales 🌐, ADMICAL.
- Guide Fonds européens sectoriels : Opportunités de financements pour les projets de développement local 🌐, Cap Rural, 2022.
- Financement participatif : des conditions d'accès élargies pour les collectivités ! 🌐, article In Aides Territoires, 2021.

3.3 // ÉVALUER SA DÉMARCHÉ SMART VILLAGE

S'évaluer n'est jamais un exercice facile, cela peut conduire à remettre en cause ou percuter un mode de fonctionnement habituel. L'exercice peut sembler d'autant plus difficile dans le cadre de la démarche *Smart village* tant celle-ci fait appel à des méthodologies variées, d'un territoire à l'autre, et à des thématiques et des enjeux divers.



Il convient d'emblée de se poser la question de ce que l'on souhaite évaluer, à quel moment on souhaite le faire, et qui évalue 🌐.

» Le **QUOI** : ce qu'on évalue peut porter sur des périmètres différents :

- une action spécifique au sein d'un projet
- le projet global en lui-même
- voire le programme ou la stratégie toute entière

» Le **QUAND** : on peut faire le choix d'évaluer à différents moments :

- évaluation ex-ante : en amont du projet, on vérifie l'adéquation entre les objectifs et les besoins.
- évaluation à mi-parcours : au cours du projet, elle permet de vérifier si celui-ci se déroule comme prévu ou si des améliorations ou réorientations sont nécessaires ;
- évaluation finale : elle consiste à évaluer les conséquences à court terme du projet ;
- évaluation ex-post : elle vise à mesurer les impacts à moyen ou à long terme du projet bien après la fin de celui-ci ;
- évaluation in itinere : elle permet d'évaluer le projet chemin faisant, tout au long de son déroulement.



» Le **QUI** : l'évaluation peut être réalisée selon plusieurs points de vue

- l'auto-évaluation par la personne directement impliquée dans l'action ;
- l'évaluation interne à la structure mais par une personne n'ayant pas directement mené l'action ;
- l'évaluation externe par un intervenant neutre apportant un regard extérieur ;
- l'évaluation par les bénéficiaires de l'action, qui peut aller jusqu'à leur implication dans la définition des questions ou des indicateurs.

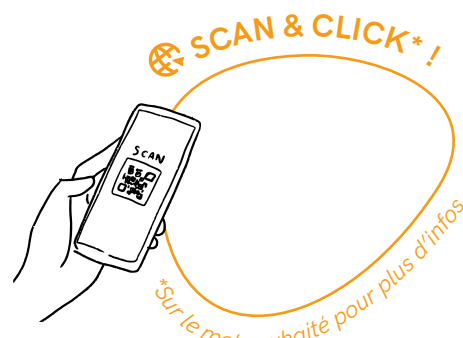
Plusieurs travaux ont tenté de proposer des outils d'évaluation de la démarche *Smart village* d'un territoire.

○ L'outil d'auto-évaluation de la démarche "Smart" de son territoire 🌐, développé dans le cadre du projet Smart Villages - Interreg Espace Alpin, permet de donner un premier aperçu de l'état d'avancement du territoire dans cette démarche. Il s'agit d'un questionnaire d'auto-évaluation de la stratégie globale, qui aborde plusieurs dimensions : la participation citoyenne, le degré d'appropriation des outils numériques, la gouvernance, la qualité de vie et l'attractivité du territoire, l'approche environnementale, l'économie et la mobilité. Le questionnaire peut être utilisé pour effectuer une photographie du territoire à un instant T.

○ L'outil de mesure d'impact et d'évaluation SEROI+ 🌐 (en anglais) développé dans le cadre du projet ERUDITE - Interreg Europe, vise à partir des besoins des habitants et à s'interroger sur la manière dont les outils numériques peuvent ou non répondre à ces besoins.

○ Les projets Interreg Europe ERUDITE et CARPE DIGEM ont développé une matrice 🌐 (en anglais) permettant d'évaluer la maturité numérique de son village sous différents aspects (infrastructures, travail en réseau, inclusion numérique, innovation...).

Ces outils constituent des exemples et peuvent être utilisés comme de premières bases qu'il convient le cas échéant d'adapter en fonction de la problématique que le territoire souhaite aborder, ou de l'angle retenu pour répondre à cette problématique.



Initiatives et paroles d'acteurs

Afin de compléter ce guide par des exemples concrets de comment peut se traduire une démarche *Smart village* sur un territoire, nous proposons dans cette partie 15 fiches expériences. Les projets décrits portent sur des échelles variées (en nombre d'habitants touchés et en typologie de collectivités), des thématiques diverses et des degrés d'avancement différents (certaines démarches étant encore en phase de construction et test, d'autres ayant déjà abouti à une stratégie complète à mettre en œuvre).

Chaque fiche expérience a fait l'objet d'un entretien approfondi avec le responsable projet ou la personne référente au sein de la collectivité. En complément, les auteurs de ce guide ont effectué des visites au sein de 3 territoires (parmi les 15 fiches expériences) afin d'approfondir certains aspects méthodologiques en croisant les points de vue des acteurs investis dans ces démarches. Ces visites ont été effectuées à Lormes (58), à Lourmarin (84) et sur le territoire du PETR Sud Lozère (48). Les compte-rendus et enseignements tirés des échanges figurent à la suite des fiches expériences.

TERRITOIRE (DÉPARTEMENT)	RÉGION	ÉCHELLE	NOMBRE D'HABITANTS	INTITULÉ DE LA DÉMARCHE	THÉMATIQUES DOMINANTES
Alpes Provence Verdon (04)	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur	Communauté de communes	11 443	Smart Ruralité	Accueil et services à la population, Agriculture, Outils numériques
Arvieu (12)	Occitanie	Commune	782	Le Jardin d'Arvieu et les Locomotivés	Tiers-lieu, Accueil et services à la population, Économie, Agriculture
Ayen (19)	Nouvelle-Aquitaine	Commune	708	Le durable a son village	Mobilité, Économie
Bourrou (24)	Nouvelle-Aquitaine	Commune	126	Le Café Lib'	Tiers-lieu, Culture, Économie
Dieuze (57)	Grand Est	Commune	2 868	Saulnois Innovation	Tiers-lieu, Coopération, recherche et innovation, Quartier/ revitalisation
Kourou (973)	Guyane	Commune	24 959	Metha-Kuwano	Énergie, Agriculture, Économie
Le Juch (29)	Bretagne	Commune	723	L'électromobilité partagée	Mobilité
Lormes (58)	Bourgogne-Franche-Comté	Commune	1 280	Petite ville du futur	Logement, Mobilité, Quartier/ revitalisation, Tiers-lieu
Lourmarin (84)	Sud - Provence Alpes Côte d'Azur	Commune	1 043	La Fruitière numérique	Tiers-lieu, Outils numériques, Économie
Montauban sur l'Ouvèze (26)	Auvergne Rhône-Alpes	Commune	119	Assemblée participative	Mobilité, Économie, Énergie
Muttersholtz (67)	Grand Est	Commune	2 075	Smart Dorf	Énergie, Mobilité, Territoire et gestion de l'espace
Pays de Redon (35,56,44)	Bretagne et Pays de la Loire	Communauté d'Agglomération	8 745	Le wiki du Pays de Redon	Outils numériques, Accueil et services à la population, Tiers-lieu
PETR Sud Lozère (48)	Occitanie	PETR	12 589	Comm'Une Nouvelle vie	Accueil et services à la population, Quartier/ revitalisation, Économie
Salles sur l'Hers (11)	Occitanie	Commune	707	Au fil de l'Hers	Logement, Inclusion
Villeneuve sur Allier (03)	Auvergne Rhône-Alpes	Commune	1 073	VSA Demain	Quartier/ revitalisation, Culture, Économie

4.1 // FICHES EXPÉRIENCES

Tableau récapitulatif des fiches expériences :

PRINCIPES DIRECTEURS DU <i>SMART VILLAGE</i>				
COOPÉRATION TERRITORIALE	PARTICIPATION CITOYENNE	OUTILS NUMÉRIQUES	DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE	MOUVEMENT DES COMMUNS
X		X		X
X	X	X	X	X
X			X	
X	X		X	
X		X	X	X
X	X		X	
		X	X	
X	X		X	X
X		X		X
	X		X	
X	X	X	X	
X	X	X	X	X
X	X			X
X	X			
X	X	X	X	

SMART RURALITÉ

Communauté de communes Alpes Provence Verdon



2018



RÉGION : Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
DÉPARTEMENT : Alpes de Haute Provence (04)
ÉCHELLE : Communauté de communes



11 443
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

La Communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) a fait le choix de se doter d'un plan d'actions visant à transposer la démarche Smart city en milieu rural, en tirant profit des possibilités offertes par les outils numériques pour engager plusieurs chantiers utiles au développement de son territoire. Des applications concrètes ont ainsi été mises en œuvre dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'agriculture ou encore l'accès aux services, en faisant appel à des logiques de coopération et de mutualisation.

Les objectifs

UTILISER les opportunités offertes par le numérique pour dynamiser l'économie locale.

2

AMÉLIORER le quotidien des habitants grâce au numérique.

3

MENER une démarche expérimentale et reproductible dans d'autres territoires ruraux.



Contexte

Impulsée par la Région Sud et issue d'une forte volonté des élus d'investir le champ de la transition numérique et de son application concrète en milieu rural, la démarche a été initiée en 2018. Elle a bénéficié du soutien du Conseil Départemental et de la Sous-Préfecture, et a abouti à la création d'un comité de pilotage comprenant la Communauté de Communes, l'État, la Région et le Département.

Ce qui en fait un Smart village



Un projet de territoire mené en coopération



Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne



Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques



Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable



Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

* La démarche a fait l'objet d'un guide méthodologique, *Mener un projet de transformation numérique en zone rurale*, élaboré par le Réseau Rural Régional Sud, en 2020.

Descriptif de la démarche

Afin de fédérer l'ensemble des acteurs, plusieurs instances de gouvernance ont été créées : un comité de pilotage, un comité de suivi (groupe projet) et des groupes de travail thématiques.

L'agence de Développement des Alpes de Haute-Provence a réalisé un portrait de territoire en s'appuyant sur une importante analyse de données, avec une attention particulière portée à la dynamique numérique. Ce portrait de territoire a ensuite été communiqué au grand public et à l'ensemble des intercommunalités du département.

Quatre groupes de travail thématiques se sont ensuite réunis afin d'établir des propositions concrètes en lien avec le numérique dans les domaines suivants :

- Réseaux numériques fixes et mobiles.
- Tourisme, agriculture et développement économique.
- Services (en particulier : la santé, la mobilité et l'éducation).
- Coopération, mutualisation et innovation.

3 objectifs stratégiques ont ensuite été retenus :

- Développer l'accès au numérique : connectivité du territoire, équipement en visioconférence, projets de tiers-lieux.
- Créer une culture du numérique sur le territoire, notamment par la formation.
- Créer des outils mutualisés autour du numérique : plateforme collaborative, open data etc.

Une dizaine d'actions rapidement opérationnelles ont ensuite été ciblées dans le cadre d'un plan d'actions pluriannuel (2019-2022). Ces actions comprennent par exemple une application de suivi des troupeaux pour les randonneurs, la mise en place d'ateliers numériques sur 4 communes, une étude pour la création de tiers-lieux à l'échelle de l'intercommunalité.



- Économie
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Inclusion
- Agriculture
- Territoire et gestion de l'espace
- Outils numériques

PUBLIC CIBLÉ

- » Les 11 000 habitants de l'intercommunalité (25% de la superficie du département).
- » Les touristes fréquentant le territoire.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

GAL Grand Verdon, Conseil de développement, Association Art et Culture, Association Demain le Haut Verdon, Écoles, Collèges, Office de Tourisme du Val d'Allos, Office de Tourisme Intercommunal « Verdon Tourisme », Parcs (Parc naturel régional du Verdon), stations de ski du Val d'Allos, régie Secrets de fabriques et le réseau des médiathèques.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Conseil Départemental, Conseil Régional avec l'appui du Réseau Rural Régional et des Services associés (Smart Région, Biodiversité Parcs et Territoires Ruraux, Tourisme, Aménagement et Politiques territoriales ...), SICTIAM (opérateur public de services numériques), Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'agriculture, Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services (ADRETS), Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte-d'Azur Très Haut Débit (SMO Sud THD).

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 2 techniciens de la CCAPV pour l'application de suivi des troupeaux pour les randonneurs.
- 2 techniciens de la CCAPV et 3 intervenants externes pour l'étude «Tiers-lieu» au niveau de l'intercommunalité.



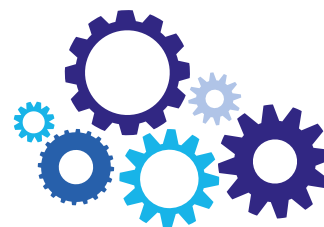
MOYENS FINANCIERS

- Application de suivi des troupeaux pour les randonneurs.
- Coût global de l'opération : **30 000 €**.
- **Financement** : État (France Relance) pour le déploiement de l'application et le financement du matériel.



PARTENAIRES TECHNIQUES


- Agence de Développement du Département des Alpes de Haute Provence : pour le portrait de territoire.
- Entreprise Serfim TIC : pour l'application de suivi des troupeaux pour les randonneurs.



MOYENS TECHNIQUES

- Certains projets sont dépendants du déploiement de la fibre optique.

Parole d'acteur

Aujourd'hui le champ des possibles offerts par le numérique est immense, il y a toujours des projets à mener pour ceux qui le souhaitent. 

Maurice Laugier, Président de la CCAPV





Lac de Castillon avec le barrage - © Germain Lacôte

Contact

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON**

ZI Les Iscles
04170 Saint André les Alpes

MORVAN MENO

Chargé de développement
économique

✉ morvan.menou@ccapv.fr

☎ 04 92 83 66 54

« **Smart ruralité** »
sur le site internet
du Réseau Rural Sud

LE JARDIN D'ARVIEU ET LES LOCO-MOTIVÉS

Arvieu



2012
pour les Loco-Motivés

2014
pour le Jardin d'Arvieu



RÉGION : Occitanie
DÉPARTEMENT : Aveyron (12)
ÉCHELLE : Commune

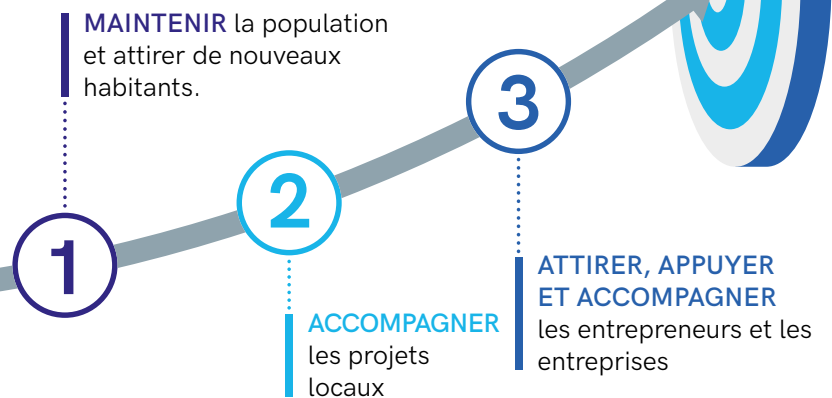


782
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

En vue de pallier la baisse démographique et d'inverser cette tendance, la commune d'Arvieu a souhaité renforcer son attractivité afin de maintenir la population et d'attirer de nouveaux habitants. Elle a donc incité les multiples acteurs locaux à s'investir dans la vie économique, sociale et environnementale d'Arvieu en permettant à des initiatives publiques-privées d'émerger telles que le Jardin d'Arvieu ou l'association les Loco-Motivés.

Les objectifs



Contexte

En 2014, alors que la commune d'Arvieu était sujette à une importante baisse démographique, les élus nouvellement en poste ont souhaité faire équipe avec les habitants de la commune pour réfléchir et construire le village d'Arvieu de demain.

Ce qui en fait un Smart village

- ✓ Un projet de territoire mené en coopération
- ✓ Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- ✓ Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- ✓ Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- ✓ Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

* Le tiers-lieu Le Jardin d'Arvieu est labellisé "Fabrique de Territoire" et l'expérience a été largement documentée (voir les liens ci-dessous).

Descriptif de la démarche

Un diagnostic de territoire a été réalisé et présenté par une consultante extérieure lors d'une réunion publique devant une centaine de personnes. Ce temps de partage a permis de faire une présentation des atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire afin d'envisager les différentes perspectives d'évolution de la commune. Cette première étape a permis d'initier une démarche au long cours impliquant l'ensemble des acteurs locaux (associatifs, entreprises, communes, citoyens).

Par la suite, un conseil villageois a été créé et plusieurs groupes thématiques (petite enfance, accueil de nouveaux arrivants, agriculture, cité numérique, habitat, santé) ont été mis en place avec un suivi sur plusieurs années. De ces groupes de travail ont émergé plusieurs initiatives, dont le tiers-lieu le Jardin d'Arviu. Celui-ci comprend deux entités en son sein. La première est un service d'aide à la population, "Le Cantou", comprenant une médiathèque, une cyberbase, une maison France Services, des services aux associations et une programmation culturelle. La seconde entité est au service des entreprises, professionnels et porteurs de projets qui comprend, via la SCOP Laëtis, un espace de coworking et un espace permettant d'accueillir des séminaires et des formations. Une troisième entité est en cours de réalisation, "Le château d'Arviu", qui permettra d'accueillir et de loger des groupes et quelques résidents permanents porteurs de projets.

D'autres projets sont aussi présents tels que l'association les Loco-Motivés (créée avant le Jardin d'Arviu) qui a permis d'organiser une mise en lien entre producteurs et consommateurs (circuit-court) avec la réalisation de paniers locaux.

La commune a par ailleurs reçu le prix "Smart Village 2017" lors de l'événement Ruralitic. Le Jardin d'Arviu est aussi un tiers-lieu labellisé "Fabrique de Territoire", lieu ressource pour d'autres porteurs de projets.



- Participation citoyenne
- Économie
- Logement
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/ revitalisation
- Inclusion
- Environnement
- Outils numériques
- Alimentation
- Tiers-lieu
- Énergies
- Agriculture
- Formation

D'autres initiatives sont en cours de réflexion ou d'élaboration :

- un atelier partagé fablab,
- un campus villageois lieu d'expérimentation et de formation,
- l'auberge EDF : un dispositif d'accélération pour les porteurs de projets bas carbone.

PUBLIC CIBLÉ

- » La population locale et celle des communes proches
- » Les nouveaux arrivants
- » Les porteurs de projets
- » Les entreprises ou groupements souhaitant bénéficier des équipements

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

SCOP (Société coopérative de production) Laëtis, PETR- Syndicat Mixte du Lévézou et Communauté de Communes Lévézou Pareloup, Commune d'Arviu, Villageois, Associations locales.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Région Occitanie, Département de l'Aveyron, État, le réseau France Tiers-Lieux, le réseau Fabriques de territoires.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- **Les Loco-Motivés** : 2 salariés (1,6 ETP), 50 producteurs // 5 à 6 bénévoles actifs.
- **Le Jardin d'Arviu** : 1 ETP pour l'animation (SCOP Laëtis) // 2,5 ETP pour Le Cantou (médiathèque, médiation numérique, maison France Services, culture) // 20 bénévoles et usagers impliqués // Une secrétaire de mairie ponctuellement pour le montage de dossiers.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- SCOP Laëtis.
- Services des collectivités : Commune et Communauté de Communes Lévézou Pareloup.



MOYENS FINANCIERS

- **L'association Les Loco-Motivés, budget total : 115 000€**
Composition, fonctionnement et distribution des paniers locaux : 100% d'autofinancement à hauteur de 89 000 euros // Missions mises en place dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) intercommunal : 80% de subventions et 20% d'autofinancement. Détails des dépenses → 26 000 euros dont 22000 euros subventionnés via le PAT porté par le PNR Grands Causses.



MOYENS TECHNIQUES

- **Le projet s'appuie sur les outils numériques suivants** : un agenda partagé entre le Cantou, la mairie d'Arviu et la SCOP Laëtis // la possibilité d'accéder au catalogue de la médiathèque (communale et départementale) en ligne // une communication sur les réseaux sociaux, notamment pour la programmation culturelle // des sites internet.

Parole d'acteur

Nos projets sont nés d'un travail mené sur le long terme, fruits de nombreux moments de co-construction et de partenariats. Ce travail ne s'arrête jamais, les projets et les dynamiques en attirant d'autres... Le plaisir et la joie de faire ensemble sont indispensables pour aller au-delà des freins et limites et pour continuer à avancer et à inventer.



Sophie Terris



LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Création de l'association les Loco-Motivés et ses paniers provenant des producteurs locaux.
- » La notoriété acquise par l'obtention du prix Ruralitic a donné au projet une visibilité dans les médias et a permis de convaincre et sensibiliser davantage à la démarche, y compris localement.
- » Installation de nouveaux arrivants dans le village.
- » Développement d'un sentiment d'appartenance au village, positif et valorisant.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Être attentif au lien entre les néo-ruraux et les anciens arrivants.
- » L'animation sur le long terme est à réaliser par des professionnels : il convient d'identifier les personnes ressources qui peuvent faire du lien.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Des élus locaux qui comprennent la démarche, s'engagent et prennent des risques.
- » Le maillage public-privé est important pour rechercher des intérêts et des terrains communs.
- » Un vie associative et culturelle forte qui génère de nombreuses dynamiques et l'arrivée de nouveaux habitants.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » Un temps nécessaire et conséquent pour faire reconnaître, valoriser et labelliser le projet.
- » Une démarche participative qui implique une transformation profonde des façons de faire et des façons d'être.



Inauguration du Jardin d'Arvieu en septembre 2019 - © Johan Barrot - SCOP Laëtis

Contact

Place de l'église
12120 Arvieu

SOPHIE TERRIS

Animatrice/coordinatrice
au sein du Jardin d'Arvieu

✉ sophie.terris@laetis.fr

☎ 05 65 46 06 64

Arvieu

Le numérique,
révélateur de
nouvelles ruralités ?

Le Jardin Arvieu

Loco-Motivés

LE DURABLE A SON VILLAGE

Ayen



2014



RÉGION : Nouvelle-Aquitaine
DÉPARTEMENT : Corrèze (19)
ÉCHELLE : Commune

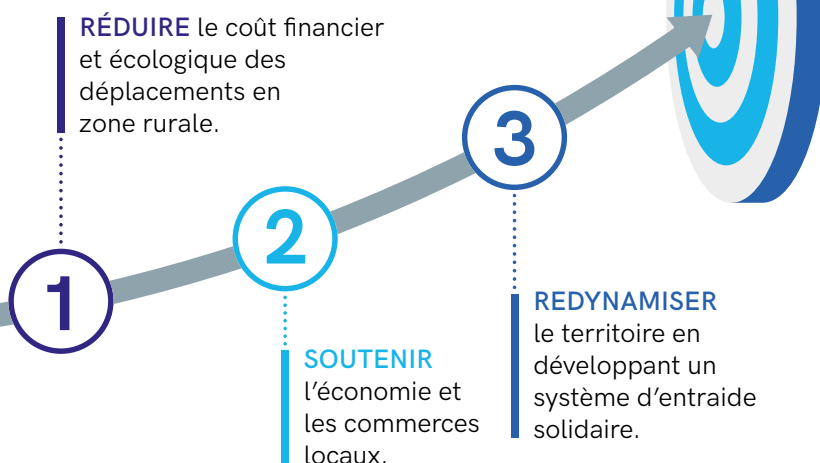


708
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Dans le but de participer au désenclavement du territoire tout en réduisant le coût des déplacements et la dépendance à la voiture individuelle, la commune d'Ayen a lancé un système de covoiturage de proximité pour des trajets de courte distance, en s'appuyant sur une monnaie locale, le Y'ACA, pour rémunérer les conducteurs.

Les objectifs



Contexte

Comme de nombreux territoires ruraux, Ayen et ses communes voisines ont dû faire face à la diminution des transports collectifs parallèlement à une augmentation des distances à parcourir pour les habitants en raison de l'éloignement de certains services. Forts de ce constat, les élus ont initié dès 2014 une réflexion qui a débouché sur la création d'un système de covoiturage de proximité pour les habitants. Le projet a notamment bénéficié de l'implication d'un adjoint au maire très engagé sur les enjeux de développement durable.

Ce qui en fait un Smart village

- Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

En 2016, une Maison du développement durable et des associations (MDD) ouvre ses portes au sein de la commune. Gérée par le collectif "Vivre Ensemble Durablement", elle permet de fédérer les associations du village tout en ayant pour but de sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux environnementaux.

Différents dispositifs y sont déclinés : familles à énergie positive, grainothèque, ateliers bricolage parents-enfants, cinés p'tit déj...

Le projet de covoiturage, à son lancement en 2014, s'est d'abord appuyé sur la MDD pour gérer le dispositif et la mise en relation entre conducteurs et passagers.

La gestion a ensuite été transférée à la maison France Services d'Ayen, en raison de sa fréquentation plus importante, et en partenariat avec la fédération ECOSYST'M.

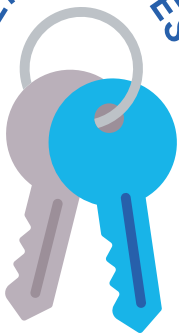
Concrètement, les habitants des huit communes adhérentes ont la possibilité de s'inscrire en signant une charte.

Ils peuvent ensuite utiliser le service pour des trajets ponctuels ou réguliers de courtes distances. Pour ce faire, ils achètent un carnet de Y'ACA, la monnaie locale, et s'en servent pour rémunérer les conducteurs avec lesquels la maison France Service les met en relation, à raison de 5 centimes le kilomètre.

Les conducteurs sont quant à eux identifiés par un macaron sur leur pare-brise.

Ces derniers peuvent ensuite dépenser les Y'ACA ainsi collectés dans les commerces locaux affiliés, afin de soutenir l'économie de proximité.

THÉMATIQUES



- Mobilité
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Économie
- Inclusion
- Environnement

PUBLIC CIBLÉ

» La population locale (700 habitants) et celle des 7 autres communes adhérentes au dispositif.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Les 18 associations du collectif associatif "Vivre Ensemble Durablement", 22 commerçants locaux, Les 7 autres communes adhérentes.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

La fédération ECOSYST'M, la SNCF.



Maison du développement durable et des associations d'Ayen
© Eliane Mouneyrac

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- **À l'origine** : un service civique rémunéré par la commune pour développer les projets autour de la MDD et du covoiturage.
- **Aujourd'hui** : 2 ETP de la maison France Services d'Ayen et les secrétaires de mairie des autres communes.



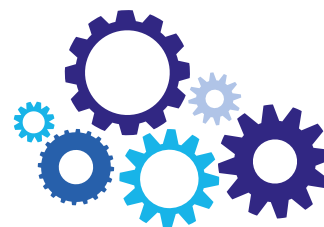
MOYENS FINANCIERS

- Budget pour l'édition des premiers fichets kilométriques (carnets de monnaie locale) : **1500 €**.
- **Financement** : SNCF Nouvelle-Aquitaine.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Fédération ECOSYST'M.



MOYENS TECHNIQUES

- IDVroom (filiale SNCF) puis Klaxit (applications de covoiturage).

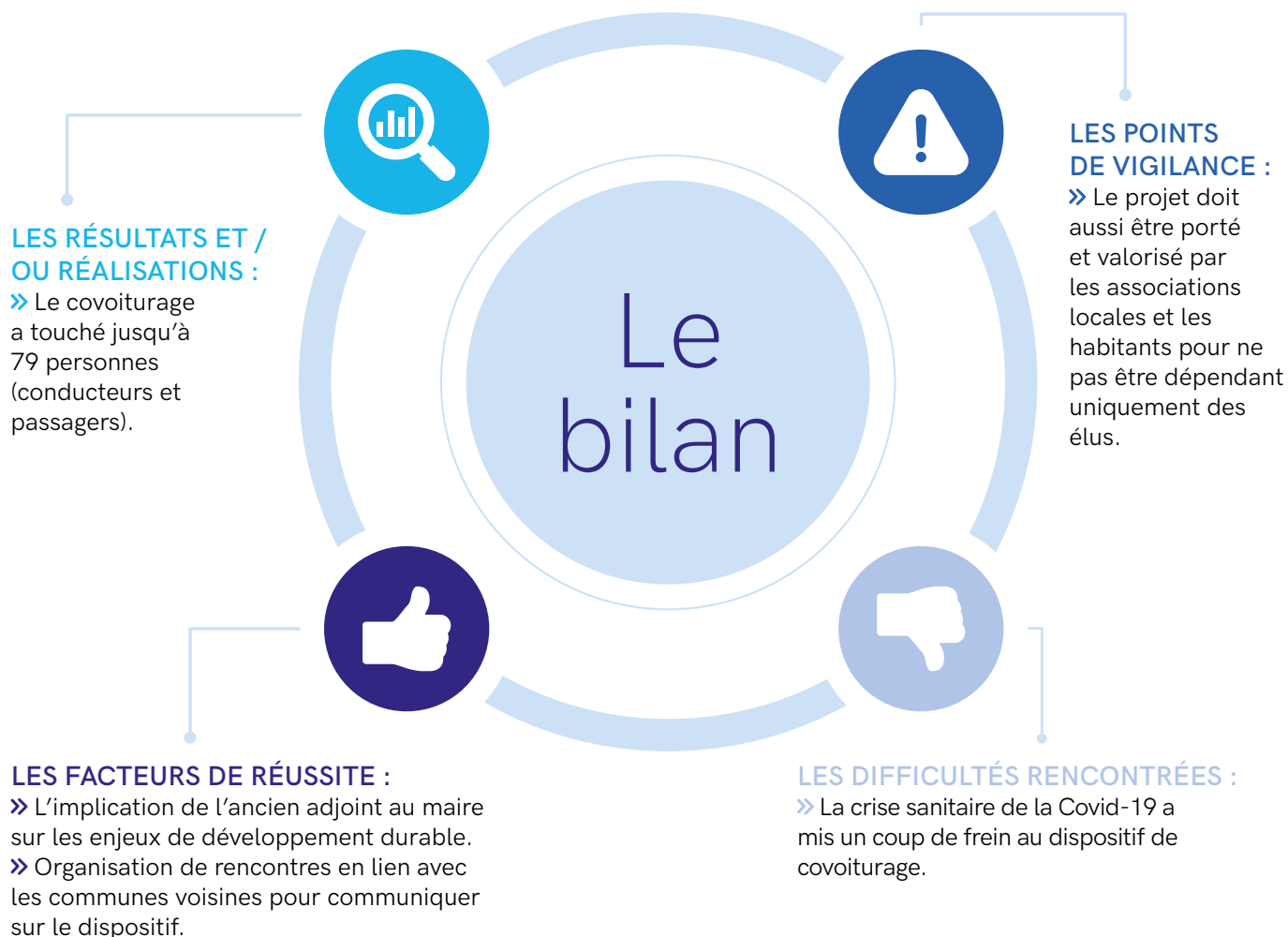
Parole d'acteur

Il est important de ne pas sous-estimer l'effort de communication dans ce type de projet. Les labels nous ont permis de nous faire connaître.



Eliane Mouneyrac





Vue générale du village d'Ayen - © Office de tourisme de Brive

Contact

28 Rue des Écoles
19310 Ayen

ELIANE MOUNEYRAC

Adjointe en charge de la communication et de France Services

✉ mairie.ayen@ayen.fr

☎ 05 55 25 10 22

ECOSYST'M

Covoiturage de proximité - site de la mairie d'Ayen

ECOSYST'M

Vidéo présentant la démarche

CAFÉ LIB'

Bourrou



2014



RÉGION : Nouvelle-Aquitaine
DÉPARTEMENT : Dordogne (24)
ÉCHELLE : Commune



126
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Le Café Lib' est un espace de rencontres permettant de créer du lien social en milieu rural. Il est porté par la commune de Bourrou au sein de l'ancienne école communale. Mis à disposition de l'association l'Ambassade par le biais d'une convention, ce lieu vise à donner aux habitants de la commune mais aussi du territoire, la possibilité de s'organiser et d'apprendre à répondre à leurs propres besoins. Ce lieu d'échanges permet aux citoyens de se retrouver dans un espace de coworking, où l'on trouve aussi une librairie avec des livres neufs et d'occasion. On peut également y profiter de l'organisation d'événements culturels, de conférences, de débats, d'ateliers et de concerts, etc.

Les objectifs



Contexte

La création du Café Lib' émane d'une demande de la population de Bourrou et des territoires alentours, qui souhaitait un lieu pour se rencontrer et échanger. La réflexion autour de la création de ce lieu a été entamée dès 2010 par des événements alternatifs et a conduit à la création de l'association l'Ambassade pour porter la démarche.

Ce qui en fait un Smart village

- Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

Le café associatif est lancé en 2014 au sein de l'ancienne école de la commune. Une mise aux normes est cependant nécessaire pour pouvoir le développer et lui donner une existence officielle.

Pour ce faire, en 2016, la Municipalité a confié à l'Agence Technique Départementale de la Dordogne la réalisation d'une étude de faisabilité, qui a notamment permis d'établir les demandes de subventions.

Les travaux ont démarré en septembre 2019 et ont pu être achevés en janvier 2021, la pandémie ayant retardé leur avancée normale.

En février 2021, la commune de Bourrou a confié la gestion des locaux à l'association l'Ambassade via une convention de mise à disposition gratuite. Les charges de fonctionnement sont gérées par l'association.

Le lieu comprend un bar (ouvert lors des animations) et une salle de formation qui sert également de salle de concert et une école de musique.

Différentes activités ont été mises en place telles que des ateliers récréatifs, des forums, des conférences, ciné-débats, concerts, ou pièces de théâtre. Ces événements sont ouverts à tous les publics quelle que soit la tranche d'âge.

Le lieu sert également d'espace de coworking. Un conseiller numérique s'y rend ponctuellement pour donner des formations à ceux qui le souhaitent.

Prochainement, dans un autre ensemble de bâtiments désaffectés, la commune doit réfléchir à l'installation de divers projets compatibles les uns avec les autres. Un bureau d'étude va accompagner la commune quant à l'ingénierie.

Ce sont d'importants investissements qui vont impacter le devenir de la commune et au-delà.

PUBLIC CIBLÉ

» A minima les 130 habitants situés dans la commune de Bourrou et ceux des alentours.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Association l'Ambassade, des acteurs associatifs tels que le Cube Cirque de l'Agora de Boulazac, le Sans Réserve ou le théâtre de l'Odyssée de Périgueux, le CRAC, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fédération Française de Randonnée pédestre (FFRP).

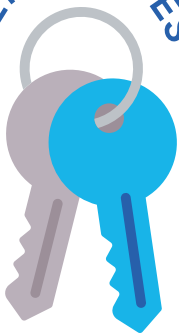
ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Union Européenne, Etat Région, Département, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.



Entrée du Café Lib' - © Caroline Magnier

THÉMATIQUES



- Tiers-lieu
- Participation citoyenne
- Économie
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Inclusion
- Alimentation et Culture

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- ETP (20h par semaine) pour l'administration, la programmation des événements et de l'occupation du lieu.
- 1 professeur de musique (Indépendante du Café Lib').



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Un cabinet d'architectes pour l'ingénierie, le permis de construire, l'appel d'offres et le suivi des travaux.



MOYENS FINANCIERS

- Coût total : **301 000 € (HT)**.
- Montants total des aides : **200 700 € (HT)**.



MOYENS TECHNIQUES

- Le lieu est équipé de box internet (la fibre est en cours).

Investissements réalisés grâce à :

Rénovation des locaux : Commune, État, Agglomération du Grand Périgueux, Département de la Dordogne, Achat du matériel pour la cuisine et la sonorisation des lieux : Prix obtenu en 2020 dans le cadre d'un budget participatif organisé par le Conseil départemental (17 000 €), Sons et lumières : FEADER (Programme LEADER) - Mesure 7 "Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales"

Montage du projet, fonctionnement et programmation culturelle : Région Aquitaine (Appel à manifestation d'intérêt "Tiers lieu" et Appel à projet "Soutien aux lieux culturels de proximité") Convention culturelle avec le Département de la Dordogne, État : Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et les aides à l'emploi via le contrat Parcours Emploi Compétences (PEC), Commune de Bourrou, Prêt de France Active.

Parole d'acteur

Les lieux facilitateurs de lien social, d'initiatives et de mise en réseau rendent les habitants acteurs de leur territoire.



Marie-Claude Kergoat



LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Le projet a été largement médiatisé, démontrant son attrait.
- » Arrivée de nouvelles populations sur la commune.

LES POINTS DE VIGILANCE :

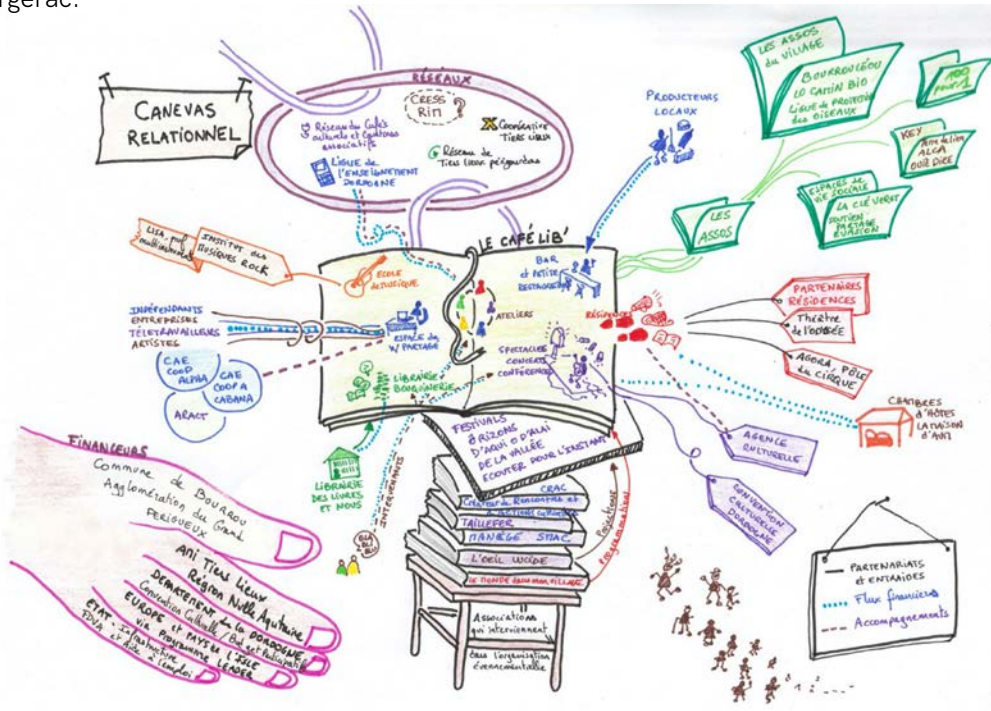
- » S'assurer au préalable de la motivation et de l'envie des partenaires de s'impliquer dans le projet.
- » Être vigilant quant à l'investissement des bénévoles et leur capacité à parler du projet, à en être les ambassadeurs.

LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Le café est situé au cœur du village ce qui facilite son accessibilité.
- » Le lieu est idéalement positionné entre Périgueux et Bergerac.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » La crise sanitaire a limité le fonctionnement du café.



Facilitation graphique réalisée par Coline Lyphout

Contact

ASSOCIATION L'AMBASSADE
 880, Route de chez Amédée
 24110 Bourrou

MARIE CLAUDE KERGOAT
MAIRE DE BOURROU
COLINE LYPHOUT
 Animatrice du Café Lib'

✉ contact@lecafelib.fr
 ☎ 06 58 56 94 91

Le Café Lib'

SAULNOIS INNOVATION

Dieuze



2011



RÉGION : Grand Est
DÉPARTEMENT : Moselle (57)
ÉCHELLE : Commune



2868
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

L'objectif de "Saulnois Innovation" est de revitaliser la commune de Dieuze suite à sa perte d'habitants et in fine, l'intercommunalité de Saulnois. L'angle choisi est celui de développer une culture de l'innovation en s'appuyant sur les ressources et richesses du territoire, afin de les faire connaître. La création d'un tiers-lieu fab living lab a permis de mettre en réseau des plateformes collaboratives thématiques, en lien étroit avec le monde de la recherche.

Les objectifs



Contexte

La ville de Dieuze est une petite ville rurale de Moselle, qui avait déjà dû faire face à la disparition de nombreuses entreprises, et a vécu en 2011 la dissolution du régiment militaire présent dans la commune. Avec le départ du "13^e régiment de Dragons parachutistes", la ville perdait environ 1000 habitants jeunes avec un impact négatif sur le commerce et les services, une perte structurelle régulière de population. Le taux d'industrialisation restait certes important mais ne suffisait pas à maintenir la population sur le territoire. En 2011, la commune a décidé, dans le cadre du CRSD, de lancer une étude de revitalisation économique et sociale à l'échelle de son bassin de vie et, in fine, de son intercommunalité. L'étude a conclu sur l'enjeu d'accueillir des résidents entrepreneurs et de miser sur l'innovation économique et sociale pour relever les défis d'un monde en profonde transformation numérique et climatique. L'orientation choisie a été de valoriser les potentialités endogènes (humaines, entrepreneuriales, services d'éducation et de formation, naturelles, agricoles, industrielles...).

Ce qui en fait un Smart village

- ✓ Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- ✓ Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- ✓ Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- ✓ Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

Descriptif de la démarche

Les premières étapes de la démarche de revitalisation ont consisté à installer un pôle d'appui aux innovations technologiques en le dotant d'orientations stratégiques via un premier diagnostic, puis, en 2014, à élaborer une étude de faisabilité, participative, qui a fait émerger plusieurs axes : le développement d'une culture de l'innovation, l'accompagnement des innovateurs et la mise en place d'une stratégie économique territorialisée de type collaborative. Afin de doter le processus d'une base fonctionnelle proactive, plusieurs orientations structurelles ont été arrêtées :

» 1) constituer un comité stratégique multi-acteurs d'orientation et de gouvernance sur la base de conventions de partenariat (Université Lorraine/ERPI, UR-AFPA, chambre d'agriculture de Moselle, Open EDGE/R&D fabrication additive, Méthanisation Seille Environnement...),

» 2) s'entourer des compétences nécessaires et de structures fonctionnelles collaboratives. Le laboratoire ERPI (Équipe de Recherche sur les Processus Innovatifs) en est le partenaire organisateur. Dans ce cadre, cinq plateformes collaboratives ont été créées sur les thématiques suivantes :

- Transition agronomique et alimentation.
- Transition énergétique et bioraffinerie (création d'un mixe énergétique territorial).
- Fabrication additive et procédés numériques (usine du futur).
- Aquaculture durable et fermes d'élevage de percidés.
- Transition numérique (service culture et mobilité).

Une nouvelle plateforme sur le thème de la santé est en cours de création. Elle permettra par exemple de créer des mallettes e-santé. L'ensemble de ces plateformes collaboratives sont mises en réseau et émuloées par un tiers-lieu/ fab living lab "Le Comptoir des Innovateurs de Moselle Est et Sud" (CIMES).

THÉMATIQUES



- Économie
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/ revitalisation
- Inclusion
- Environnement
- Mobilité
- Économie
- Agriculture
- Énergies
- Outils Numériques
- Tiers-lieu
- Alimentation

La coordination globale est assurée par l'association Saulnois innovation alors que l'animation du fab living Lab (en réseau avec le Lorraine Fab-Living Lab de l'Université/ERPI-ENSGSI) a été confiée à Open Edge, une start-up de R&D et de formation locale spécialisée dans la conception d'imprimantes 3D et de procédés numériques. Le tiers-lieu/fab living Lab est un laboratoire de conception de procédés (technologiques, organisationnels...) destinés aux entrepreneurs de toutes natures qui permet aussi de découvrir et de se former aux nouvelles technologies. Il propose en ce sens: des activités aux habitants et entrepreneurs du territoire élargi, des animations et formations pour les centres de loisirs et les écoles du Saulnois mais aussi de Moselle Sud et Est. Le fab living lab a aussi vocation à être un atelier numérique de travail des lycées.

PUBLIC CIBLÉ

» Ensemble de la population de la commune de Dieuze et au delà sur la Communauté de communes du Saulnois, entreprises et associations.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Associations, établissements scolaires (lycées, collèges, écoles maternelles et primaires) et périscolaires, acteurs économiques (industriels, agriculteurs, Petites et Moyennes Entreprises, aquaculteurs...), établissements de santé, élus locaux sur le périmètre élargi.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Région Grand Est, Université de Lorraine (ERPI, URAFPA*, Lorraine Fab Living Lab...), Etat, Chambre d'agriculture de Moselle, Département de Moselle, Association de production animale en Grand Est.
**Unité de recherche animale et de fonctionnalités des produits animaux*

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- Un expert chef de projet à la direction et coordination des structures fonctionnelles et travaux.
- 1 ETP dédié à l'animation et la coordination du tiers-lieu/Fab-Living LAB (Open Edge).
 - Secrétariat et reprographie.
- Un stagiaire étudiant de Master 2 chaque année.



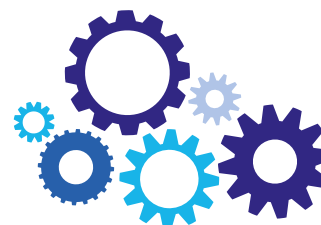
MOYENS FINANCIERS

- **Coût global du Fab Living Lab** : 200 000 € d'investissement pour les équipements et 66 000 € pour les aménagements.
- **Financement** : 70 % État, FEDER, Région Grand Est.
- Formations dispensées par Open Edge, notamment dans le cadre d'un dispositif de reconversion dans l'emploi de la Région Grand Est.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- **Fondateurs** : Ville de Dieuze, ERPI/Université de Lorraine, Open Edge.
- **Fonctionnels** : UR-AFPA/Université de Lorraine, Méthanisation Seille Environnement, Chambre d'Agriculture de Moselle.
- **En appui et catalyseurs** : le Lorraine Fab Living Lab et le Club des entrepreneurs pour l'innovation.



MOYENS TECHNIQUES

- Des locaux dédiés à l'innovation/Open EDGE, issus du CRSD, en convention d'usage.
- Un parc de matériel professionnel et grand public important acquis par la ville de Dieuze dans le sillage de l'étude de faisabilité.

Parole d'acteur

Il faut décloisonner les esprits, percer les silos pour que les grains se mélangent.



Gérard Peltre

LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Création d'un tiers-lieu fab lab doté d'un parc important de matériel de R&D et grand public.
- » Création de 3 start'up: Open EDGE, Alchimies, SOLÉHO.
- » Suivi de plus de 10 projets et porteurs de projets : Plateforme numérique pour marchés Innovants, Alimentation territoriale...



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Prendre en compte l'écosystème territorial, pour éviter de mener un projet "hors sol".
- » Veiller à mutualiser l'ingénierie de projet.
- » Trouver un équilibre entre la posture d'animation des élus et une place laissée à l'expression des partenaires privés et habitants.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » L'ancrage territorial multi-niveaux : territoire de proximité (Dieuze-saulnois, espace test et d'expérimentation) et territoire élargi (Moselle Est et Sud, territoire de développement propice aux mutualisations).
- » Les partenariats formalisés sont essentiels.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » Difficulté à remobiliser les partenaires institutionnels suite à l'évolution des compétences Ville/ intercommunalité (loi NOTRe).



Réunion du Club des entrepreneurs pour l'innovation du pôle CIMES - Saulnois Innovation (2021) - © Daniel Heydt

Contact

TIERS-LIEU DU SAULNOIS

137 Rue Princesse Alix Napoléon
57260 Dieuze

GÉRARD PELTRE

Secrétaire général de
l'Association Saulnois et
président de RED

✉ gerard.peltre@gmail.com

☎ 06 07 23 21 85

METHA-KUWANO

Kourou



2018



RÉGION : Collectivité
Territoriale de Guyane
ÉCHELLE : Commune



24 959
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

La commune de Kourou s'est lancée dans une démarche énergétique vertueuse, respectueuse de l'environnement et des populations autochtones dans le but de développer un village amérindien en Guyane. Situé dans une zone de 400 hectares appelée le territoire de Kuwano, ce village bénéficiera d'une usine de méthanisation qui permettra de fournir l'électricité à l'ensemble de la population tout en créant des emplois locaux.

Les objectifs

1

CRÉER des
emplois sur le
long terme.

2

PRODUIRE une énergie
vertueuse, respectueuse
de l'environnement
et des populations
autochtones.



Contexte

Cette démarche émane de la décision des adhérents de l'association amérindienne portant le projet et de l'équipe du chef coutumier. La volonté initiale était d'agir sur le développement du territoire en développant une activité économique et sociale dans ce lieu.

Ce qui en fait un Smart village



Un projet
de territoire
mené en
coopération



Une
démarche
s'appuyant
sur la
participation
citoyenne



Un territoire
connecté avec
le recours
aux outils
numériques



Un territoire
résilient et
engagé dans un
développement
soutenable



Un territoire
engagé dans
le mouvement
des Communs

Descriptif de la démarche

Le projet vise à implanter une usine de méthanisation c'est-à-dire un processus naturel qui conduit à la fermentation de matière organique et à la production de biogaz.

Ce procédé permet à la fois de réduire les déchets et de produire une énergie renouvelable sous forme de méthane.

Cette méthanisation se fera avec des déchets solides par voie sèche, dispositif particulièrement adapté aux petites surfaces telles que les installations agricoles du territoire de Kuwano.

L'installation de cette usine permettra de facto la création d'emplois agricoles et l'émergence de savoirs traditionnels amérindiens oubliés.

Cette usine permettra également de fournir de l'électricité à toute la population du village.

Les premières recettes financières liées au projet devraient permettre par la suite de mettre en œuvre d'autres actions telles que : l'arrivée de l'eau au sein du village, le développement touristique du village, la mise en place d'une école.

PUBLIC CIBLÉ

- » Adhérents amérindiens du village : 12 familles.
- » À moyen terme, 25 familles pourraient être concernées, et à long terme, jusqu'à 250 familles.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

La communauté amérindienne, les entreprises locales, Pôle Emploi, Centre de formation des apprentis.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

La Préfecture de Guyane, L'Etat via l'Agence de la transition écologique (ADEME), La Collectivité Territoriale de Guyane.

THÉMATIQUES



- Participation citoyenne
- Économie
- Énergies
- Agriculture
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/revitalisation
- Inclusion
- Environnement

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 70 bénévoles qui participent aussi au recyclage des déchets.
- Création de 15 emplois au démarrage : 10 agriculteurs et 5 personnes pour l'usine.
- 15 personnes adhérentes à l'association.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Antea Group, bureau d'étude métropolitain agréé "metha qualité".
- Melting prod International, association mobilisée sur la communication autour du projet.



MOYENS FINANCIERS

- Coût global : **3 millions d'€.**
- **Fonds européens :**
FEADER : 352 000 € - pour la préparation des sols (agriculture). Mesure FEADER 6 - Développement des exploitations agricoles et des entreprises // FEDER : 2 millions d'€ // FSE // ADEME : 400 000 € - pour les travaux // Collectivité Territoriale de Guyane : 70 000 € - pour l'étude de faisabilité.
Pendant 3 ans, le projet pourra fonctionner via des chantiers d'insertion. Il est ensuite prévu d'équilibrer le modèle économique notamment par la vente de canne à sucre et d'engrais. Des partenariats commerciaux sont en cours de définition notamment avec le Centre Spatial Guyanais proche du territoire de Kuwano qui pourra contribuer à fournir des déchets pour l'usine de méthanisation en échange des denrées qui pourront être produites sur les terrains agricoles à venir.



MOYENS TECHNIQUES

- Mise en place d'un outil de production innovant, à savoir le principe du biogaz modulable.

Parole d'acteur

Cela permet de développer des zones isolées de manière autonome.



Renaud Servais



Visualisation 3D du projet d'usine de méthanisation

Contact

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

110 avenue gaston Monerville
 97310 Kourou

RENAUD SERVAIS

Membre de l'association Teleuyu et porteur du projet, conseiller du chef amérindien du territoire

✉ renaud.servais@yahoo.fr

☎ 06 94 46 19 16

L'ÉLECTROMOBILITÉ PARTAGÉE

Le Juch



2020



RÉGION : Bretagne
DÉPARTEMENT : Finistère (29)
ÉCHELLE : Commune

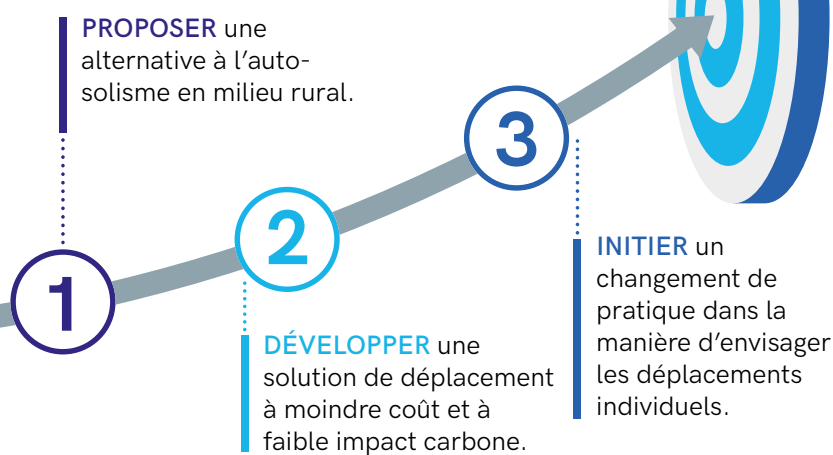


723
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Pour répondre aux besoins de déplacements ponctuels ou réguliers de ses habitants, tout en réduisant l'impact carbone dû à l'usage individuel de la voiture en milieu rural, la commune du Juch a initié un dispositif d'autopartage de deux véhicules électriques, en s'appuyant sur une plateforme de réservation. Cette démarche a permis d'initier un changement progressif des pratiques des habitants tout en leur permettant de réaliser des économies sur leurs déplacements.

Les objectifs



Contexte

Le maire de la commune souhaitait créer un service permettant notamment aux jeunes, aux ménages précaires et aux personnes empêchées non propriétaires d'un véhicule de pouvoir se déplacer plus facilement, dans un contexte d'absence de transport en commun. Une solution d'autopartage de véhicules électriques avait été repérée dès 2014 à l'occasion d'une présentation au Salon des Maires à Paris. Plusieurs communes rurales, notamment dans l'Orne, avaient déjà eu recours à ce dispositif, proposé par la société Clem', et qui a retenu l'attention du maire du Juch. D'autres sociétés avaient été approchées mais n'étaient pas en capacité de s'adapter aux contraintes de petites communes. C'est en 2019, en répondant à un appel à manifestation d'intérêt de la Région Bretagne, pour redynamiser les centres bourgs, que la commune a pu mobiliser des financements pour investir dans l'acquisition de véhicules.

Ce qui en fait un Smart village

Un projet de territoire mené en coopération

Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne

Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques

Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable

Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

Suite à l'achat de deux véhicules en 2020 et la mise en place de la plateforme, le service d'autopartage a été officiellement lancé en janvier 2021. Géré au démarrage par la commune, il a ensuite été transféré à la communauté de communes qui a repris la compétence mobilité en juillet 2021. Des bornes de recharge avaient été installées dans la commune par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) quelques années auparavant, mais étaient peu utilisées jusqu'alors. Elles servent désormais de bornes de recharges pour les deux véhicules.

Concrètement, l'utilisateur du service doit s'inscrire au moins deux jours avant la première utilisation. Il doit ensuite se connecter à la plateforme (disponible également sur smartphone) pour réserver le véhicule et obtenir un code permettant d'ouvrir la boîte contenant la clé du véhicule. Le moment venu, il peut ainsi prendre la voiture, effectuer son trajet, rebrancher à son retour le véhicule sur la borne, puis restituer la clé dans la boîte.

Le service bénéficie à différents types d'utilisateurs, du couple de retraités qui ne dispose que d'une seule voiture, à l'étudiant qui vient d'avoir son permis, en passant par le patient qui doit effectuer un aller-retour à l'hôpital de Brest sur la journée. Les habitants du territoire de la Communauté de communes Douarnenez Communauté ont accès à un tarif préférentiel pour ce service, compris entre 8 euros (pour 6 heures) et 20 euros (pour 24 heures). Les personnes qui utilisent ce service se sont acculturées au covoiturage et à l'utilisation de plateformes, même si certains habitants se présentent ponctuellement en mairie pour être assistés dans leurs démarches de réservation.

Le prestataire gère les réservations et l'encaissement, qu'il reverse à la commune déduction faite de frais de service. La commune, quant à elle, paie un coût d'abonnement à la plateforme et un coût de gestion. Le modèle économique, qui n'est pas encore rentabilisé à ce stade, impliquerait un minimum de 3 utilisations par jour de l'ensemble des deux véhicules.

D'autres projets sont en cours de réflexion, tels que la mise à disposition du service auprès de touristes et notamment de camping-caristes souhaitant stationner dans la commune, et utiliser les véhicules en autopartage pour leurs excursions locales. Le but serait d'aller vers une solution multimodale qui pourrait également intégrer des vélos électriques.



- Mobilité.
- Outils numériques.
- Accueil et services à la population et aux entreprises.

PUBLIC CIBLÉ

» Les 730 habitants de la commune, et plus largement les 18 000 habitants de la communauté de communes.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Communauté de Communes Douarnenez Communauté, Région Bretagne, BRUDED (réseau d'échanges de 240 collectivités en Bretagne et Loire-Atlantique pour le développement durable et solidaire).



© Unsplash

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- Un employé communal qui consacre une à deux heures par semaine pour le nettoyage et la vérification des véhicules et des bornes.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Le prestataire Clem'.



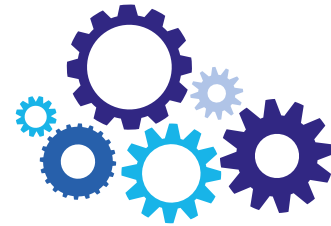
MOYENS FINANCIERS

- Coût d'investissement (achat des véhicules et équipements complémentaires) : **39 000 €**.

○ **Financement :**

27 300 € (70%) par la Région Bretagne (réponse à l'appel à manifestation d'intérêt).
9 700 € en autofinancement par la commune.

- Coût de fonctionnement (abonnement à la plateforme, coût de gestion, assurance, consommation électrique) : **6000 € annuels**
Service pour le moment déficitaire en attendant sa montée en charge - cas typique des services de mobilité qui ont besoin d'un soutien des pouvoirs publics pour être pérennisé.



MOYENS TECHNIQUES

- Une plateforme de réservation en ligne.

Parole d'acteur

Ce service s'inscrit dans un changement de pratiques qui n'est pas spontané chez les personnes : il faut arriver à démontrer son utilité, en vue de son appropriation. Ce qui est innovant aujourd'hui sera une évidence demain.

Patrick Tanguy, maire du Juch





Véhicules en autopartage

Contact

MAIRIE DU JUCH
5 Rue Louis Tymen
29100 Le Juch

PATRICK TANGUY
Maire

JOHAN BRETON
Secrétaire général

✉ accueil.mairie@lejuch.fr

☎ 02 98 74 71 50

KERGO
commune du Juch

PETITE VILLE DU FUTUR

Lormes



2016



RÉGION : Bourgogne-Franche-Comté

DÉPARTEMENT : Nièvre (58)

ÉCHELLE : Commune

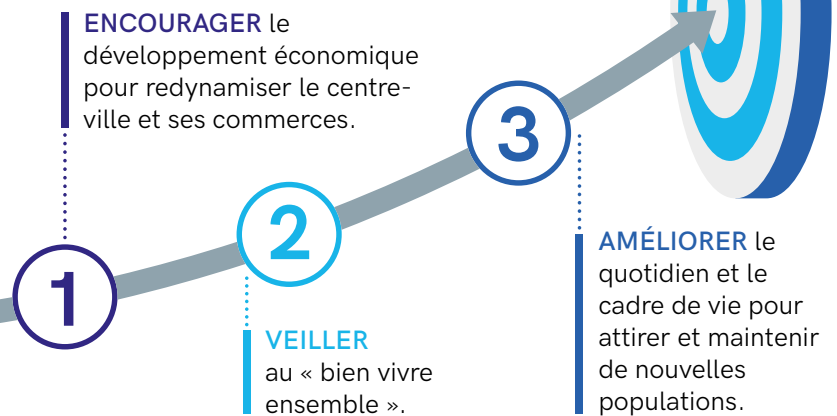


1 280
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

La commune de Lormes s'est engagée depuis quelques années dans une démarche visant à co-construire avec les habitants le devenir de leur village en élaborant plusieurs scénarios de développement et en testant différentes actions. Cette démarche, qui s'appuie sur le programme des "villages du futur" du Pays Nivernais Morvan, a permis d'expérimenter de nombreuses actions simples à mettre en œuvre et peu coûteuses, dans des domaines variés comme le soutien aux commerces, l'aménagement, la mobilité ou encore l'énergie. La démarche a ainsi permis de renforcer l'attractivité du territoire.

Les objectifs



Contexte

Les élus des 10 communes de l'ancien canton de Lormes ont depuis 20 ans eu l'habitude de travailler sur des logiques de concertation, notamment à travers une association locale, le Comité de développement, sur des sujets relatifs par exemple à la santé, ou à l'aménagement des routes. Ce contexte les a incités à répondre favorablement, en 2016, à une proposition d'étude financée à 80% par le Pays Nivernais Morvan, afin de redynamiser le territoire. Avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, sociologues...), la municipalité et les habitants ont co-construit un plan de développement sur 10 ans.

Ce qui en fait un Smart village

- Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

* La méthodologie est largement documentée sur le site internet de la commune et celui du Pays Nivernais Morvan, et Lormes dispose d'un réseau de tiers-lieux labellisé "Fabrique de territoire".

Descriptif de la démarche

Afin de mobiliser un maximum d'habitants, la municipalité s'est appuyée sur des relais, en greffant les rencontres sur des événements associatifs (association de musique par exemple, pour faire venir les enfants et leurs parents), ou en délocalisant ces rencontres dans les hameaux (appui sur les réseaux de voisinage). Afin de travailler sur la mémoire du village, une pièce de théâtre participative a été créée sous la forme de saynètes avec des habitants, dans des endroits insolites, ce qui a permis de mixer des publics qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer. Les premières réunions participatives ont conduit à imaginer trois scénarios types de développement pour la commune, chaque scénario ayant un ambassadeur parmi les habitants. Ces trois scénarios comprenaient celui d'une ville linéaire qui s'étend, celui d'une ville en grappes avec des pôles, et celui d'une ville éco-durable sans utilisation de la voiture. Aucune notion de budget n'a été intégrée à ce stade de la réflexion afin de ne pas brider les idées. Sur la base des réactions des habitants, un plan mixant les trois scénarios a été établi, la "douce ville", et plusieurs actions rapides et peu coûteuses à mettre en œuvre ont ainsi été expérimentées. Ces actions comprennent notamment :

- Un chantier participatif visant à repeindre, le temps d'un week-end, les volets d'une artère de la commune qui pâtissait auparavant d'une image négative auprès des habitants, lequel chantier a ensuite été décliné sur d'autres lieux ;
- La création d'une "boutique à l'essai" pour aider des entrepreneurs à tester le fait de créer un commerce dans une commune rurale. Pour ce faire, un lieu vacant a été rénové et mis à disposition gratuitement d'un porteur de projet, pendant une durée limitée, afin de tester la viabilité du projet. Une fois la période écoulée, le porteur de projet s'installe dans un autre lieu, et le local est mis à disposition d'un nouveau porteur ;



- Mobilité
- Logement
- Participation citoyenne
- Économie
- Quartier revitalisation
- Tiers-lieu
- Énergies
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Inclusion
- Agriculture
- Territoire et gestion de l'espace
- Outils numériques
- Environnement
- Forêt
- Alimentation

- La participation de la commune à la rénovation des vitrines des façades commerciales, avec le parti pris de financer des porteurs privés mais dans un objectif d'intérêt général visant à renforcer l'attractivité du centre-bourg ;
- Le soutien aux mobilités douces avec l'acquisition d'une calèche pour emmener les enfants en navettes de l'école vers la cantine.

Ce n'est qu'à la suite des actions testées et des enseignements tirés que la commune a établi un plan d'investissement visant à mener des actions de plus grande envergure. Un projet à l'étude, "maison de retraite du futur", vise à ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur en créant des activités ouvertes à tous au sein de l'établissement : activités culturelles, centre de transformation alimentaire, micro-brasserie... pour aboutir à terme à un tiers-lieu.

>>> Pour une présentation plus détaillée de la démarche, complétée par des entretiens avec les acteurs impliqués, se reporter à la page 124.

PUBLIC CIBLÉ

» Les 1280 habitants de la commune.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Associations locales, Fédération des Œuvres Laïques (FOL) qui gère l'ESAT de Lormes, hôpital pour le projet de l'EHPAD.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, Pays Nivernais Morvan, Parc Naturel Régional du Morvan (en lien avec les enjeux de développement durable, alimentation et gestion des forêts), Département de la Nièvre, Région Bourgogne-Franche-Comté (soutien aux projets d'investissements).

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 2 personnes à temps partiel au démarrage.
- Puis le plan d'actions a permis d'obtenir des fonds pour développer l'ingénierie (obtention notamment du label "Petite ville de demain").
- Aujourd'hui : 3,5 ETP.



MOYENS FINANCIERS

- Coût global de l'étude "Petite ville du futur" : **31 500 €**.
- **Financement :**
Pays Nivernais Morvan (via le FNADT et LEADER) : 80% // Autofinancement : 20%.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Atelier d'architecture Correia
- Bureau de paysagisme représenté par Vincent Mayot
- Société SA Lestoux chargée de l'aspect commercial

Parole d'acteur

Ouvrir la prise de décision permet de gagner énormément de temps par la suite dans la mise en œuvre. Ne pas tout de suite regarder les projets sous l'angle financier permet d'ouvrir les possibilités, et seulement ensuite, d'aller rechercher des financements. 🎧

Justine Bouteille-Maréchal





Tiers-lieu «L'Oeil à facettes» à Lormes - © ADRETS

Contact

MAIRIE DE LORMES
1 Place François Mitterrand
58140 Lormes

JUSTINE BOUTEILLE-MARÉCHAL
Secrétaire générale

✉ justine.bouteille-marechal@lormes.fr

☎ 03 86 22 31 55

LORMES DEMAIN
présentation de la démarche
sur le site de Lormes

LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE

Lourmarin



2015



RÉGION : Sud-Provence Alpes Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

ÉCHELLE : Commune

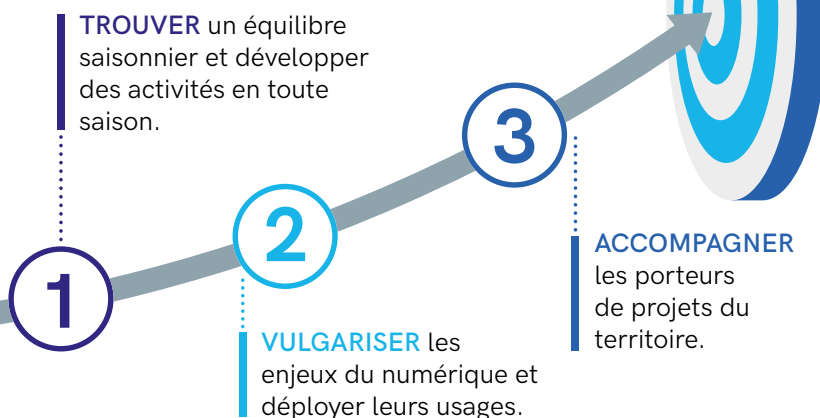


1 043
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

La Fruitière Numérique est un tiers-lieu de 3 000 m² en milieu rural qui s'adapte aux besoins de la population et à l'économie locale. On peut y trouver un espace numérique proposant des ateliers numériques, un espace de coworking, un accompagnement à l'étude et/ou la réalisation de projets notamment grâce à des machines à commande numérique (imprimante 3D, découpe laser, etc.). Il y est aussi organisé des événements ponctuels ayant trait au numérique et à l'innovation.

Les objectifs



Contexte

La bâtisse portant La Fruitière Numérique était anciennement une coopérative vendant des fruits et légumes avant sa cessation d'activité en 1995 et sa mise en vente en 2009/2010. Suite à cela, le maire de l'époque a proposé au Conseil municipal un rachat du bâtiment par la commune notamment pour préserver le lieu d'une démarche de rachat par un promoteur immobilier. Le projet de reconversion du lieu restait toutefois à définir. De plus, quelques constats avaient été établis sur le territoire : le vieillissement de la population de Lourmarin (60% des lourmarinois ont plus de 40 ans - Source INSEE), une marche forcée vers l'ère du numérique au sein de la vie quotidienne, ainsi qu'un attrait touristique de la commune et ses alentours de plus en plus important en période estivale avec toutefois un creux d'activité en arrière-saison.

Ce qui en fait un Smart village

- ✓ Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- ✓ Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- ✓ Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

Descriptif de la démarche

Un comité de réflexion a été constitué avec une multitude d'acteurs pour réfléchir à l'avenir de ce bâtiment acheté par la Commune de Lourmarin. Au fil du temps et des rencontres, trois idées ont émergé : la recherche d'un développement touristique toute saison, l'accompagnement aux usages des outils numériques et l'aide aux porteurs de projets.

La réflexion ainsi engagée a abouti à la mise en place d'actions concrètes telles que :

- un marché des producteurs locaux ;
- au sein de l'espace numérique : un dépannage numérique, des renseignements et un accompagnement à l'utilisation des outils numériques, un accès libre à internet ;
- un accompagnement des porteurs de projets (entreprises, artisans, artistes, scolaires) et une aide à la conception, au prototypage et à la fabrication d'objets ;
- un accueil sur l'année d'entreprises et d'événements culturels accessibles au grand public.

D'autres projets sont en cours de mise en œuvre, tels que la transformation de l'éclairage public en LED connectées et dont les installations peuvent être aménagées différemment pour de la vidéo-surveillance.

La Fruitière Numérique constitue ainsi une vitrine des possibles au sein d'un village de 1000 habitants.

>>> Pour une présentation plus détaillée de la démarche, complétée par des entretiens avec les acteurs impliqués, se reporter à la page 130.

THÉMATIQUES



- Économie
- Coopération
- Recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/revitalisation
- Inclusion
- Agriculture
- Outils numériques
- Alimentation

PUBLIC CIBLÉ

- » 15 000 habitants sur le bassin de vie.
- » Rayonnement régional (Aix-Marseille Provence Métropole, Antibes). Chaque mois 140 personnes fréquentent l'espace (hors période de crise sanitaire Covid-19).

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Les 3 communes porteuses, usagers, école, médiathèque, associations locales sur l'aspect culturel : Le Festival YEAH!, Association Carnets de voyages (salon du voyage), Créalub' (Street art), wine & dine (promotion des vins AOP du Lubéron), Ecole de musique, Cafés philos, restaurateurs locaux, hôtellerie pour loger les clients participant aux événements.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, Département du Vaucluse, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Historiquement : réseau French Tech (basé à Avignon), réseau culture science PACA, réseau Sud Tiers-lieu, réseau PCE (Réseau Côte d'Azur events).

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 3 ETP salariés par la structure.
- 1 ETP mis à disposition par la mairie de Lourmarin.
- 1 ETP en service civique international (arrivée février 2022).
- Pas de bénévoles mais les coworkers fréquentant l'espace participent activement à la démarche collective.



MOYENS FINANCIERS

- Budget total : **5,2 millions d'€** (investissement et fonctionnement).
- **Financement :**
 - Commune de Lourmarin : **3 millions d'€**.
 - État, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et le Département du Vaucluse : **2,2 millions d'€**.



Noémie à l'espace de co-working - © ADRETS

Parole d'acteur

Simplement, venez visiter notre lieu et venez passer du temps avec nous, on vous montrera ce que l'on fait.



Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin



LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » 12 000 visiteurs ont fréquenté le tiers-lieu en 2019.
- » Une vingtaine de coworkers sur la structure.
- » L'espace numérique comprend une trentaine d'abonnés.
- » 40 projets autour de la fabrication numérique
- » 10 visites protocolaires pour visiter La Fruitière Numérique et échanger sur le projet.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Nécessité d'impliquer les habitants car le tiers-lieu doit être soutenu de manière locale pour perdurer.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Fort soutien communal
- » Sortir de l'isolement et faire partie de la dynamique de réseaux.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » Faire comprendre le projet et le faire accepter par les institutionnels (Etat, Région, Département).
- » Un projet qui nécessite un statut juridique adapté pour ne pas être mis en péril par les aléas et les échéances politiques.
- » Difficile de mesurer les impacts économiques et sociaux faute de moyens.



Le marché des producteurs en agriculture bio ou raisonnée, chaque mardi à La Fruitière Numérique - © Elsa Dougay

Contact

Avenue du 8 Mai D943
84160 Lourmarin

PAULINE METTON

Directrice de La Fruitière Numérique

✉ pauline@lafruitierenumerique.fr

☎ 09 67 46 07 40

**LA FRUITIÈRE
NUMÉRIQUE**

ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE

Montauban-sur-l'Ouvèze



2020



RÉGION : Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPARTEMENT : Drôme (26)

ÉCHELLE : Commune



119

HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Sous l'impulsion du nouveau conseil municipal élu en 2020, la municipalité a créé un système de gouvernance intégrant les habitants dans la définition et la proposition de projets aux élus. L'Assemblée participative comprend plusieurs commissions thématiques notamment en lien avec les enjeux du territoire tels que l'aménagement, la mobilité et l'énergie, ou encore les activités commerciales. Chaque commission organise des ateliers projets associant élus et citoyens.

Les objectifs

1

RÉPONDRE
aux enjeux du territoire de la commune dans une démarche de concertation.

2

CO-CONSTRUIRE
les projets de la commune avec les habitants.

Contexte

Élue en 2020, la nouvelle équipe municipale avait mis au cœur de son programme la création d'une Assemblée participative ouverte à l'ensemble des habitants du village de Montauban-sur-l'Ouvèze. Cette initiative répondait à une attente de la population locale.

Ce qui en fait un Smart village

Un projet de territoire mené en coopération

Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne

Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques

Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable

Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

Créé en juillet 2020, le principe de l'Assemblée participative a fait l'objet d'une présentation auprès des habitants.

La première étape a permis de désigner deux co-présidents (un citoyen élu par l'assemblée, et un élu délégué à la démocratie participative) et deux rapporteurs destinés à faire le lien avec des commissions thématiques créées au sein de l'assemblée. Chacune de ces quatre personnes assure les fonctions suivantes : coordination (appui à l'organisation des réunions), gestion des réunions, médiation (résolution des conflits éventuels), information, publication.

L'assemblée comporte une commission thématique qui se réunit deux fois par an afin de déterminer les thèmes à traiter, de suivre le fonctionnement général. De plus, 7 commissions thématiques ont été créées sur les sujets suivants : environnement, eau et assainissement, patrimoine commun, aménagement du territoire, mobilité et énergie, activités commerciales, jeunesse et loisirs, commission transversale.

Chaque commission organise des ateliers projets, au sein desquels les participants sont autonomes pour proposer des projets. Chacun est libre d'y participer régulièrement ou ponctuellement, avec la présence systématique d'un ou deux élus pour faire du lien avec les compétences communales et apporter des repères financiers. Il revient ensuite à ces élus de proposer le projet, doté d'un budget, au conseil municipal.

À titre d'exemple, la commission "activités commerciales" s'est emparée d'un projet de sauvegarde d'un commerce local (comprenant un bar et une épicerie), pour lequel un rachat par la municipalité n'était pas viable. Un travail visant à identifier un repreneur a donc été engagé, en s'appuyant sur la foncière Villages Vivants pour financer les travaux.

La municipalité envisage de recourir prochainement à une expertise externe pour former les élus et habitants à la démocratie participative et apporter un regard à plus grande échelle.



- Mobilité
- Participation citoyenne
- Économie
- Énergies
- Forêt
- Environnement
- Territoire et gestion de l'espace

PUBLIC CIBLÉ

» L'ensemble de la population du village.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Autres villages proches, selon les thématiques (par exemple la mobilité).

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Collectif Baronnies en Transition.



Vue de Montauban-sur-l'Ouvèze - © Frédéric Bons

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 4 bénévoles.



MOYENS FINANCIERS

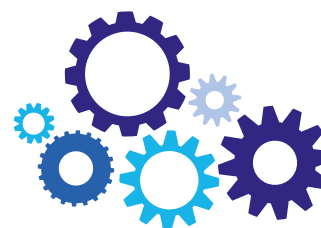
- **Projet de reprise du commerce :**
Coût total du local et des travaux :
environ 300 000 € (susceptible d'évoluer)

Financement par Villages Vivants (investissement) puis mise en place de loyers progressifs pour soutenir le repreneur. La commune a une position d'intermédiaire.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Pour la reprise du commerce local :
Villages Vivants.



MOYENS TECHNIQUES

Le projet s'appuie sur les outils numériques suivants :

- Le site internet de la commune qui comprend une information sur les réunions des commissions et ateliers, les compte-rendus.
- Un forum où chacun peut s'exprimer et/ou déposer des documents.
- Une liste de diffusion comprenant la plupart des adresses e-mail des habitants.

Parole d'acteur

Tant qu'on n'essaie pas, on ne peut pas savoir si cela peut fonctionner. Il ne faut pas avoir peur de se lancer, de se confronter au réel et d'ajuster après. 🎧

Frédéric Senot





Vue de Montauban-sur-l'Ouvèze - © Frédéric Bons

Contact

MAIRIE DE MONTAUBAN-SUR-L'OUVÈZE

Ville Vieille
 26170 Montauban-sur-l'Ouvèze

FRÉDÉRIC SENOT

Conseiller municipal délégué à la
 démocratie participative

✉ mairie.montaubansurouveze@gmail.com

☎ 04 75 28 61 34 / 06 62 46 92 12

MONTAUBAN-SUR-L'OUVÈZE

présentation de
 l'Assemblée participative

SMART DORF

Muttersholtz



2017



RÉGION : Grand Est
DÉPARTEMENT : Bas Rhin (67)
ÉCHELLE : Commune



2 075
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Comment assurer les besoins d'une commune et de ses habitants de la manière la plus juste possible tout en visant la sobriété ? À Muttersholtz, les élus se sont entourés de compétences variées et ont noué des partenariats multiples, afin de développer des actions innovantes visant à co-construire la transition écologique et énergétique du territoire.

Les objectifs



Contexte

La démarche émane largement de la conviction d'élus et notamment du maire de la commune qui est fortement engagé dans l'écologie et le développement durable.

Ce qui en fait un Smart village

- ✓ Un projet de territoire mené en coopération
- ✓ Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- ✓ Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- ✓ Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

Après les élections municipales de 2014, les élus ont fait de la politique énergétique une priorité de leur action afin d'assurer l'équilibre énergétique entre consommation et production locales au sein de la commune (TEPOS : Territoire à Énergie Positive). De nombreuses actions ont été menées de 2014 à 2020 pour atteindre l'objectif de transition écologique et énergétique :

- Économies d'énergie : rénovation BBC (bâtiment basse consommation) de l'école élémentaire, de la mairie et de la salle des fêtes, requalification de l'éclairage public, construction d'un gymnase à énergie positive ;
- Énergies renouvelables locales et citoyennes : installation de panneaux solaires sur plusieurs bâtiments communaux pour favoriser l'autoconsommation et installation de deux centrales hydroélectriques ;
- Urbanisme et mobilité durable : la commune soutient la rénovation énergétique et plus particulièrement les travaux pour remettre sur le marché des logements vacants. Elle a également installé une aire d'éco-mobilité et ouvert de nouvelles liaisons douces.

Dans l'objectif d'atteindre l'autonomie énergétique de l'administration municipale, les bâtiments communaux ont été équipés de capteurs. Ceux-ci ont été centralisés sur une plateforme de système d'information énergétique (SIE).

La commune travaille aussi au développement d'un circuit court de l'énergie et à l'appropriation locale des questions énergétiques.

Parallèlement, en 2017, la commune a reçu le titre de Capitale Française de la Biodiversité, dans le cadre du thème "aménagement, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité", à travers trois actions :

- L'intégration de la trame verte et bleue dans le PLU.
- La création d'un nouvel atelier fruits et miel.
- La création de Sensoried, le sentier pieds nus.



- Participation citoyenne
- Logement
- Énergie
- Mobilité
- Territoire et gestion de l'espace
- Environnement

Concernant la préservation de la biodiversité, la commune de Muttersholtz a réalisé un atlas de la biodiversité sur 10-20 ans indiquant les zones humides, haies, mares, prairies naturelles et en menant des actions d'animations et de concertation sur les questions agricoles. Concrètement, un dialogue constructif, concernant l'équilibre entre économie et écologie, a été initié associant les agriculteurs, des représentants de la municipalité, un chargé d'études de la Ligue de Protection des Oiseaux, le directeur et une chargée de mission de la Maison de la nature qui est chargée de l'animation du dialogue.

Enfin, une première démarche de participation citoyenne a été réalisée par la chargée de mission environnement formée à ce type de démarche. Depuis 2015/2016, la commune de Muttersholtz multiplie les démarches de participation citoyenne (débat, concertations, ateliers-citoyens, etc.) pour impliquer la population dans les démarches et les projets menés au sein de la commune.

PUBLIC CIBLÉ

» La population de la commune dans son ensemble : associations, agriculteurs, entreprises, élus, et globalement les 2 075 habitants de la commune.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Maison de la Nature, autres associations, Communauté de Communes de Sélestat, PETR, Conservatoire des Sites.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Département, Région, Préfecture de Région, État.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- Personnel communal et les élus ponctuellement.
- Pas de bénévoles.



PARTENAIRES TECHNIQUES

- ADEME, Enercoop, Banque des Territoires, Agence de l'eau Rhin Meuse, Climaxion, Fondation du patrimoine, La Ligue de Protection des Oiseaux, Centrales Villageoises d'Alsace Centrale.



MOYENS FINANCIERS

○ Budget global :

Investissement : 5 300 000 €.

Financements : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires - Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : 500 000 €.

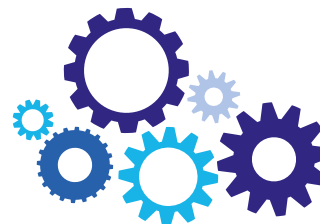
ADEME et Région Grand Est - Programme CLIMAXION : 1 700 000 €.

Département du Bas Rhin : 310 000 €.

Commune de Muttersholtz : 1 430 000 € (emprunt).

Commune de Muttersholtz : 1 010 000 € (autofinancement).

Etat avec le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) : 375 000 €.



MOYENS TECHNIQUES

- Mise en place d'une plateforme de Système d'Information Energétique (SIE).

Parole d'acteur

Les démarches telles que nous les menons nécessitent du temps humain.



Julien Rodrigues

LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Plateforme de Système d'information énergétique (SIE).
- » Mise en place d'une démarche TEPOS (Territoire à Énergie Positive).
- » Muttersholtz 2050 - projet de démocratie participative.
- » Atlas de la biodiversité.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Mettre en place une démarche adaptée.
- » Avoir une méthodologie appropriée.
- » Impliquer les bonnes personnes.
- » Miser sur les bons partenariats.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Définir les besoins.
- » Associer les multiples acteurs du territoire.
- » Accorder du temps aux projets pour les faire aboutir pleinement.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » La plateforme SIE a dû être autofinancée faute de subventions publiques mobilisables sur ce projet (2017).



Le coeur du village triconfessionnel de Muttersholtz et son gymnase à énergie positive - © Commune de Muttersholtz

Contact

MAIRIE DE MUTTERSOLTZ

39 rue Welschinger
67600 Muttersholtz

JULIEN RODRIGUES

Secrétaire général à la
mairie de Muttersholtz

✉ julien.rodriques@mairie-muttersholtz.fr

☎ 03 88 85 10 13

MUTTERSOLTZ

Territoire à énergie
positive (TEPOS)

LE WIKI DU PAYS DE REDON

Conseil de développement de Redon Agglomération



2017



RÉGION : Bretagne et Pays de la Loire

DÉPARTEMENTS : Ille-et-Vilaine (35),
Morbihan (56) et Loire-Atlantique (44)

ÉCHELLE : Communauté
d'Agglomération

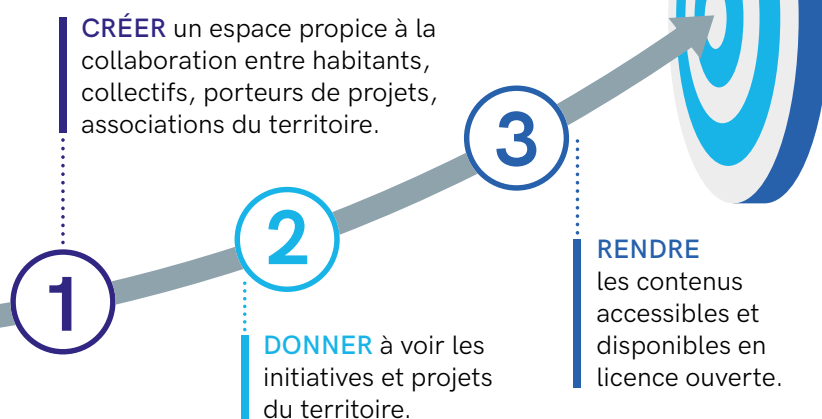


8 745
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Sous l'impulsion du Conseil de développement, un groupe de bénévoles a créé une plateforme contributive afin de permettre aux habitants d'avoir accès aux initiatives et projets menés sur le territoire mais aussi de pouvoir s'emparer de l'outil pour communiquer et collaborer sur leurs propres projets. Ce wiki, véritable "tiers-lieu numérique", a été conçu de manière à ce que chacun puisse contribuer librement en apportant des contenus.

Les objectifs



Contexte

Sensible aux questions du partage des données, le président du Conseil de développement souhaitait organiser un événement de 48 heures d'animation participative autour de la libération des données. En 2017, en partenariat avec le réseau YesWiki, ce temps festif s'est déroulé simultanément sur deux communes et a permis de collecter des données afin de commencer à les valoriser sous la forme d'un wiki. Par la suite, un groupe de bénévoles s'est constitué autour du wiki et des temps de démonstration ont été organisés dans des lieux accueillant du public, telles que les médiathèques, ou à travers des fêtes locales, pour donner à voir l'outil et comment s'en emparer.

Ce qui en fait un Smart village

- Un projet de territoire mené en coopération
- Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

Descriptif de la démarche

Construit au fur et à mesure en fonction des contenus alimentés, le wiki du Pays de Redon s'articule à la fois autour d'un numérique éthique et d'une logique d'inclusion numérique.

Il comprend différentes rubriques : aperçu du territoire et de certains services disponibles, notamment à travers des cartographies, un recensement d'initiatives par thématiques, ou encore un agenda des événements à venir.

Cet outil fonctionne de manière organique, c'est-à-dire que c'est le contenu qui détermine l'espace, l'architecture du site et ses différentes rubriques (et non l'inverse). Sa spécificité, en tant que wiki, est d'être un outil auquel toute personne peut contribuer en ajoutant des contenus ou en les modifiant. Afin que les habitants puissent s'en emparer, un travail de communication a été mené, en s'appuyant notamment sur des événements existants pour parvenir à toucher plus facilement différents types de publics.

Des "wiki parties" (temps collectifs de présentation et d'alimentation du wiki) ont aussi été organisées dans plusieurs mairies en associant des élus. Ce travail d'animation est mené par un groupe de bénévoles qui ont eux-mêmes été formés à l'utilisation de l'outil, et ont la capacité de s'entraider.

Le wiki a également permis de rendre visibles des initiatives qui étaient portées par des collectifs n'ayant pas créé de structures : le cas s'est par exemple présenté pour des collectifs souhaitant monter des projets autour du handicap, ou de l'auto-stop. Le wiki leur a permis de communiquer sur ces prises d'initiatives.

Après une phase dite "embryonnaire" qui a permis de créer suffisamment de contenus, le travail sur le wiki peut désormais s'envisager pour mobiliser les citoyens sur des thématiques liées à la transition (mobilité, circuits courts, alimentation...).



- Mobilité
- Participation citoyenne
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Tiers-lieu
- Environnement
- Inclusion
- Outils numériques
- Alimentation

PUBLIC CIBLÉ

» L'ensemble des habitants du territoire concerné.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Les associations locales, les réseaux locaux de médiathèques, les commerces locaux (épiceries par exemple).

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Tiriad, collectif d'entrepreneurs autour du numérique collaboratif et des Communs.
Animacoop, formation sur l'animation de projets coopératifs portée par un collectif de formateurs.
La Breizh Cop, dispositif porté par la Région Bretagne pour accélérer la mise en œuvre des transitions sur la région.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

○ Animation du wiki : jusqu'en 2020 une salariée d'une association d'éducation populaire s'appuyait sur cet outil pour développer des animations locales et pouvait donc consacrer un peu de temps à l'organisation des wiki parties.

Aujourd'hui l'animation du wiki est entièrement bénévole et s'appuie sur 5 bénévoles réguliers et d'autres occasionnels, ainsi que sur la salariée du Conseil de développement pour la communication.



PARTENAIRES TECHNIQUES

○ Tiriad, pour les interventions techniques et de maintenance du wiki, et la formation à l'outil.

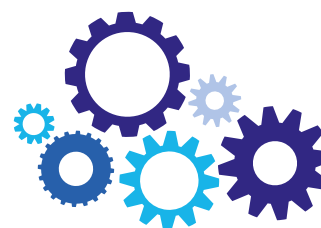


MOYENS FINANCIERS

○ Budget de l'événement de lancement : **2 000 €**.

Financement : Conseil Départemental du Morbihan et fonds propres du Conseil de Développement.

Réponses en cours ou à venir à des appels à projets pour renforcer les moyens d'animation dans le cadre d'axes de développement autour de la transition et du lien intergénérationnel.



MOYENS TECHNIQUES

○ Le wiki s'appuie sur le logiciel libre YesWiki.

Parole d'acteur

Le wiki de territoire est un outil qui se construit au rythme de ses habitants et s'appuie sur leurs expériences, il faut prendre le temps de l'installer dans le paysage local.



Anne Guérin, membre bénévole du Conseil de développement



LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Le wiki ne comporte pas pour le moment de suivi statistique des visites.
- » Nombreuses opérations de communication à travers la presse locale et les événements organisés.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Ne pas sous-estimer le temps bénévole nécessaire pour faire vivre l'outil.
- » Prévoir le débit nécessaire pour l'organisation des wiki parties.
- » Veiller à mobiliser régulièrement de nouveaux contributeurs.
- » Ne pas communiquer trop tôt et trop largement tant que le contenu n'est pas suffisamment étoffé, au risque de ne pas être crédible.



Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Une opération de lancement qui a permis de mobiliser et de donner de l'envergure au projet.
- » Un outil agile et non institutionnel qui reste indépendant des projets politiques ou associatifs du territoire.
- » Un outil qui s'adapte à ce que veulent en faire les contributeurs.
- » Un groupe de bénévoles convaincus et investis.
- » Un tissu associatif très dynamique sur le territoire.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » La crise sanitaire due à la Covid-19 a freiné la démarche (les wiki parties ont été organisées à distance pendant le premier confinement).
- » Peu de moyens humains pour animer l'outil, pas de temps spécifique dédié.
- » Une appréhension de certains élus quant à l'aspect totalement ouvert et contributif de l'outil, avec la peur de perdre la maîtrise.



Banderole du wiki pour l'accueil des visiteurs lors d'une wiki-partie - © Conseil de Développement du Pays de Redon

Contact

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE REDON AGGLOMÉRATION

3 rue Charles Sillard
35600 Redon

EMMANUELLE GUERIN

Coordinatrice du Conseil
de développement

✉ contact@cdredon.bzh

☎ 07 87 41 76 88

WIKI DU
PAYS DE REDON

COMM'UNE NOUVELLE VIE

PETR Sud-Lozère



2019



RÉGION : Occitanie
DÉPARTEMENT : Lozère (48)
ÉCHELLE : PETR



12 589
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Un réseau d'une dizaine de communes s'est constitué sur le territoire du PETR afin de traiter ensemble des politiques d'accueil des nouveaux habitants. Ce réseau a notamment permis de former les élus à ce sujet et de mettre en œuvre des actions concrètes telles que la recherche et le recensement de logements vacants ou encore l'édition de guides d'accueil à destination des nouveaux arrivants.

Les objectifs



Contexte

Depuis 2010, une politique d'accueil des populations a été engagée sur le PETR Sud Lozère car le territoire souhaite renforcer son attractivité pour accueillir davantage de nouvelles populations. Cela vient également d'un souhait d'associer les communes à cette nouvelle politique d'accueil et qu'elles soient investies toutes au même niveau. Cette démarche est menée au niveau du Département de la Lozère et déclinée par le PETR Sud Lozère sur l'ensemble des communes de son territoire.

Ce qui en fait un Smart village

- ✓ Un projet de territoire mené en coopération
- ✓ Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne
- Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques
- Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable
- ✓ Un territoire engagé dans le mouvement des Communs*

Descriptif de la démarche

Le PETR Sud-Lozère a mis en place un dispositif permettant à toute commune du territoire de créer un premier groupe de travail avec des élus et non élus afin qu'ils effectuent un diagnostic sur le ressenti des mouvements migratoires de la commune au cours des cinq dernières années.

Au vu des résultats du diagnostic, l'animateur du PETR Sud Lozère accompagne ensuite les habitants à la mise en place d'actions de court, moyen et long terme et aide à l'organisation de l'accueil en mettant en place un guide d'accueil ou encore en recensant les logements vacants pour les nouveaux habitants du territoire.

L'animateur du PETR Sud-Lozère anime les groupes à l'échelle communale et les suit tout au long de cette démarche.

De plus, les communes impliquées au sein de cette démarche d'accueil des nouvelles populations sont mises en réseau et peuvent communiquer les unes avec les autres sur leurs bonnes pratiques, les difficultés rencontrées, les besoins éventuels.

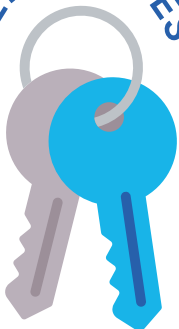
Cette animation de réseau est également faite par l'animateur du PETR Sud-Lozère.

>>> Pour une présentation plus détaillée de la démarche, complétée par des entretiens avec les acteurs impliqués, se reporter à la page 138.



Place de Vialas - © Commune de Vialas

THÉMATIQUES



- Participation citoyenne
- Économie
- Logement
- Coopération, recherche et innovation
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/revitalisation
- Inclusion
- Environnement

PUBLIC CIBLÉ

» Les (nouveaux) habitants des communes impliquées.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Élus, habitants, foyers ruraux, commerçants selon les besoins, acteurs économiques.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), Chambre consulaire, Pôle Emploi, partenaires réseau Lozère Nouvelle Vie, Département de la Lozère, Région Occitanie, Union Européenne.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- 1 ETP à terme, temps de travail évolutif lié au nombre de communes impliquées.



MOYENS FINANCIERS

- **Coût global de l'opération « Accueil de Nouvelles Populations »** : 176 511 € (sur 3 ans)

FEDER Massif Central (50%) : 88 255 €

Région Occitanie (5%) : 8 825 €

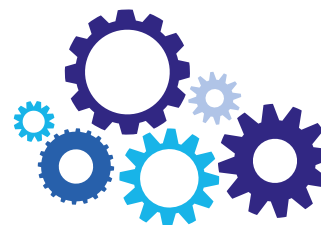
Département de la Lozère (5%) : 8 825 €

Autofinancement (40%) : 70 640 €



PARTENAIRES TECHNIQUES

- Les Localos, structure spécialisée dans l'accueil de population et le développement durable, a accompagné cette démarche pour la structurer et la formaliser.



MOYENS TECHNIQUES

- Outil numérique :
Tableau de suivi partagé (en ligne).

Parole d'acteur

Il faut oser, il faut rêver et ne pas se mettre des bâtons dans les roues et des barrières dans la tête.



Sylvain Lhuiller

LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Inventaire des logements vacants et des contacts des propriétaires sur chaque commune.
- » Guide d'accueil par chaque commune pour les nouveaux arrivants.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Si une commune s'engage, il faut qu'elle prenne conscience de son rôle fondamental dans la mise en place de la démarche (animation locale).
- » Besoin d'une inscription dans des politiques officielles départementales ou régionales légitimant l'action.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Avoir l'envie de s'investir dans des projets qui peuvent être long à mettre en place.
- » Vérifier si cela correspond à un vrai besoin.
- » Avoir ciblé des actions clés (sur une thématique aussi vaste que peut être l'accueil de nouvelles populations) a permis de faire des réalisations concrètes.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » Une dynamique à mettre en œuvre sur le long cours, besoin d'un soutien politique fort.
- » Besoin d'ingénierie supplémentaire et de méthodologie sur l'animation du réseau notamment si l'ensemble des communes se manifestent comme intéressées par le projet.



Vue du village de Vialas - © Commune de Vialas

Contact

PETR SUD LOZÈRE

Rue Sipple Sert
48400 Florac

SYLVAIN LHUILLIER

Chargé de mission accueil
de nouvelles populations

✉ missionaccueil@petr-sudlozere.fr

☎ 04 66 45 69 95

COMMUNE NOUVELLE VIE

site de Lozère
Nouvelle Vie

AU FIL DE L'HERS

Salles sur l'Hers



2017



RÉGION : Occitanie
DÉPARTEMENT : Aude (11)
ÉCHELLE : Commune



707
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

En vue de pallier à l'isolement des personnes âgées dans les zones proches du bourg-centre, la commune de Salles sur l'Hers a lancé la construction d'une résidence comprenant 10 logements adaptés à ces publics.

Les objectifs

DIMINUER ou vaincre la solitude des seniors.

1

Contexte

Une enquête concernant les besoins des habitants a été réalisée en 2017 par une vingtaine de bénévoles de la commune de Salles sur l'Hers. De cette enquête sont ressortis plusieurs besoins tels que diminuer et/ou vaincre la solitude de certains habitants, conforter l'activité des petits commerces et pallier au phénomène de désertification médicale présent sur la commune et ses alentours.

Ce qui en fait un Smart village



Un projet de territoire mené en coopération



Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne



Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques



Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable



Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

La commune de Salles sur l'Hers a répondu à un appel à projet du département de l'Aude pour la construction de 10 logements en habitat regroupé, chaque logement représentant une surface comprise entre 50 et 70 m², avec des loyers relativement peu onéreux (350 à 450 euros).

La résidence sera également dotée de deux salles, l'une pour contribuer aux activités des locataires et l'autre pour les activités communales et associatives.

Cette nouvelle résidence sera animée par le Centre social intercommunal, Énergies de la Piège, à raison de deux demi-journées par semaine.

Des animations autour de l'inclusion numérique et des formations sur la prise en main des outils numériques se feront au travers du Centre social. Le calendrier visé pour l'ouverture du lieu est le 1^{er} trimestre 2023.

Parallèlement, la commune a répondu à un autre appel à projet intitulé "résidence autonomie", lancé par la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). L'objectif est d'associer la construction des logements à des services collectifs, avec la proximité des commerces, des transports et des services.

Pour ce faire, la commune s'est appuyée sur l'intervention de stagiaires de l'institut statistique de Carcassonne.



Centre du village de Salles sur l'Hers - © Annabelle Dumas



- Participation citoyenne
- Logement
- Quartier/revitalisation
- Inclusion
- Accueil et services à la population et aux entreprises

PUBLIC CIBLÉ

- » 550 personnes intéressées et concernées réellement par ce projet.
- » Publics visés : Personnes âgées de 60 ans ou plus, éventuellement des personnes handicapées - prioritairement des individus plutôt seuls.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

Mutualité Sociale Agricole, Association sociale cantonale, Club des aînés, Département de l'Aude, le Centre socio-culturel "Energie de la Piège".

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Pas d'acteurs supra territoriaux impliqués.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- Pas de salariés mais des bénévoles investis (une vingtaine).



MOYENS FINANCIERS

- **Montant sans viabilisation du terrain** : 900 000 € pour 10 logements.

La commune fait appel au prêt locatif aidé (PLA)*, au prêt locatif aidé d'intégration pour les locataires en situation de grande précarité (PLAI)** ainsi qu'aux prêts sociaux publics.

*Le PLA ou PLUS (Prêt locatif à usage social) : Le PLUS est utilisé par les organismes de logement social de type HLM et les sociétés d'économie mixte (SEM) dans le but de financer l'acquisition, la construction de logements sociaux, ou la transformation de locaux en logements locatifs, tout en maîtrisant les loyers des opérations.

**Le PLAI : Le logement PLAI permet aux personnes rencontrant des difficultés économiques et sociales de se loger. Il est financé par le prêt locatif aidé d'intégration.

Des fonds d'investissement seront dédiés à la vie collective de la résidence.

Parole d'acteur

La notion d'anticipation doit se faire très en amont du projet afin d'envisager toutes les éventualités.



Robert Batigne

LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

» La démarche est encore en cours d'élaboration.



LES POINTS DE VIGILANCE :

» Pour s'investir dans ce type de projet, la commune doit être propriétaire du terrain.
» Avoir une notion d'anticipation très en amont du projet.



Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

» Le travail en commun effectué avec les divers intervenants du village (associations, MSA, Commune) pour répondre à l'appel à projet du Département.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

» La problématique majeure est liée à la lenteur d'ajustement entre les différentes temporalités des plans et schémas territoriaux (Schéma de Cohérence Territoriale ou Plan Local d'Urbanisme par exemple).
» Le projet a créé un effet d'attente au sein de la population, notamment du fait de son délai de mise en œuvre (réflexion initiée en 2017).



Champs de blé aux abords du village de Salles sur l'Hers - © Annabelle Dumas

Contact

MAIRIE - SALLES-SUR-L'HERS

14 place Marengo
11410 Salles-sur-l'Hers

ROBERT BATIGNE

Maire de Salles sur l'Hers

✉ contact@sallessurlhers.fr

☎ 06 14 79 02 82

VSA DEMAIN

Villeneuve-sur-Allier



2019



RÉGION : Auvergne Rhône Alpes

DÉPARTEMENT : Allier (03)

ÉCHELLE : Commune



1 073
HABITANTS

LA DÉMARCHE EN BREF

Depuis novembre 2019, un important travail de réflexion et de concertation a été conduit sur la commune de Villeneuve-sur-Allier afin de la réinventer suite aux impacts sur la vie locale de la déviation de la Nationale 7. Ainsi, la commune a mis en place un plan de vingt actions ayant pour objectif de revitaliser le bourg et créer des liens entre les habitants pour éviter qu'elle ne devienne une simple cité-dortoir.

Les objectifs



Contexte

La déviation de la Nationale 7 qui passait auparavant au sein de la commune de Villeneuve-sur-Allier a amené à repenser de manière collective la vie et les projets de la commune pour une revitalisation du bourg.

Ce qui en fait un Smart village



Un projet de territoire mené en coopération



Une démarche s'appuyant sur la participation citoyenne



Un territoire connecté avec le recours aux outils numériques



Un territoire résilient et engagé dans un développement soutenable



Un territoire engagé dans le mouvement des Communs

Descriptif de la démarche

Fin 2019, une fête est organisée sur le contournement liée à la Nationale 7 et a permis de réunir entre 400 et 500 personnes. Cette fête a été l'occasion de mettre en place des ateliers nommés "Dessignons Villeneuve" et par la suite, quatre ateliers permettant de réfléchir aux perspectives et futurs projets possibles pour la commune.

Suite à ces travaux de réflexion et de concertation, un plan de vingt actions a été élaboré et a été soumis à la population pour vote via le bulletin municipal. Les actions favorites ont été classées par ordre de préférence en laissant également aux habitants la possibilité de proposer d'autres projets pour Villeneuve-sur-Allier.

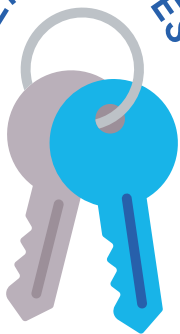
La commune a signé un contrat de revitalisation de bourg avec le Département de l'Allier qui lui permet de ne pas agir seulement sur la voirie du centre-bourg mais d'installer des commerces, des infrastructures adaptés aux besoins de la population.

Depuis 2021, quelques actions ont pu d'ores et déjà voir le jour telles que la mise en place d'une boulangerie, la création d'un blog "VSA Demain" ainsi qu'une page facebook "Villeneuve notre village", la réhabilitation de l'ancien local de la gare pour en faire un tiers-lieu qui intégrera une épicerie/bar, une connexion numérique pour la population, la vente de produits alimentaires en circuit-court avec commande en ligne.

D'autres projets sont en cours de réflexion comme l'ouverture d'un cabinet médical avec des spécialistes connectés (une télémédecine de spécialités) ou le développement d'une offre culturelle plus étoffée (mise en place de 4 ou 5 manifestations culturelles par an).

En termes d'inclusion numérique, des ateliers auprès des personnes défavorisées sont organisés pour leur permettre d'apprendre à se servir d'une tablette et/ou d'un ordinateur. Ces ateliers sont possibles grâce à un acteur local, Face Territoire, qui met à disposition les tablettes et permet la réalisation de ces ateliers.

THÉMATIQUES



- Mobilité
- Participation citoyenne
- Economie
- Energies
- Outils numériques
- Logement
- Accueil et services à la population et aux entreprises
- Quartier/ revitalisation
- Tiers lieu
- Inclusion
- Environnement
- Alimentation
- Territoire et gestion de l'espace
- Culture

PUBLIC CIBLÉ

» Les habitants de la commune.

ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS

La Commune de Villeneuve-sur-Allier et les associations locales qui s'impliquent dans les travaux.

ACTEURS AU NIVEAU SUPRA-TERRITORIAL

Département de l'Allier (Contrat de revitalisation de bourg), Région, Etat, Communauté d'Agglomération Moulins communauté.

Recours à un tiers-lieu ?



Les moyens



MOYENS HUMAINS

- Pas de salariés sur cette reconquête communale.
- De nombreux bénévoles pour appuyer les initiatives de la commune notamment ceux de l'association culturelle communale (environ une cinquantaine).



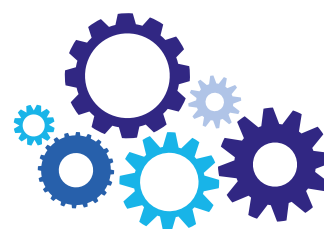
PARTENAIRES TECHNIQUES

- Un bureau d'étude Mon territoire numérique et un cabinet d'architecture Perspectives ont travaillé sur le projet de la commune et la mise en place des ateliers.



MOYENS FINANCIERS

- **Budget global** : 2 millions d'euros pour les 20 actions du plan élaborées par la commune et ses habitants.
- Construction d'une boulangerie "le Fournil de Villeneuve": Investissement de 100 000 € de la commune.



MOYENS TECHNIQUES

- Plusieurs outils numériques ont été mobilisés :**
- Création d'un blog "VSA Demain" ainsi qu'une page facebook "Villeneuve notre village"
- Installation de vidéo-protection sur les infrastructures sportives
- Installation de la fibre et d'un wifi communal
- Application PanneauPocket pour smartphone permettant de communiquer des informations en temps réel.

Parole d'acteur

En termes de numérique : il faut oser ! Car on pense que dans les milieux ruraux, on n'en a pas besoin mais c'est faux. Il faut absolument y aller !



Dominique Desforges Desamin



LES RÉSULTATS ET / OU RÉALISATIONS :

- » Une boulangerie créant des liens entre les habitants de la commune.
- » Une page facebook consultée fréquemment et par de nombreuses personnes.



LES POINTS DE VIGILANCE :

- » Rester vigilant et attentif à l'implication des partenaires sur le long terme, pour éviter les risques d'essoufflement de la mobilisation.

Le bilan



LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

- » Le soutien, notamment financier, de l'Etat et du Conseil départemental dans la mise en place du projet.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- » La crise sanitaire a considérablement freiné le projet et les liens avec la population se sont distendus pendant cette période.
- » Manque d'ingénierie.



«L'Autre gare», épicerie-bar et tiers-lieu, projet phare de la démarche VSA Demain, ouvert en 2022 - © Commune de Villeneuve-sur-Allier

Contact

57 route de Paris
03460 Villeneuve sur Allier

DOMINIQUE DESFORGES DESAMIN

Maire de Villeneuve sur Allier

✉ dominique-desforges@orange.fr

☎ 04 70 43 30 05

**SITE DE LA MAIRIE DE
VILLENEUVE-SUR-ALLIER**

Initiatives et paroles d'acteurs

» Lormes

4.2 // PAROLES D'ACTEURS SUR LE TERRAIN

À LORMES, ON EXPÉRIMENTE LA PETITE VILLE DU FUTUR AVEC LES HABITANTS. À Lormes, village de 1280 habitants situé dans la Nièvre, la municipalité cultive de longue date la participation des habitants afin d'imaginer avec eux l'avenir de la commune. L'état d'esprit est d'apprendre "chemin faisant", en expérimentant d'abord à petite échelle avant d'engager des actions de long terme dans le cadre d'un plan guide à 10 ans. La démarche s'inscrit dans le réseau des "villages du futur" initié par le Pays Nivernais-Morvan.

Rencontre avec Justine Bouteille-Maréchal, Secrétaire Générale, et Louisia Georges, Chargée de mission Petite ville de demain.



J. Bouteille-Maréchal



L. Georges

Pouvez-vous présenter la démarche qui a mené à l'élaboration du plan guide ?

La commune de Lormes est très étendue, avec un centre-bourg et plusieurs hameaux, pour une superficie équivalente à celle d'une ville comme Bordeaux. Dans les années 1990, c'était un bourg rural plutôt déclinant. La démarche "Petite ville du futur" a permis d'engager depuis quelques années une dynamique de revitalisation qui bénéficie à tous. Avec l'appui méthodologique du Pays Nivernais Morvan, et d'un groupe de professionnels pluridisciplinaires (architectes,

paysagistes, designers de services...), nous avons en effet pris le temps de construire un projet au long cours avec les habitants. À travers de nombreux ateliers participatifs, il s'agissait d'une part de recueillir leur perception des services au sein de la commune, d'autre part de construire avec eux le scénario du futur de Lormes, que nous avons baptisé "douce ville", et qui comprend un plan d'actions sur 10 ans. La phase d'incubation a duré 3 ans, de 2016 à 2019, mais ce temps était nécessaire pour aboutir à une vision partagée et collective. Aujourd'hui le plan guide s'articule autour des sujets suivants : la rénovation des bâtiments communaux, les mobilités, le centre bourg habité, l'économie et les commerces, les tiers-lieux, et les chantiers participatifs pour "faire ensemble" la ville. Les actions ne sont bien sûr pas "gravées dans le marbre", et nous ne nous interdisons pas de les adapter en fonction des opportunités ou des imprévus. Nous avons 30 chantiers en cours à ce jour, la plupart avec une dimension participative. Nous restons toutefois vigilants à ne pas ouvrir tous les chantiers en même temps, au risque de sur-solliciter les habitants.

Quelles sont les forces du territoire sur lesquelles vous avez pu vous appuyer ?

Notre situation géographique relativement isolée nous a obligés à inventer des solutions locales en misant avant tout sur nos atouts. À Lormes, un habitant sur deux est bénévole au sein d'une association, ce qui constitue un relais et un appui non négligeables. On compte au total une soixantaine d'associations au sein de la commune. La municipalité soutient activement ce tissu associatif en allouant un budget de 70 000 euros chaque année aux associations car nous souhaitons les aider à porter des projets pour dynamiser le territoire. Cela se traduit également par la mise à disposition de lieux. Petit à petit, certains habitants deviennent "ambassadeurs" du village et de son histoire.

La démarche repose beaucoup sur l'expérimentation, comment procédez-vous ?

Les premières expérimentations ont été menées avant même l'élaboration du plan guide. Elles nous ont permis de valider ou d'affiner certaines idées. Nous avons ainsi rapidement initié des chantiers participatifs (repeindre les volets de la rue Paul Barreau, créer du mobilier en palettes...) peu coûteux et très mobilisateurs. Nous avons également mobilisé un premier budget de 15 000 € pour rénover les façades commerçantes afin de renforcer leur attractivité. Cette méthode de l'expérimentation se poursuit dans le cadre de la déclinaison des différents chantiers du plan guide. Nous travaillons par exemple sur le développement des mobilités douces, en lien avec le Pays. Sur ce sujet, la réduction de la dépendance à la voiture individuelle implique une gestion au cas par cas des idées et des problèmes. Nous développons et testons des solutions complémentaires entre elles. Nous avons par exemple organisé une journée participative au cours de laquelle nous avons parcouru la commune à vélos pour constater ensemble comment rallier les différents hameaux de la commune par ce mode de transport, puis inscrire des idées d'amélioration sur une carte. Nous souhaitons également tester la mise à disposition de vélos à assistance électrique en libre service pour les habitants. Nous avons également testé le transport scolaire par la mise en place d'une calèche, dont l'investissement a été financé par le fonds LEADER. Même la réactualisation de savoir-faire traditionnels demande un vrai travail d'expérimentation.

Vous menez également des "expérimentations d'usage", pouvez-vous donner des exemples ?

C'est le cas du dispositif de "boutique à l'essai" que nous avons mis en place afin de proposer à un porteur de projet la mise à disposition gratuite d'un local pour tester son projet de commerce pendant une durée de quelques mois, avant de poursuivre. Nous avons ensuite engagé des investissements pour permettre la réhabilitation et la conversion de certains bâtiments anciens vers de nouveaux usages. L'ancien garage rue Paul Barreau a été racheté pour y effectuer des travaux afin d'y déplacer la pharmacie. Odessa, une ancienne école fermée pendant 10 ans, a pu être réhabilitée pour en faire un restaurant. Dans les deux cas, l'objectif était de "faire atterrir" dans le bourg des projets permettant de le dynamiser.



Initiatives et paroles d'acteurs

» Lormes

Et quand l'expérimentation n'aboutit pas à un résultat satisfaisant ?

Nous revendiquons un droit à l'erreur, et c'est tout l'intérêt de s'inscrire dès le départ dans une démarche expérimentale. Nous avons par exemple un projet de poulailler municipal qui a des difficultés à se lancer. Nous avons aussi imaginé un chantier de fleurissement participatif de la commune qui n'a pas du tout été mobilisateur.

Comment travaillez-vous en réseau au-delà du territoire de la commune ?

Notre démarche s'inscrit dans le programme "villages du futur", initié avec la 27^{ème} Région en 2011, puis repris par le Pays Nivernais Morvan en 2015. Nous sommes aujourd'hui 15 communes à être engagées dans la démarche, et avec lesquelles nous formons le "labo des villages du futur". Avant la crise sanitaire, nous avions l'habitude de nous réunir deux fois par an. Ces "brigades d'action", réunissant les techniciens des différentes communes, nous permettaient d'échanger sur des thématiques communes, par exemple le sujet des tiers-lieux. Nous bénéficions également des travaux menés par le Pays en lien avec le réseau Massif Central pour favoriser les échanges de pratiques. Plus globalement, nous portons au sein de la commune une vision "à 360°" du développement local, c'est-à-dire que l'on ne s'interdit pas d'investir un sujet sous prétexte que nous n'avons pas les compétences. Nous explorons les possibilités, et mettons en place le cas échéant les bons partenariats pour aller plus loin.

3 QUESTIONS À... CHRISTIAN PAUL, MAIRE DE LORMES



① Comment voyez-vous le rôle des habitants dans la construction d'une telle démarche ?

Je crois à ce "triangle magique" formé par les habitants, les élus et les experts. Ici par "experts", j'entends l'équipe municipale, l'équipe du Pays ou l'équipe pluridisciplinaire d'experts en soutien. Chacun a un rôle à jouer. Pour autant, la participation a toujours quelque chose d'inachevé, il faut continuer à l'alimenter pour que les habitants s'investissent, y compris dans la mise en œuvre des projets. Il n'y a pas une population, mais des populations, avec des attentes et besoins différents. Quand on est dans l'innovation, il faut être encore plus vigilant et éviter de "baisser la garde" sur cet enjeu de la participation.

Si le prototypage nécessite bien sûr que la commune s'appuie sur des professionnels, l'équipe municipale s'est progressivement approprié la méthode et est désormais en capacité d'animer des réunions participatives, pour maintenir la dynamique. Par ailleurs, si des habitants ont des compétences dans tel ou tel domaine, ils peuvent par exemple contribuer à la rédaction d'un cahier des charges dans une commission municipale.

À moyen terme, il nous faudra bien sûr réinterroger les habitants sur leur perception de l'évolution de la commune, dans sa globalité. Car pour l'instant, la participation s'effectue par chantiers.

② Observez-vous un impact de cette démarche sur l'arrivée de nouvelles populations ?

On le perçoit plus qu'on ne l'observe, car nous ne disposons pas de chiffres actualisés - les recensements ont lieu tous les 4 ans. À l'automne dernier, nous avons organisé une rencontre avec les nouveaux habitants. Une centaine d'invitations ont été envoyées. Cela nous a permis d'échanger sur les motivations des nouveaux arrivants à venir s'installer dans la commune. Certains ont par exemple séjourné à Lormes pendant leurs vacances et ont découvert la commune par ce biais.

Nous avons aujourd'hui plus de personnes en ingénierie de projet que nous en avions il y a 20 ans. Plusieurs facteurs ont permis cette montée en puissance : l'intercommunalité, le mouvement du développement local, et les contrats de Pays ayant un volet ingénierie. Nous observons une tendance de fond à l'exode urbain. Nous croyons à ces "petits flux et leurs grands effets" qui renouvellent la socio-démographie locale, et nous incitent à travailler au brassage des populations.

③ Quelle est votre vision de la transition numérique ?

C'est un changement radical de géographie qui est à l'œuvre. C'est en effet grâce aux outils numériques que des personnes peuvent exercer une activité en bi-résidentiel. La transition numérique permet également une montée en gamme dans le partage des connaissances et l'ouverture au monde, en décroissant la manière d'aborder les sujets, y compris à l'intérieur des têtes.

Pour autant, de nombreuses personnes sont en dehors de ces usages, et il est nécessaire de les accompagner. C'est pourquoi nous avons misé sur plusieurs dispositifs comme la mission numérique, le conseiller numérique France Services et le dispositif "Faire Compagnie" qui s'appuie sur le Centre social.



Projet de «maison de retraite du futur» à Lormes - © ADRETS

Initiatives et paroles d'acteurs

» Lormes

**LE RÉSEAU DES TIERS-LIEUX,
RACONTÉ PAR AYMERIC
SERON, CHARGÉ DE MISSION
TIERS-LIEUX POUR LA
COMMUNE DE LORMES**



Une définition ?

“Il n'existe pas une définition unique de ce qu'est un tiers-lieu. À l'image de ce qui se passe à Lormes, ces lieux peuvent prendre des formes et des activités différentes. Leur point commun est de permettre la rencontre entre des personnes afin de faciliter l'émergence de projets collaboratifs. L'intérêt réside dans le fait de mutualiser des moyens et des énergies pour répondre à des besoins.”

Où en est Lormes ?

“On observe un développement rapide des tiers-lieux sur la commune depuis 2 ans. Il peut s'agir de lieux gérés par des porteurs privés mais qui ne veulent pas rester sur une activité commerciale “classique”. Par exemple, un restaurant qui se diversifie vers le coworking, une galerie qui s'inspire de la rénovation des façades pour créer une exposition...”

Les avantages et les limites ?

“À Lormes, nous misons notamment sur le tiers-lieu comme un sas urbain-rural, pour des personnes qui souhaiteraient tester l'installation en milieu rural et auraient besoin d'un lieu pour s'imprégner de la vie locale. S'il existe encore des projets, la limite vient de la disponibilité des locaux. Ici à Lormes, nous n'avons pas de tradition industrielle, qui aurait pu nous laisser des friches à réhabiliter, comme cela est parfois le cas ailleurs.”

Quels sont ces lieux ?

La commune comprend aujourd'hui 12 tiers-lieux existants ou en projet. Ce sont les personnes et les usages qui font au final l'identité de chaque tiers-lieu. En voici quelques exemples :

- à dominante numérique : la mission numérique a pour but d'accompagner les usages des outils numériques. Elle comprend également un fablab et un espace de coworking. Elle est portée par une structure associative créée par le Pays Nivernais Morvan en 2003 ;
- à dominante d'emploi : une entreprise à but d'emploi (EBE) a été créée en 2021 pour porter l'expérimentation “territoire zéro chômeur de longue durée” en partenariat avec les dix communes de l'ancien canton de Lormes. Elle permettra à des personnes privées d'emploi d'exercer un travail à durée indéterminée sur des activités non concurrentielles répondant aux besoins du territoire (création de produits ménagers écologiques, petits travaux de bricolage, couture...) ;
- à dominante inclusive : le projet “Maison de retraite du futur” vise à ouvrir l'EHPAD actuel sur la ville, en créant du lien intergénérationnel et socio-culturel. Concrètement il s'agira d'aménager une salle polyvalente accueillant des manifestations et animations, et un Centre de Transformation Alimentaire (CTA) comprenant notamment une microbrasserie associative ;



Façade de la boulangerie à Lormes - © ADRETS

- à dominante culturelle : L'œil à facettes est un espace centré sur la photographie contemporaine qui propose des prestations photos, des formations, des expositions, et la vente d'objets "vintage".

Quelle mise en réseau ?

"La commune a créé "Esprit tiers-lieux", une mise en réseau des tiers-lieux qui est un outil concret de la démarche "Petite ville du futur". C'est ce réseau en tant que tel qui a été labellisé "Fabrique de territoire".

Cela permet de renforcer les liens interprofessionnels, notamment à travers l'organisation de rencontres informelles, "l'apéro des tiers-lieux", une fois par mois, qui sont ouvertes à tous les habitants. Cela provoque des occasions de créer davantage de collaborations et de transversalité. Ainsi dernièrement une maraîchère s'est rendu compte, au travers des échanges avec les cantines, qu'elle était en capacité d'approvisionner le collège.

En synthèse

La démarche "Petite ville de demain" de Lormes s'inscrit dans la démarche *Smart village* à travers plusieurs dimensions :

- » la participation citoyenne intervient à toutes les étapes de la démarche : du partage des constats à la co-création des solutions, voire à l'étape d'évaluation finale, ce qui permet notamment de favoriser l'implication des habitants dans la mise en œuvre des projets ;
- » la démarche est incrémentale, avec une volonté d'être rapidement dans l'expérimentation d'actions, aussi modestes soient-elles, au préalable et en parallèle de la construction d'une vision à long terme ;
- » la commune a noué de nombreux partenariats et travaille en réseau à plusieurs échelles : intra-communale (réseau des tiers-lieux), ancien canton (expérimentation "territoire zéro chômeur de longue durée") et Pays Nivernais Morvan (réseau des "villages du futur").

Initiatives et paroles d'acteurs

» La fruitière numérique

LA FRUITIÈRE NUMÉRIQUE, UN TIERS-LIEU DÉDIÉ AUX NOUVEAUX USAGES DU NUMÉRIQUE DANS UN VILLAGE DU LUBERON

La Fruitière Numérique est un tiers-lieu implanté dans une ancienne coopérative agricole au sein d'un village de 1000 habitants, Lourmarin. La création de ce lieu s'appuie sur un pari : tirer parti de toutes les opportunités offertes par la transition numérique pour rassembler, en un même lieu, une diversité d'espaces au service des projets ou besoins des habitants, mais aussi des entreprises, artistes, laboratoires de recherche...

Rencontre avec *Pauline Metton*, Directrice de la SPL La Fruitière Numérique.



Quelle est l'histoire de ce lieu ?

L'ancienne coopérative agricole, bâtiment de 3000 m², a fermé en 1995 et a été rachetée par la mairie en 2011. Cette même année a été créé le marché des producteurs, afin de permettre aux habitants de se réapproprier le lieu, de reprendre l'habitude d'y venir. Ce marché a toujours lieu chaque mardi d'avril à octobre et associe également les restaurateurs locaux qui réalisent des animations culinaires.

Après un travail de mise aux normes, le lieu a officiellement ouvert en 2015, mais ce n'est qu'en

2016, à l'occasion d'une réunion sur le thème des FabLab, que nous avons découvert que ce lieu était un tiers-lieu.

Comment la réflexion a-t-elle été menée avec les parties prenantes ?

Un comité de pilotage s'est constitué en associant des parties prenantes telles que le Parc naturel régional du Luberon, le Département, la Région mais aussi des chefs d'entreprises lourmarinoises. À l'époque, le consensus reposait surtout sur le fait de ne pas vouloir faire du lieu une simple salle communale, mais un véritable lieu d'animation pour le village, pour rendre le territoire attractif, notamment vis-à-vis des jeunes. L'objectif était d'amener des activités complémentaires à l'activité touristique, tout en comblant la baisse des activités agricoles.

Le projet n'a pas fait l'objet d'une consultation publique à proprement parler, le maire de l'époque étant déjà très investi dans le contact et la sensibilisation des habitants sur le projet.

Quels sont les différents espaces aujourd'hui ?

Ici c'est d'abord le lieu qui a permis d'initier la dynamique, alors que dans d'autres projets de tiers-lieux, on peut d'abord enclencher une dynamique avant d'identifier un lieu. Les principaux espaces du tiers-lieu sont aujourd'hui :

» L'espace de co-working qui permet d'accueillir jusqu'à 12 personnes simultanément. Notre communauté de co-workers compte aujourd'hui 45 personnes, la plupart habitant à Lourmarin ou au sein des villages limitrophes. Nous organisons, à raison de 3 à 4 fois par an, un repas convivial entre tous à l'occasion duquel l'un des co-workers cuisine pour les autres en s'appuyant sur les équipements et la logistique du lieu. Il est nécessaire que quelqu'un soit en attention pour animer une dynamique collective, sinon cela s'essouffle. Nous mettons

également une petite salle de réunion à la disposition des co-workers et en location pour des personnes extérieures.

» L'espace numérique, qui compte 8 postes informatiques en libre service et sert de lieu pour recevoir et accompagner les publics ayant des besoins ou des difficultés avec les outils numériques.

» Le Lab, dans lequel nous réalisons des prestations sur devis à destination de tous publics (artisans, entreprises, laboratoires de recherche...) afin de concevoir, prototyper et fabriquer des objets en très petite série et/ou en s'appuyant sur un réseau de prestataires locaux.

» La Halle, ancienne salle de pesée et de conditionnement, est un espace événementiel entièrement amovible qui peut être loué à des entreprises par exemple pour des séminaires. Elle est complétée par un Auditorium de 230 places. Nous y organisons ou accueillons également des événements culturels (salons, expositions, conférences, spectacles...) qui contribuent au rayonnement de la structure mais tiennent peu de place dans le modèle économique.

» Le Frigo, ancienne chambre froide sans lumière du jour, accueille des résidences d'artistes.

Concernant la restauration, nous n'avons volontairement rien aménagé, en dehors d'un office traiteur pour nos événements, afin de ne pas faire concurrence aux restaurants du village. Pour faire face à la crise sanitaire, nous avons développé des événements numériques à distance, et organisé la fabrication et distribution de visières pour les soignants.

Quand on gère un tiers-lieu, il faut être très polyvalent, c'est-à-dire à la fois compétent techniquement dans son cœur de métier, et disponible pour assurer régulièrement la logistique. Chacun peut potentiellement être en soutien des autres salariés dans leurs missions respectives.



Initiatives et paroles d'acteurs

» La fruitière numérique

Pourquoi avez-vous priorisé l'angle numérique dans le développement du lieu ?

Il existait déjà un espace public numérique (EPN) depuis 2002 dans le village. Nous avons pu partir de cet embryon existant pour développer et structurer des projets autour de cette thématique.

L'angle numérique a été retenu pour plusieurs raisons :

- » il s'agissait d'anticiper et d'accompagner la marche "forcée" vers la transition numérique ;
- » cet angle nous rendait éligible à des subventions, car à l'époque notre projet ne rentrait dans aucune autre case subventionnable ;
- » le numérique est une thématique transversale à beaucoup d'autres, et au final seuls les projets portés par l'espace numérique et le Lab sont à 100% numériques.

Nous sommes aujourd'hui toujours sympathisant du réseau ARSENIC 🌐 (Association Régionale de Soutien aux Espaces Numériques de l'Information et de la Communication) à travers le Hub du Sud.

Quel est le statut juridique du lieu et comment l'avez-vous choisi ?

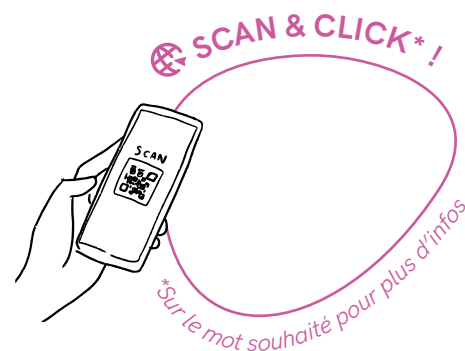
Au départ, la gestion du lieu avait été confiée à l'association chargée de l'EPN. Puis cette association a fermé et il a été décidé de basculer sous le statut juridique d'une société publique locale (SPL) qui reste toutefois un statut rare dans les tiers-lieux.

Ce choix s'explique par la volonté de la mairie de conserver la main sur le projet tout en lui garantissant une certaine stabilité financière.

La SPL compte trois communes actionnaires (Lourmarin, Puyvert et Vaugines).

L'inconvénient de ce statut est qu'il ne permet pas à des structures privées d'entrer au capital. De plus, il y a une certaine dépendance politique, qui peut conduire à remettre en cause le projet en cas de changement de majorité au conseil municipal.

Nous avons déjà envisagé de créer une association en complément de la SPL mais cela risquerait de brouiller davantage les pistes en termes d'image. Nous préférons concentrer nos efforts pour donner à voir et à comprendre ce que fait la Fruitière Numérique aujourd'hui, ce qui n'est pas encore une évidence pour tous.



Quel est le modèle économique ?

Le statut de la SPL implique d'emblée une notion de rentabilité, et ne donne globalement pas droit aux subventions. Pour autant, notre équipe compte aujourd'hui 4 salariés dont il faut pérenniser les postes. Le loyer proposé par la mairie est quant à lui symbolique.

Notre budget annuel est d'environ 200 000 euros et il repose sur plusieurs sources de revenus complémentaires. Nous avons signé une délégation de service public (DSP) avec la mairie en 2018 - 30% de notre budget - qui comprend l'activité de l'EPN, la logistique et l'animation du marché des producteurs, et l'occupation du lieu par la mairie 15 jours par an. Nous avons une subvention d'environ 10 000 euros par an de la Région Sud PACA pour accueillir les artistes en résidence, et plus récemment, nous avons été labellisés en 2021 "Fabrique de territoire" afin de soutenir la création de tiers-lieu et leur mise en réseau, à hauteur de 150 000 euros sur 3 ans. Le reste de nos revenus provient des prestations que nous réalisons pour les entreprises et notamment de la location des espaces.

L'espace de co-working ne totalise que 3% de notre chiffre d'affaires. Nous avons fait le choix d'un abonnement annuel de 320 euros pour chaque co-worker, afin de susciter chez eux l'envie de s'impliquer dans la vie du lieu plutôt que de bénéficier d'un simple service de mise à disposition d'un espace.



Georges, Fabmanager, finalisant la caisse de transport d'une maquette sur la méthanisation, réalisée par le Lab' de La Fruitière Numérique, pour le Parc Naturel Régional du Luberon - © Gabriel Alfonsi

Initiatives et paroles d'acteurs

» La fruitière numérique

Comment ce lieu contribue-t-il au développement touristique du village ?

Au moment de la création du lieu, l'un des objectifs était effectivement de contribuer au développement d'un modèle touristique toute saison, pour diminuer le contraste entre l'afflux de la période estivale et la période creuse le reste de l'année. Depuis, on constate que les personnes qui viennent à Lourmarin pour des raisons professionnelles (séminaires d'entreprise par exemple) y reviennent quelque temps plus tard pour y faire du tourisme. On observe ainsi une évolution vers un tourisme régional, plus qualitatif, plus local. La Fruitière Numérique est membre d'un réseau de structures événementielles au sein duquel nous participons à des ateliers régionaux pour cibler ce type de public. De manière générale, nous privilégions le développement d'animations sur les ailes de saison (de Pâques à juin, puis de septembre à mi-octobre).

Avec le recul, auriez-vous fait certaines choses différemment ?

Afin de pérenniser le modèle économique, nous avons fait le choix de nous adresser prioritairement à un public d'entreprises à qui nous proposons de la location d'espaces. De ce fait, nous nous sommes peut-être moins adressés aux habitants, et cela a pu se ressentir notamment sur l'arrêt de certaines activités comme les ateliers scolaires. Le fait de ne pas avoir associé les habitants du village dès la conception du projet nous a privés d'une force de mobilisation dont nous aurions pu bénéficier pour faire davantage vivre le lieu, qui s'appuie aujourd'hui principalement sur les co-workers.

Notre démarche repose beaucoup sur une logique "d'essais-erreurs", ce qui nous permet d'apprendre et ne nous pose pas de problème tant que notre modèle reste à l'équilibre. Ainsi nous souhaiterions augmenter la part du volet culturel au sein de nos activités afin de nous adresser davantage aux habitants.



Le marché des producteurs en agriculture bio ou raisonnée, chaque mardi à La Fruitière Numérique - © Elsa Dougay

3 QUESTIONS À... JEAN-PIERRE PETTAVINO, MAIRE DE LOURMARIN



① Quel a été le rôle de la municipalité et des élus dans le projet ?

Le village de Lourmarin était autrefois très agricole, et il a enclenché un tournant vers le développement touristique depuis 20 ans. Nous avons voulu aller plus loin en amenant d'autres activités pour maintenir l'attractivité du territoire tout au long de l'année. Aujourd'hui Lourmarin compte 100 commerces pour 1000 habitants, avec une grande diversité de métiers. Et La Fruitière Numérique n'y est pas pour rien.

Notre rôle a été majeur car ce type de lieu peut difficilement se pérenniser sans un engagement fort de la collectivité. Le but pour la mairie n'est pas d'en tirer une source de revenus, d'où le choix d'un loyer symbolique. Les services de la mairie se rendent au contraire disponibles pour soutenir le lieu dès que nécessaire.

S'il faut agir sur le court-terme, il est aussi important de conserver une vision à long-terme car les impacts de ce type de projet ne sont pas visibles tout de suite. Le modèle doit être clair dès le début, il s'agit de définir ce qu'on attend et à quelle échéance.



② Comment voyez-vous le rôle des habitants ?

Certains habitants peuvent être à l'initiative de projets sans être élus et inversement. Le mimétisme crée un effet d'entraînement et d'émulation. Cependant, en dépit du fait que beaucoup d'idées peuvent émerger, cela devient plus complexe lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre, d'être dans le "faire". Par exemple, dans les associations, on constate que les bénévoles sont moins nombreux, alors qu'il suffit parfois de quelques "personnes locomotives", chacune dans leur domaine et avec leur carnet d'adresses, pour faire avancer un projet.

Il faut aussi savoir se nourrir de la richesse qui vient de l'extérieur, ne pas penser qu'on peut inventer des initiatives intéressantes seul dans son coin. En ce sens, le fait d'aller voir ce qui se fait sur d'autres territoires, pour recueillir des idées, des savoir-faire, des connaissances... viendra toujours enrichir notre projet initial.

③ Quelle est votre vision de la transition numérique ?

Le numérique ouvre l'accès à des services innombrables, à une source d'informations infinie, mais les communes ont aussi une responsabilité sociétale en se souciant des plus anciens, et des personnes qui n'ont pas opéré cette transition, pour les accompagner petit à petit, afin que dans 5 ans, ils ne vivent pas dans un autre monde. Cette transition numérique est inéluctable, soit on la subit, soit on est proactif et l'on essaye de monter dans le train quand il passe. À titre d'exemple, la mairie s'est dotée d'une application pour diffuser instantanément aux habitants des informations importantes (incendies, travaux...) et à chaque réunion nous sensibilisons sur l'usage et l'intérêt de cette application.

Initiatives et paroles d'acteurs

» *La fruitière numérique*

LE TIERS-LIEU... VU PAR DES PERSONNES QUI LE FONT VIVRE

L'espace numérique en bref (par Justine Burkey)



Justine Burkey est Conseillère Numérique France Services (CNFS) au sein de l'espace numérique qu'elle anime. Ouvert à tout public, cet espace permet de se faire accompagner dans l'utilisation des outils numériques, quelque soit le type de support et le degré de maîtrise. Cela peut aller d'une "question sur les réseaux sociaux" à "un problème de PC qui rame". Plusieurs niveaux de réponse existent :

- l'accès en autonomie, sur abonnement, à plusieurs ordinateurs fixes ;
- des rendez-vous individuels d'une heure, selon les demandes ;
- des ateliers sur des thématiques pré-ciblées sur inscription.

L'accompagnement peut également concerner les co-workers (par exemple, pour créer une page sur les réseaux sociaux), un public d'associations (pour former à des outils de conception graphique) ou encore les écoles (sensibilisation au cyber harcèlement), voire les artistes en résidence.

Le Lab en bref (par Maguelone Merat)

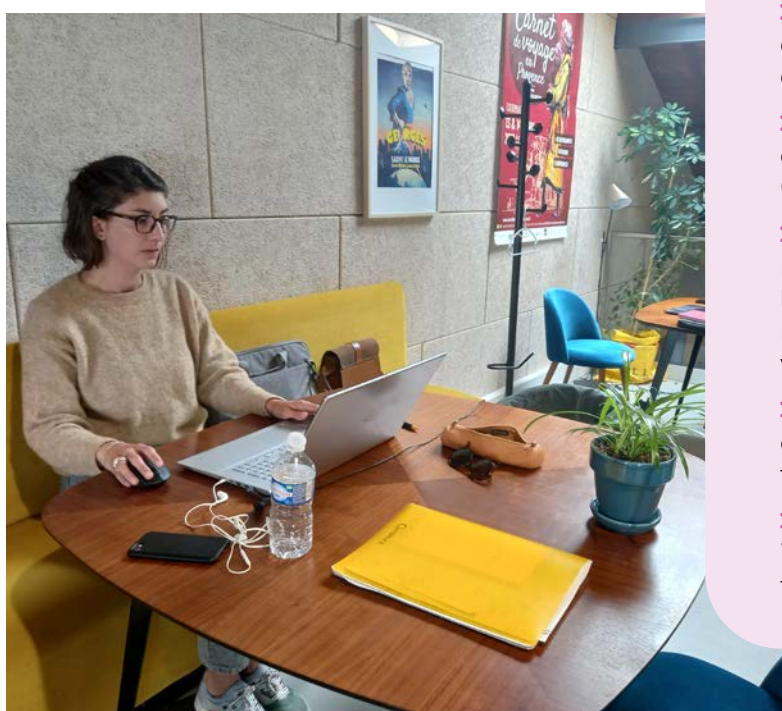


Maguelone Merat, profil "plutôt graphiste", travaille au sein du Lab' avec Georges, profil "plutôt technique". Si le projet de départ était de développer un FabLab associatif, très vite, de nombreuses demandes ont émané d'entreprises à la recherche de prestations de prototypage, qui représentent 95% du volume de travail aujourd'hui. Le bon équipement du lieu a permis de faire la différence pour capter des demandes. L'équipe travaille au service de grands comptes, comme Airbus, mais on leur confie aussi "des projets fous dont personne ne veut", comme le développement d'un outil défensif de gestion des conflits hommes-éléphants en Afrique, pour le compte du Cirad. Le Lab' est également sollicité pour des demandes d'artistes sur la fabrication de pièces assez conséquentes, le lien se faisant notamment dans le cadre des résidences d'artistes.

Portrait de Noémie Gatier, co-worker à La Fruitière Numérique



Comme la grande majorité des co-workers, Noémie Gatier travaille avec un statut d'indépendante. Elle s'est mise à son compte après avoir été salariée pendant 10 ans dans le domaine viticole. Lourmarinoise, elle a connu La Fruitière Numérique à travers le marché des producteurs. L'espace de co-working lui donne avant tout accès à un lieu de travail différent du lieu de vie, tout en bénéficiant d'un réseau à travers le collectif des co-workers (entraide et partage de compétences, apports de clients...) et des événements organisés par le lieu (à l'occasion d'une dégustation de vin pour mettre en lumière son activité).



Noémie à l'espace de co-working - © ADRETS

Les possibilités de montée en compétence offertes par l'espace numérique sont également les bienvenues. Enfin, le tarif très accessible fait "qu'on ne se sent pas obligé de venir tous les jours". Et si cet espace n'avait pas existé ? "Seule chez moi avec mes doutes, je n'aurais peut-être pas franchi le pas aussi facilement pour créer mon activité".



En synthèse

Le tiers-lieu de La Fruitière Numérique s'inscrit dans la démarche *Smart village*, car :

- » il s'est d'abord appuyé sur les ressources et atouts du territoire comme points de départ pour développer des projets ;
- » il s'appuie sur une forte logique de mutualisation des usages et des publics entre les différents espaces (espace numérique, Lab, co-working, événementiel) ;
- » il coopère en dehors de son territoire avec différents réseaux thématiques (culture, numérique...) et laboratoires de recherche afin de susciter des retombées sur le développement économique du village ;
- » son financement s'appuie sur un modèle économique hybride entre financement public et financement privé ;
- » il participe au mouvement des Communs en étant "Fabrique de territoire" afin d'essaimer le modèle du tiers-lieu.

Initiatives et paroles d'acteurs

» PETR Sud Lozère

COMM'UNE NOUVELLE VIE, UN LEVIER DE COOPÉRATION POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS

Le PETR Sud Lozère s'étend sur 35 communes regroupées en deux communautés de communes, pour un total de 11 878 habitants. La Mission Accueil de Nouvelles Populations, baptisée Comm'Une Nouvelle Vie, s'appuie sur un travail partenarial entre les communes du territoire - une dizaine à ce jour - et le PETR, afin de travailler sur l'amélioration des conditions d'accueil des nouvelles populations.

Rencontre avec *Sylvain Lhuillier*, Mission Accueil de Nouvelles Populations, au PETR Sud Lozère.




Pourquoi l'accueil de nouvelles populations est-il un enjeu du territoire ?

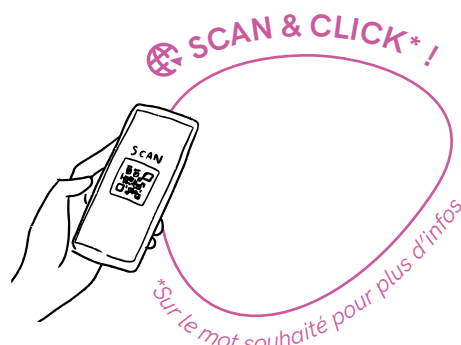
Au cours des années 2010, un important travail de mise en réseau a été mené à l'échelle départementale, autour des acteurs concernés par l'accueil de nouveaux habitants. En parallèle, il s'agissait aussi de sensibiliser les élus sur cette question, car nous avons constaté que cette logique d'accueil ne fonctionne que si les élus des communes s'impliquent. Cette préoccupation, qui était naissante à l'époque, est aujourd'hui

devenu le sujet prioritaire, car on sait que la population du territoire se maintient uniquement grâce à l'arrivée de nouveaux habitants.

Comment la démarche « Comm'Une Nouvelle Vie » a-t-elle été lancée ?

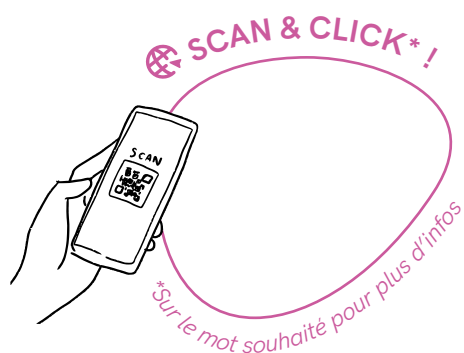
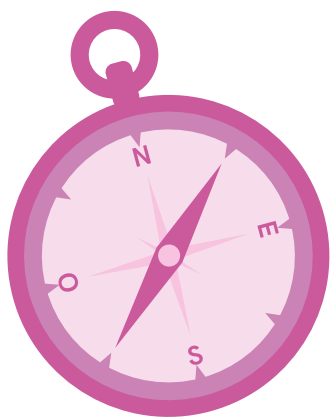
Celle-ci est fortement inspirée de la démarche du Pays Beaujolais Vert , à laquelle nous avons ajouté quelques adaptations. La mission d'accueil était déjà financée depuis 2010 à travers des appels à projets et des lignes de subvention dédiées (FEDER Massif Central, Région Occitanie, Département de la Lozère) afin de soutenir l'ingénierie pour structurer les politiques d'accueil. Nous avons ensuite été accompagnés par un expert des Localos (ex "Collectif Ville Campagne"), pour travailler sur une méthodologie et des modèles de documents. Nous avons créé une charte d'engagement co-signée entre la commune, le PETR et le Département, qui fixe le cadre de la démarche, mais ne comprend pas a priori les actions à mener. Celles-ci sont ensuite détaillées dans le cadre d'un diagnostic local que nous réalisons avec la commune.

En 2019, une communication sur le dispositif Comm'Une Nouvelle Vie a été menée par le PETR et a permis d'identifier 3 communes intéressées pour initier la démarche en phase expérimentale. En 2020, la crise sanitaire combinée au renouvellement des exécutifs municipaux a mis un coup de frein au dispositif, et il a été nécessaire de remobiliser les nouvelles municipalités.



Comment accompagner-vous les porteurs de projet ?

Concrètement, lorsqu'un porteur de projet d'installation se manifeste (notamment via le site Lozère Nouvelle Vie 🌐), nous réalisons systématiquement au moins un premier entretien téléphonique afin de connaître son projet et de lui présenter les dynamiques locales en lien (par exemple en matière d'artisanat s'il s'agit de créer un atelier poterie). Nous insistons beaucoup sur l'adéquation possible entre son profil et ses compétences professionnelles et les besoins ou ressources du territoire. S'il n'est jamais venu sur place, nous lui conseillons de venir faire un séjour hors saison pour se rendre compte de la "vraie vie" sur le territoire et commencer à rencontrer des personnes ressources pour se projeter dans sa future vie. C'est là que le rôle des communes est primordial. Elles peuvent recevoir le porteur de projets, lui présenter la commune et ses opportunités en matière d'emploi ou de logements. Nous réorientons également, selon le besoin, vers les structures d'accompagnement adéquates selon le type de projet (création ou reprise d'activité, recherche d'un emploi...).




Initiatives et paroles d'acteurs

» PETR Sud Lozère

Quel travail réalisez-vous auprès des communes ?

Le PETR accompagne les communes dans la structuration du parcours d'accompagnement des nouveaux arrivants. Il s'agit de se mettre d'accord sur une procédure qui répond à des demandes très concrètes : lorsque quelqu'un appelle pour un projet d'installation, qui lui répond ? Comment ? Vers qui renvoie-t-on le cas échéant ? Comment assure-t-on un suivi de la demande et qui s'en occupe ? Nous avons par exemple réalisé des modèles d'entretien, pour qualifier le besoin de la personne et ainsi la renseigner ou l'orienter correctement.

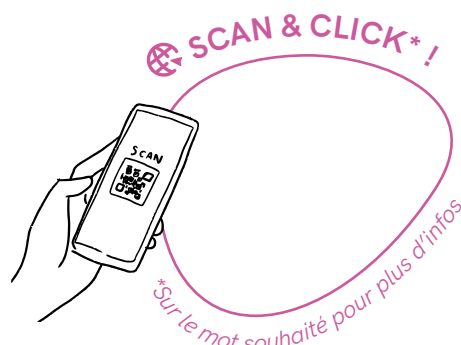
Concernant la méthodologie de projets communaux, nous intervenons le plus en amont possible pour éviter de partir sur de « fausses bonnes idées » et tenir compte des besoins des habitants dans la rédaction des cahiers des charges des projets. C'est tout l'intérêt du diagnostic local et du plan d'actions associé que nous les aidons à réaliser. Nous sommes également amenés à mobiliser d'autres structures partenaires, telles que l'ADEFPAT , association régionale qui accompagne les porteurs de projet des territoires ruraux, dans une logique de coopération et d'expérimentation, et en faisant appel à un réseau de compétences de proximité. Nous faisons également le lien avec le Parc national des Cévennes, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ou encore le Département. Cela peut couvrir des champs variés, comme le logement, ou la création d'activités. Dans tous les cas, l'objectif de cet accompagnement auprès des communes est de traiter la question de l'accueil de manière globale, tout en initiant des actions très concrètes à court terme.

Pouvez-vous donner des exemples d'actions concrètes ?

Certaines communes, comme Vialas ou Hures la Parade, ont réalisé des guides d'accueil comprenant des annuaires qualitatifs avec des informations pratiques (où se rend-t-on pour consulter un médecin ? Quelles sont les associations locales?). Ces guides constituent un premier pas important car ils obligent la commune à se questionner sur son image. Il s'agit ensuite de distribuer le guide à travers un réseau de partenaires clés (structures touristiques, commerçants...).

En matière de logement, cela peut consister à réaliser un inventaire du bâti de la commune selon une typologie (habitations occupées, inoccupées, résidences secondaires...) puis à mobiliser les propriétaires autour de rencontres sur le thème de la rénovation, en faisant au besoin intervenir des opérateurs comme Lozère Énergie, le CAUE, l'ADIL...

À Hures la Parade, des réflexions ont été menées autour d'un projet de type « journée portes ouvertes » afin de présenter les activités et services présents au sein de la commune et de compléter avec des témoignages d'habitants récemment installés.



Les CLAP

Les Comités locaux d'accueil de population (CLAP) sont des groupes créés dans les communes partenaires du dispositif qui ont pour objectifs de travailler sur l'offre d'accueil de la commune et d'accompagner les nouveaux arrivants dans leur installation. Les CLAP sont composés d'élus mais aussi de membres de la société civile (anciens et nouveaux habitants, représentants du monde économique, représentants associatifs), avec au sein du groupe un élu référent. Le groupe de travail effectue d'abord, avec l'aide du PETR, un diagnostic des installations effectuées, des forces, des faiblesses de l'offre d'accueil de la commune, puis met en place des actions structurantes autour de grandes thématiques (logement, cadre de vie, mobilité, création d'activité...). À Hures la Parade, le CLAP permet de « mutualiser entre les différents acteurs une information fiable et partagée » (Vincent Pratlong), notamment sur les projets d'installation et les demandes en cours. À Vialas, le CLAP est, quant à lui, complètement intégré dans les réflexions et projets de développement de la commune (par exemple, lorsqu'il s'agit de réhabiliter un ancien bâtiment pour le doter d'un projet qui contribue à dynamiser la vie locale). Ici le PETR joue un rôle essentiel pour maintenir la mobilisation des acteurs autour du sujet, en assurant un fil conducteur.

Quelles sont les perspectives aujourd'hui ?

Nous souhaiterions en savoir davantage sur le vécu et le retour d'expérience d'habitants récemment installés. Une enquête est en cours dans ce sens dans certaines communes partenaires du dispositif. À moyen terme, la mise en réseau entre communes, à l'échelle départementale, pourrait être un levier supplémentaire pour favoriser l'échange de pratiques sur cet enjeu de l'accueil de nouvelles populations.



LES ÉLUS TÉMOIGNENT...

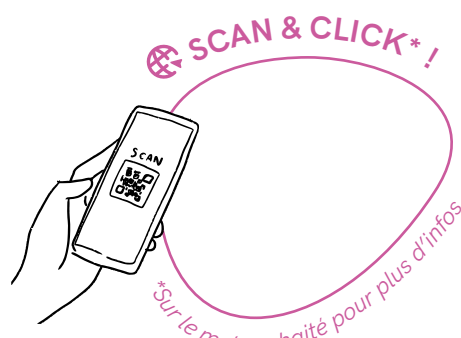
3 QUESTIONS À... VINCENT PRATLONG, MAIRE DE HURES LA PARADE (247 HABITANTS)



① Comment la mairie s'investit-elle auprès des porteurs de projets d'installations ?

Les personnes ou familles qui viennent s'installer dans notre commune contribuent à la vie locale, en y scolarisant leurs enfants, en faisant appel aux commerces. Il nous tient donc à cœur que l'installation soit réussie. Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Certes l'évaluation de ce qu'est un « projet d'installation crédible » reste assez subjective, même si nous avons à cœur que les projets viennent en valorisation des ressources locales. Cependant nous faisons généralement la démarche d'accueillir la personne et de lui permettre de présenter son projet.

Par exemple, la reprise du Moulin de la Borie 🌐 a émergé grâce à un collectif d'habitants qui souhaitait voir le moulin être reconstruit et d'autre part des agriculteurs soucieux de recréer une filière farine sur le territoire. La mairie a été sollicitée pour porter le projet et nous avons été proactifs pour identifier et mobiliser des fonds.



Initiatives et paroles d'acteurs

» PETR Sud Lozère

② Quels sont les principaux freins aujourd'hui pour accueillir de nouveaux arrivants au sein de la commune ?

Nous faisons face à une pénurie de logements, ce qui génère des listes d'attente. Cela prend du temps pour mobiliser des solutions. La commune peut opérer directement, ou mobiliser des bailleurs sociaux, mais dans les deux cas les marges de manœuvre sont limitées. Nous avons également repéré les propriétaires de logements mobilisables, mais il est parfois nécessaire que ces derniers s'engagent dans une démarche de rénovation. Du reste, nous sommes en zone peu dense et il n'est pas possible d'attirer des investisseurs privés pour construire et louer des habitations. Et bien qu'il soit nécessaire de faire construire pour accueillir, notre souhait est de maintenir un équilibre dans l'harmonie des paysages et des habitations.

③ Avez-vous initié des coopérations hors territoire pour favoriser l'accueil de nouvelles populations ?

Nous avons effectivement à de nombreuses reprises été identifiés par des laboratoires de recherche - INRA, universités - pour étudier la façon dont s'organise la vie en société dans ce territoire si faiblement peuplé. Dernièrement, cette question du « vivre ensemble » a été étudiée par un groupe de travail de l'université de Montpellier. Cette volonté d'ouverture s'est aussi traduite récemment par des échanges avec d'autres territoires, comme Figeac (46), la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

(44), le Témiscamingue au Canada, toujours à l'initiative du PETR. Ces échanges sont parfois source d'inspiration, à l'exemple d'un collectif qui gère la production d'énergie renouvelable sur un territoire et de la dynamique qui en découle. On constate à chaque fois que la dynamique repose sur des individus engagés pour faire avancer les choses sincèrement.

3 QUESTIONS À... DENIS QUINSAT ET FADILA CHAÏT, ÉLUS DE VIALAS (480 HABITANTS)



D. Quinsat



F. Chaït

① Quelles actions avez-vous menées pour faciliter l'accueil de nouveaux habitants ?

Notre commune a su attirer 54 nouveaux habitants en l'espace de 3 ans. 80 % d'entre eux sont arrivés avec un emploi, y compris les commerçants actuels qui sont tous venus s'installer sur le territoire pour créer leur activité. Nous avons alors mené une enquête auprès de ces nouveaux arrivants pour connaître leur vécu : qu'est-ce qui les a attirés ? Qu'est-ce qui a manqué ? ... Cela a permis de constituer des groupes de travail sur les enjeux relevés. La communication reste un enjeu

fort surtout lorsque les répondants à l'enquête regrettent de ne pouvoir trouver des services qui pourtant existent ! Nous avons organisé des réunions thématiques sur le développement économique ou encore l'environnement et le cadre de vie. L'enjeu est double : il s'agit certes de proposer une offre de services pour attirer de nouveaux habitants, mais aussi de donner envie de rester aux populations déjà présentes. Par exemple, nous avons enregistré 10 naissances au cours des deux dernières années, suite à l'installation de plusieurs jeunes couples, ce qui nous amène logiquement à anticiper des besoins de garde d'enfants à travers un projet de création d'une crèche.

② Quel mode de gouvernance avez-vous choisi ?

Nous avons adopté une gouvernance à trois niveaux. Il y a d'abord le CLAP, qui organise des réunions thématiques ouvertes à tous les habitants (une « commission extra-municipale » en quelque sorte). Puis les conseillers municipaux se réunissent généralement deux semaines avant la réunion du conseil municipal afin de faire le point sur les projets portés par chacun et les remontées issues des réunions du CLAP. Enfin, le conseil municipal se réunit formellement pour voter les projets et les budgets alloués. Ainsi lorsque la place du village a été refaite, l'équipe municipale en place a organisé des ateliers participatifs qui ont mobilisé jusqu'à 60 personnes, qui ont été animés avec le soutien de la communauté de communes, du CAUE et du Parc national des Cévennes.

③ Que vous apporte le dispositif du PETR ?

Dans une commune de notre taille, il n'y a pas de technicien chargé du développement. Nous avons uniquement deux secrétaires de mairie. Il est donc essentiel de s'appuyer sur une ingénierie externe comme celle du PETR, qui fait office d'interlocuteur unique sur ce sujet de l'accueil, et apporte également des outils méthodologiques. Le PETR nous permet aussi de bénéficier d'opportunités de services nouveaux pour les habitants (par exemple à travers l'acquisition de vélos électriques par la commune pour qu'ils soient prêtés à des habitants, grâce à une enveloppe budgétaire régionale).

Portrait de Cristine Bath, nouvelle habitante de Vialas



Cristine s'est installée à Vialas dans le but de créer son atelier de céramiste. Avec son compagnon, lui-même artisan dans l'ébénisterie, ils se sont manifestés auprès de la mairie pour identifier un lieu susceptible d'accueillir le futur atelier. Ils ont ainsi pu bénéficier d'un ancien local communal suite au déménagement de la bibliothèque municipale. Ils ont dès lors été invités à participer au CLAP de la commune pour alimenter la dynamique d'accueil. Le couple a pu s'insérer dans des réseaux professionnels d'artisans locaux. Le café du village, ouvert sur une amplitude horaire importante, constitue enfin pour eux un lieu de rencontre et d'intégration à la vie locale.

En synthèse

Le dispositif Comm'Une Nouvelle Vie s'inscrit dans la démarche *Smart village* à plus d'un titre :

- » ce n'est pas un label, mais bien une démarche de progrès qui s'appuie sur l'existant, les atouts des territoires, pour mettre en œuvre des actions concrètes ayant un impact sur le court-terme ;
- » c'est aussi une vision à long-terme du développement local (maintenir des populations dans des territoires très ruraux) qui justifie un travail de coopération à différentes échelles territoriales autour d'une culture commune et d'outils communs ;
- » c'est un dispositif participatif, où l'habitant, qu'il soit nouvel arrivant ou déjà établi, a toute sa place pour co-construire avec les élus l'offre d'accueil des populations.

Initiatives et paroles d'acteurs

4.3 // AUTRES EXEMPLES DE GOUVERNANCE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Les Smart villages en Europe : retours d'expérience du projet Smart rural 21

Smart Rural 21 🌐 est un projet expérimental lancé en 2020 et soutenu par la DG AGRI de la Commission européenne. Il a été mis en place pour promouvoir le développement de stratégies *Smart villages*. 20 villages de différents pays européens ont été retenus et accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies et la réalisation d'actions concrètes liées principalement à l'innovation numérique et à l'innovation sociale.

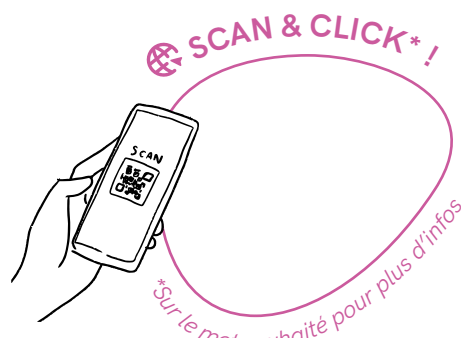
Ces villages ont notamment fait émerger des modèles de gouvernance tournés vers la participation citoyenne, et vers l'inclusion des différents acteurs territoriaux : entreprises, associations, commerçants, agriculteurs...

Le village de Dingle 🌐, en Irlande, a par exemple engagé les citoyens, les entreprises, et les agriculteurs locaux dans l'élaboration de sa stratégie Smart village. Des groupes de travail ont permis de définir les opportunités mais aussi les projets que chacun souhaitait voir émerger, et la façon dont ils pouvaient y contribuer. La société civile s'engage régulièrement dans les projets du village et les résidents ont un pouvoir décisionnaire sur les orientations de la stratégie.

Les habitants, commerçants et agriculteurs ont par exemple été invités à devenir « ambassadeurs » du projet « ESB Networks 🌐 », porté par une entreprise locale développant des solutions technologiques durables. Chaque participant a bénéficié d'une installation de panneaux solaires, de véhicules électriques ou d'autres technologies bas carbone, et a été amené à partager son expérience avec l'entreprise mais aussi avec la communauté citoyenne de Dingle. Ceci permet notamment à l'entreprise d'améliorer ses productions, le suivi des consommations et d'encourager l'ensemble des habitants à s'engager également dans la transition énergétique.

C'est aussi l'approche qui a été développée à Ostana, en Italie 🌐, où ont été consultés les habitants et les acteurs locaux sur leurs besoins et leurs envies, lors de la définition de la stratégie. Aujourd'hui, ceux-ci peuvent prendre part à son développement, grâce à une « assemblée » permanente, créée comme lieu d'échanges et de débats pour les résidents.

Le projet « UNITA - Rural mobility 🌐 » de Ostana a ainsi vu le jour et permet l'accueil d'étudiants européens en zone rurale pour des stages: 60 étudiants ont candidaté au premier appel pour se rendre à Ostana et faire bénéficier le village de leurs compétences dans différents domaines (écotourisme, patrimoine culturel, mobilité...). Les projets contribuent à animer la vie locale et à renforcer les échanges, que ce soit entre les citoyens ou plus largement avec des acteurs européens. Un nouvel appel a été lancé pour des stages entre juillet et décembre 2022.



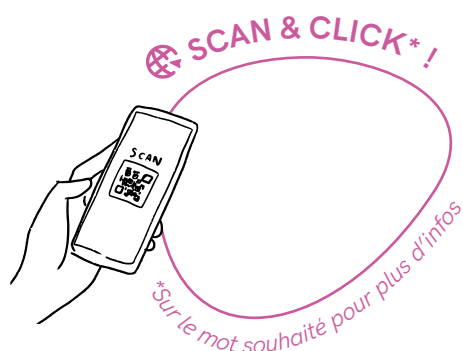
D'autres encore s'appuient sur un réseau associatif et citoyen existant pour développer leur gouvernance. À Cythère, en Grèce 🌐, les associations agricoles, touristiques, les associations de jeunesse et les entreprises, ont été contactées pour participer à la réalisation de la stratégie. Chacun a pu faire connaître ses problématiques, ses enjeux et a proposé des idées pour contribuer au développement d'une « Smart Kythera ». L'île envisage notamment de créer une communauté énergétique pour accélérer la transition écologique de ce territoire, constituée en premier lieu de la municipalité puis des habitants et des entreprises.

La gouvernance est donc un élément clé de réussite pour les *Smart villages*, qui tirent de ces démarches participatives leurs orientations et le développement de solutions concrètes répondant aux besoins des habitants et acteurs de ces territoires.



Pour aller plus loin :

- Site du projet Smart Rural 21 🌐
- L'expérience du village de Dingle 🌐
- Le projet ESB Networks 🌐
- L'expérience du village de Ostana 🌐
- Le projet UNITA - Rural Mobility 🌐
- L'expérience du village de Cythère 🌐
- Autres exemples de « smart solutions » 🌐 mises en œuvre



Enseignements : Le *Smart village*, vers un modèle français au service des territoires ruraux



L'élaboration de ce guide a eu pour vocation première de livrer des éléments de compréhension sur ce que recouvrent les démarches *Smart village* en France, démarches qui se sont multipliées ces dernières années. Sans s'adosser à un modèle français défini au préalable, ces dernières ont émané du terrain, de communes et intercommunalités, souvent empreintes d'une forte volonté d'agir ensemble, entre élus et acteurs, pour résoudre les problématiques diverses qui se posaient à eux (amélioration et développement des services au public, déploiement des mobilités, gestion durable et efficace des ressources environnementales, exploitation des ressources agricoles, etc.). En complément, elles se sont nourries des réflexions posées dans de nombreux espaces d'échanges ou réseaux, nationaux comme européens, sur ce que pourraient constituer des *Smart villages*, en contrepoint de leurs homologues citadins.

S'est alors posé comme défi naturel pour les acteurs ruraux de mieux caractériser cette démarche *Smart village* qu'ils avaient de fait engagé : s'émanciper du raccourci simpliste d'une adaptation du concept des *Smart City* aux territoires ruraux, tout en n'oubliant pas d'en mettre à distance le corollaire nécessairement numérique appliqué à l'urbain : le "tout connecté", des objets aux capteurs, de la mesure des flux en temps réels, aux bâtiments connectés... De fait toutes ces composantes du *Smart village* ne pouvaient être adoptées ou adaptées telles qu'elles par les collectivités rurales, tant leurs

infrastructures, leurs ingénieries locales, et tant les besoins en milieu rural sont distincts des villes, et leur manière d'y apporter des réponses, particulières et propres à chaque territoire.

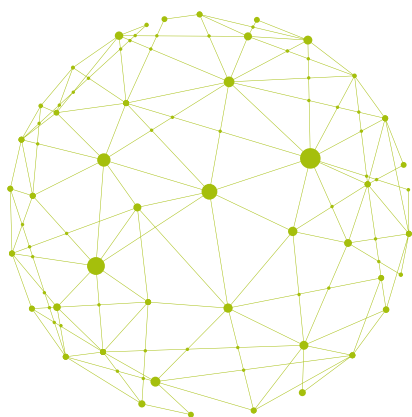
Il demeure évidemment ce besoin de caractériser les composantes et les perspectives offertes par cette démarche en ruralité : pourquoi s'y engager ? Comment l'initier et la mettre en œuvre sur mon territoire ? avec qui ? pour quels impacts recherchés ? Ce guide se pose comme un élément de réponse face aux nombreuses interrogations, voire réticences, des acteurs ruraux de se saisir de la démarche *Smart*, et tant cette terminologie jusque-là appliquée aux métropoles et villes, leur a souvent semblé distante des problématiques vécues et des défis à relever. Ce guide cherche enfin à croiser les éléments communs et transversaux aux démarches *Smart village* renseignées en France comme ailleurs, à ce qui se vit et aux dynamiques à l'œuvre dans les territoires ruraux qui adoptent cette démarche. L'ambition portée par le Réseau rural national est bien de livrer à travers ce guide pratique, un outil clé en main, pédagogique et inspirant, aux acteurs ruraux souhaitant se saisir de cette démarche *Smart village*.

Une démarche cohérente et globale pour répondre aux défis actuels des territoires ruraux

Le *Smart village* est avant tout une démarche qui regroupe un ensemble de pratiques pour utiliser "intelligemment" les ressources locales, humaines, numériques comme environnementales, en vue d'un développement soutenable et équilibré du territoire. A travers ce guide a pu être dressé le portrait d'un territoire engagé dans le *Smart village*, dont certains principes directeurs guident l'action :

○ un projet de territoire qui vise un développement soutenable, en trouvant des solutions en réponse aux enjeux des transitions sociétale, numérique, et environnementale ;

- un projet politique global qui contribue au mieux-vivre des habitants en améliorant le niveau, la qualité, et l'efficacité des services rendus, qu'ils soient publics ou non ;
- un projet mené en coopération, qui recherche la participation de l'ensemble des parties prenantes à la réflexion et la réalisation des actions, en tirant le meilleur parti de ces interactions et en mobilisant le plein potentiel de coopération entre réseaux et entre territoires ;
- un projet s'appuyant sur la participation citoyenne, qui associe les habitants et les acteurs locaux à la gouvernance des projets, pour tendre vers une démocratie ouverte et plus inclusive, tout en créant un terreau fertile pour les initiatives locales comme pour les innovations sociales ;
- un territoire connecté, conscient des enjeux nombreux et complexes posés par l'expansion des technologies numériques dans tous les champs de la collectivité, dans les usages quotidiens des habitants, dans la dématérialisation des services, dans la collecte et la gestion des données ;
- un territoire engagé dans le mouvement des Communs, tout à la fois bénéficiaire et contributeur des savoirs co-construits, ouverts à tous et au service de l'intérêt général, ayant comme souci de capitaliser sur les savoirs acquis et documentés comme base pour imaginer des solutions locales pertinentes, applicables à de nombreux territoires, et faisant l'objet d'un modèle économique robuste.



Des thèmes transversaux aux projets et actions locales

La conduite de nombreux entretiens et l'analyse des démarches de territoires ruraux engagés ont permis de présenter des objectifs partagés par les *Smart villages* en France. Ces piliers communs constituent un cadre qui permet au territoire de

Enseignements : Le *Smart village*, vers un modèle français au service des territoires ruraux

se doter d'une vision et d'une feuille de route ambitieuse qui, à défaut de placer en priorité tous les aspects et dimensions du *Smart village*, mettra l'accent sur tel ou tel principe, sans toutefois omettre d'aborder les enjeux pour chacun. Au-delà de ce socle, plusieurs thématiques de projet sont communes à de nombreuses démarches. Il s'agit tout d'abord de la coopération territoriale, gage de succès des projets qui adoptent des modes de gouvernance et de développement de partenariats pertinents et efficaces. Ensuite, le déploiement de tiers-lieux ruraux, comme autant de laboratoires d'expérimentation de solutions, d'espaces dynamisant le lien social, de vecteurs de communication et de co-développement, est propice aux innovations sociales comme aux transitions numériques. Enfin, le déploiement de solutions de mobilités durables au service des habitants offre des perspectives de meilleure qualité de vie, de moindre impact environnemental, de services et activités relocalisés voire itinérants, aussi générateurs de mobilité. Bien sûr, ces thématiques ne sont pas les seules qui sont abordées par les territoires, car on retrouve souvent des résultats très probants sur des projets liés à une meilleure gestion des ressources environnementales ou liés aux énergies renouvelables ou encore aux dynamiques culturelles en ruralité.



L'impact positif recherché dans les territoires engagés

Partout où ces démarches sont revendiquées, les raisons et motivations qui ont conduit élus comme acteurs locaux à les initier sont variées, mais toutes se posent en réponse à des constats souvent partagés entre acteurs et habitants. Leurs logiques d'action sont elles aussi variées, mais elles répondent toutes à une dynamique forte de faire et d'un certain pragmatisme pour penser les solutions sur la base de communautés de personnes, et des ressources locales disponibles. Par extension, elles répondent à d'un besoin impérieux d'expérimenter de nouvelles manières de faire, dans une démarche incrémentale, d'avancer pas à pas, chemin faisant. L'idéalisation d'un plan de territoire projeté à 20 ans laisse alors sa place aux actions souhaitables et réalisables aujourd'hui, pour répondre concrètement à des problèmes du quotidien (bien que la vision à long terme soit une des étapes pour forger l'imaginaire collectif et nourrir le champ des possibles). Pour certaines démarches, une prise de conscience sur les opportunités offertes par une connexion réussie au monde numérique est un point d'entrée pour développer les services aux habitants, et trouver une dynamique d'attractivité : faciliter le travail et la formation à distance, engager les habitants aux nouveaux usages numériques, construire un budget participatif en ligne, mettre en place des solutions numériques partagées au service des habitants (agendas, signalements à la collectivité etc.).

Comme le démontrent les expériences analysées dans ce guide, les résultats présentent des impacts positifs sur de multiples aspects de la collectivité et du territoire. Force est de constater que la plupart des dynamiques, qui ont plus d'une dizaine d'années pour les pionnières, s'inscrivent dans la durée avec le renouveau de la confiance des citoyens dans les équipes qui les ont portées. Pour illustrer et donner à voir ces retombées positives des démarches, voici quelques exemples tirés des expériences que ce guide a mis à l'honneur :



- une participation citoyenne accrue avec l'implication des habitants dans les choix et la mise en œuvre des actions du projet de territoire, par exemple à Lormes (58), à Arviou (12) ou à Montauban-sur-l'Ouvèze (26) ;
- une démarche de transformation numérique réussie, comme dans le cadre du programme d'actions établi par la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon (04) ;
- une meilleure gestion des ressources environnementales ou agricoles du territoire, comme à Muttersholtz (67) ou à Kourou (973) ;
- l'arrivée de nouvelles populations permettant de relancer une dynamique démographique, à l'exemple de Bourrou (24).

La place du numérique en question

Le recours aux technologies numériques a été présenté comme un des principes directeurs du *Smart village*, au même titre que les autres. Les choix faits par les territoires engagés pour y recourir placent le numérique comme un outil au service de la résolution des défis en ruralité, sans pour autant en être une finalité ou une condition sine qua non. Toutefois, le degré de sa prise en compte dans les démarches, et la position qui consiste à dire que la question numérique doit effectivement faire partie des réflexions associées au projet, fait encore débat au sein de l'écosystème naissant des *Smart villages* et de leurs observateurs. Pourtant il se dégage de notre analyse une position qui consisterait à dire que tout territoire se revendiquant d'une démarche *Smart village* devrait a minima engager une réflexion transversale sur les apports potentiels des outils numériques. Le territoire pourra alors motiver son argumentaire pour justifier le choix éventuel de ne pas y recourir, d'en circonscrire les usages, ou bien de déployer de nouvelles solutions par son biais, car cela se justifierait

localement. Un territoire au demeurant ouvert, coopératif, adoptant une démarche incrémentale, pourrait ainsi assumer une posture vis-à-vis de la question, et envisager avec discernement le choix de ses applicatifs. Faire l'impasse sur cette réflexion biaiserait la conduite d'une démarche *Smart village*, au risque de conduire à un projet par défaut, sans conscience des enjeux et possibilités rendus par le numérique, qui constitue, de fait, partie intégrante de notre société, de ses usages, de ses perspectives de développement.

Puisque "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme", nous pourrions dire que les *Smart villages* seront avisés de se forger une culture commune sur le numérique, sur ce que constituent les principes, valeurs, et finalités autour de la gestion et de l'ouverture des données, de l'inclusion numérique, de la mutualisation des solutions numériques, de la cybersécurité, ou encore des communs numériques. Cette étape ouvrira la voie à considérer le plein potentiel des outils numériques, comme à en cerner les écueils, voire les dérives. Un territoire renseigné, avisé et critique, pourra en tirer tous les bénéfices recherchés en matière de nouveaux services aux habitants, de développement des outils de communication et de télétravail, de connaissance des données territoriales, de gestion de la relation aux citoyens, etc. Le recours aux solutions les plus innovantes se fera alors avec discernement, et la mutualisation avec d'autres acteurs et territoires partageant les mêmes problématiques sera recherchée, tant les solutions numériques sont coûteuses en développement et l'objectif de leur viabilité essentiel. De même, les acteurs locaux devront privilégier les solutions locales ou nationales, sobres et souveraines, et s'émanciper de la dépendance de logiciels propriétaires pour trouver dans les outils libres et *open source* des solutions fiables, de plus en plus répandues, et à moindre coût. Pour ce faire, ces acteurs trouveront le soutien de nombreux réseaux à l'œuvre et celui des pouvoirs publics, très actifs pour appuyer jusqu'aux plus petites collectivités en la matière.



Enseignements : Le *Smart village*, vers un modèle français au service des territoires ruraux

Des applications nombreuses et hétérogènes

Toutes les expériences documentées dans ce guide, émanant notamment d'un vaste appel à initiatives lancé au niveau national, complété par des visites de terrain dans trois territoires, nous montrent la variété dans l'application des démarches. Cette variété se traduit en termes de situations de territoires, de diversité des enjeux et de rapports nombreux pouvant se nouer entre les acteurs locaux, les élus, les entreprises, et leurs liens aux autres territoires et acteurs régionaux voire nationaux. De ce fait, il ne pourrait a priori exister de modèle unique de *Smart village*, ni même de recette qui fasse systématiquement ses preuves. Au vu des éléments observés sur ces démarches et de la littérature existante, il se dégage non pas une standardisation dans l'application de la démarche, mais bien une prise de liberté de chaque territoire pour utiliser tout ou partie de ce qu'elle peut effectivement recouvrir.

Des démarches au-delà d'un label

La démarche *Smart village* ne s'inscrit pas aujourd'hui dans un cadre réglementaire, et encore moins sous la houlette d'un label. La question d'un label pour venir encadrer et garantir le respect d'un certain nombre de points dans le cadre d'un cahier des charges d'un *Smart village* idéal nous semble à ce stade manquer de pertinence, et pourrait même se révéler contre-productif. En effet, le risque premier serait d'institutionnaliser trop vite un mouvement naissant, en prise forte avec la nécessité d'expérimenter et de construire son propre modèle. Le risque serait d'affecter au pilotage d'un label national des moyens démesurés pour faire vivre un cahier des charges unique, alors que les pratiques et les appropriations sont si hétérogènes sur le terrain, et pourtant pour beaucoup justifiées par les besoins et particularismes locaux, notamment liés à l'identité et la culture de chaque territoire. Le risque également, serait de créer un monde rural à deux vitesses entre les territoires éligibles et ceux ne parvenant pas à "cocher toutes les cases". Peut-être faut-il alors considérer le *Smart village* comme une démarche de progrès, qui, à l'image d'une logique d'amélioration continue, ne touche jamais vraiment à sa fin. En somme, une démarche que l'on mène avec attention (en adaptant la démarche si besoin et au fil de l'eau) plutôt qu'avec intention (en planifiant l'ensemble des étapes à l'avance).

Si les *Smart villages* n'appellent pas la création d'un label, le fait de se revendiquer comme tels pour les territoires ruraux engagés, permettrait toutefois aux pouvoirs publics de reconnaître la dynamique de ce mouvement comme pertinente pour répondre aux objectifs du développement des territoires ruraux, et de construire des politiques publiques et des dispositifs financiers adaptés à ses enjeux. L'image de la construction du soutien politique au mouvement des tiers-lieux nous paraît à ce titre inspirante. Partant d'un mouvement de fond, profondément ancré dans la société civile et adoptant des modes d'organisation et des pratiques libres, non



standardisées et non institutionnalisées, les tiers-lieux tirent aujourd’hui tout le bénéfice de l’appui de l’État dans sa dynamique au niveau national. Soutien financier, animation nationale et désormais régionale, accompagnement à la montée en compétences et la professionnalisation des nouveaux métiers inventés depuis leur émergence, etc. Sans label ni encadrement réglementaire, le mouvement des tiers-lieux se voit renforcé et crédibilisé par l’appui politique qu’il trouve au niveau national. La position de l’État pourrait s’inspirer de cet exemple pour envisager son soutien au mouvement des *Smart villages*, de même que les autres collectivités ayant vocation à les soutenir (notamment les Régions, voire les Départements).



Se revendiquer de l’appellation *Smart village* permettrait aux plateformes et aux réseaux nationaux, comme aux réseaux ruraux régionaux, d’engager une mise en réseau des territoires concernés, de favoriser un maillage des initiatives et des communautés de territoires apprenants, pouvant donner lieu à des groupes de travail en réseau sur des champs thématiques essentiels en ruralité (comme nous l’avons vu par exemple sur la mobilité, les tiers-lieux, le numérique). Chaque territoire tirerait donc avantage de cette dynamique française et pourrait faire le choix de communiquer lui-même sur sa démarche en la qualifiant de démarche *Smart village*, il pourrait même produire un document de référence propre ou être signataire d’une charte de référence sur le *Smart village*, ce type de charte étant par ailleurs déjà porté par certains réseaux, qui pourraient accélérer cette reconnaissance. Partant de là, des perspectives pourraient s’ouvrir vers l’essaimage des bonnes pratiques, l’apprentissage entre territoires pairs, et in fine, l’adoption à plus large échelle de cette approche qui semble une voie prometteuse pour accélérer le déploiement d’un modèle français de *Smart village*.



Vers un modèle français de Smart villages ?

En complément, il nous semble que l’intérêt pour les territoires de se rassembler derrière l’appellation commune *Smart village* ou ses dérivés (villages du futur, territoire intelligent notamment) serait de rendre lisible la démarche au niveau national. Cela lui apporterait un poids, et une reconnaissance pour les acteurs extérieurs qui pourraient saisir la nuance sur ce qui diffère d’une démarche de développement local en ruralité. Les discussions sémantiques autour des *Smart villages* et de leurs apports concrets à la vie des territoires ruraux ont pu déstabiliser les acteurs de terrain. C’est d’ailleurs en réponse à cette perception distante et technocratique de cette terminologie que le Réseau rural national a souhaité se pencher sur le sujet. L’objectif était de rendre audible et compréhensible ce que ces démarches sous-tendent, ce qu’elles portent de particularités relativement aux démarches de développement local connues jusque-là, et des projets de territoire qui se multiplient de manière concertée dans de nombreux domaines, et souvent de manière participative (urbanisme, climat, alimentation et circuit-courts, culture, revitalisation des centre-bourgs, etc.).

Nous pouvons dresser le constat que les actions des territoires pionniers, dont nous avons documenté certaines des expériences, y compris les plus abouties, ne se diffusent pas naturellement dans d’autres territoires. Les raisons évoquées peuvent être nombreuses, mais il est aussi possible d’y voir la conséquence de l’absence d’une vision commune et d’un modèle cohérent en phase avec les enjeux réels des territoires ruraux. Il manquerait donc un cadre nécessaire et suffisant sur lequel les territoires pourraient s’appuyer pour s’engager, et agir. Selon nous, le travail constitué pour le présent guide constitue ce premier élément de cadrage, et propose une vision pour projeter un modèle français du *Smart village*, qui puisse nourrir des inspirations, créer du dialogue sur les perspectives qu’il offre. L’horizon de ce modèle français du *Smart village* doit pouvoir conduire à amplifier la dynamique, faire se rassembler les territoires engagés et leur mise en réseau, accompagner la montée en puissance de tous les acteurs investis dans la démarche.

Méthodologie d'élaboration

Le Réseau Rural National (RRN) a confié à l'association ADRETS l'élaboration du présent guide dans le cadre d'une méthodologie faisant appel :

- au suivi d'un Comité de pilotage composé du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), et de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
- à l'apport d'un Comité consultatif chargé d'une part, de proposer des arbitrages dans les éléments de définition et de périmètre du Smart village, d'autre part d'intervenir en relecture du guide. Ce comité était composé de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), de la Caisse des dépôts, du CEREMA, de LEADER France, du Réseau PAC (anciennement Réseau Européen de Développement Rural), de Ruralitic, des réseaux ruraux Auvergne-Rhône-Alpes (Cap Rural), Grand Est, et Sud, ainsi que de représentants des projets européens ERUDITE et Smart Rural 21 ;
- à la diffusion entre octobre et novembre 2021 d'un questionnaire de recensement national des initiatives Smart village ;
- à la réalisation d'entretiens téléphoniques avec 7 acteurs et réseaux ressources : la plateforme Aides-territoires, l'AMRF, l'ANCT, Cap Rural, le CEREMA, Eurêka 21, et le Réseau PAC (anciennement Réseau Européen de Développement Rural) ;
- à la réalisation d'entretiens téléphoniques avec 15 territoires engagés dans des démarches Smart village, qui ont fait l'objet des fiches expériences de ce guide ;
- à des visites et rencontres effectuées sur place à Lormes (58), Lourmarin (84) et sur le territoire du PETR Sud Lozère (48) - en particulier à Hures la Parade, et Vialas.



Remerciements

L'ADRETS tient tout particulièrement à remercier les services du Réseau Rural National et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour leur disponibilité et leur co-pilotage à l'égard de cette vaste mission.

Nos plus chaleureux remerciements vont à toutes ces structures, organisations et réseaux, de nous avoir accordé leur temps précieux, pour répondre aux nombreuses interrogations que la rédaction de ce guide a suscité.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux membres investis au sein du Comité de consultation composé aux fins de ce guide, sans qui la vision du *Smart village* proposée ici n'aurait pas été aussi complète, critique et enrichie de leurs visions.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des élus et acteurs locaux qui ont bien voulu nous accorder des moments d'échange de qualité à l'occasion de la réalisation des fiches expériences, et aussi aux communes d'accueil de nos visites de terrain qui nous ont offert un regard plus aiguisé sur les dynamiques à l'œuvre et les réalisations locales.



Rédaction

Ce guide a été rédigé par Claire Belet, Céline Dacy et Lucie Oliveres, pour l'association ADRETS.

Il a été enrichi des contributions de Séverine Bressaud (Eurêka 21 et référent français du projet Smart Rural 21), de Marc Laget (Programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT) et de Chloé Billod, Noémie Lechat, et Sandrine Percheval pour l'association ADRETS.

Enfin, il a bénéficié des relectures attentives de David Armellini (RRN), Laurie Barant (Cap Rural), Christelle Caso (Réseau Rural Sud), Fabienne Dacquet (ASP), Marc Laget (ANCT), Michael Restier (ANPP) et Christelle Sonrier (ASP).



Bibliographie

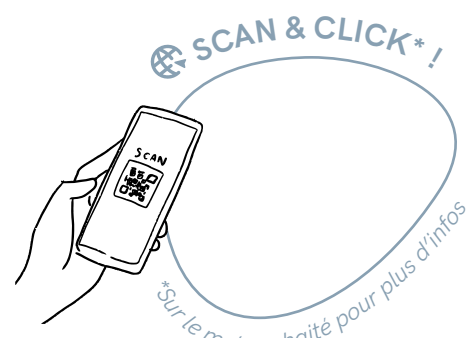
Plateformes ressources et réseaux autour de la démarche *Smart village* et des territoires intelligents en France

- » **CEREMA** - Plateforme des Villes et Territoires intelligents 🌐
- » **RURALITIC** - Plateforme "le Smart village", Ruralitic 🌐
- » **Les Interconnectés** - Le réseau des territoires innovants 🌐
- » **Réseau PAC** (anciennement REDR- Réseau européen pour le développement rural) - Portail des Villages intelligents 🌐
- » **Smart Alps Alpine Smart Villages** - Réseau des villages et territoires intelligents alpins 🌐
- » **Smart Village network** 🌐 - Réseau animé par E40.
- » **Rumra & Smartvillages : Intergroup on Rural, Mountainous and Remote Areas** 🌐, initié par le consortium du projet RUMRA 2014-2020.

Guides, livres blancs, ouvrages méthodologiques, et rapports officiels sur la démarche *Smart village*

- » Smart Villages, vers un avenir souhaitable pour les territoires ruraux : enjeux, méthodologie et expériences 🌐, ADRETS, 2021.
- » Territoires en transition : Mettre l'intelligence numérique au cœur des services publics 🌐, ASTEE, 2016.
- » « Le rôle des territoires dans le développement des systèmes trans-sectoriels d'innovation locaux : le cas des smart cities », Attour A. et Rallet A., with A. Attour, Innovations, n° 43, 253-279, 2014.

- » De la smart city au territoire d'intelligence(s) - l'avenir de la smart city, par Luc BELOT, 2017
- » Pour une nouvelle ère de la politique publique de la donnée, par Eric BOTHOREL, 2021
- » Smart City versus Stupid villages 🌐, Caisse des dépôts, Assemblée des Communautés de France, Association des Petites Villes de France, 2016.
- » Le numérique va-t-il hacker la démocratie locale ? 🌐 Caisse des Dépôts, 2018
- » Construire son Smart Territoire 🌐, Caisse des Dépôts, 2018.
- » Villes intelligentes - Tous concernés, du village à la métropole 🌐 CEREMA, 2018.
- » "L'impasse des Smart Cities", Faburel, 2020, In *Note de la La Fondation de l'Ecologie Politique - FEP n°14*
- » Innover et gouverner dans la ville numérique réelle 🌐, par la FING, 2018.
- » Smart territoires, zones rurales et solutions intelligentes. In *Les Smart-grids*, Jornot, 2017.
- » Oregon Model, defined e.g. in "The new Oregon Model - Envision, Plan, Achieve", *Journal of Futures Studies*, November 2010, 15(2): 163 - 166
- » Smart Villages: where can they happen? 🌐, Komorowski L. et Stanny M., 2020.
- » De la Smart city à la réalité des territoires connectés : l'émergence d'un modèle français 🌐, Ministère de l'économie, des finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, 2021.



Bibliographie

» Community Visioning, defined e.g. in "The Community Visioning and Strategic Planning Handbook", National Civic League Press, Denver, Colorado, 2010.

» Vers un modèle français de villes intelligentes partagées, par Akim OURAL, 2018

» Villages intelligents : Concept, enjeux et perspectives pour les zones rurales de l'Union européenne, Parlement européen 🌐, 2021.

» Villages intelligents : revitaliser les services ruraux 🌐 In Revue rurale de l'UE n° 26. Réseau PAC, 2018.

» Using non-LEADER/CLLD Cooperation to support Smart Villages 🌐, Réseau PAC, 2019.

» L'impact des usages numériques sur le développement rural 🌐, Réseau Rural National, 2017.

» Pilot Project on Smart eco-social villages - final report 🌐, 2020.

» Cas d'étude de collectivités : des exemples concrets de dispositifs numériques participatifs 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2018.

» Cartographie de la Civic Tech en France 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2018.

» Quand la participation citoyenne s'appuie sur des logiciels libres et open source 🌐, Décider ensemble, Observatoire des Civic Tech & de la démocratie numérique, 2021.

» Participation citoyenne : les Civic Tech dans la ville numérique réelle 🌐. FING et IDDRI, 2018.

» La participation citoyenne dans nos villages, c'est possible 🌐, Graine Centre Val de Loire, 2016

» « La France rurale oubliée » 🌐, La France : villes et systèmes urbains. Armand Colin, Paulet, J.-P., 2010.

» Impliquer la population dans les démarches de Smart Village, Réseau rural national 🌐, 2021.

» Boîte à outils des démarches pour la participation citoyenne 🌐, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, 2017

» Gestion municipale : le développement des budgets participatifs | vie-publique.fr 🌐, 2019.

Déclarations, manifestes et chartes

» **Déclaration de Cork 2.0, 2016:** "Pour une vie meilleure en milieu rural" 🌐

» **Déclaration de Bled, 2018:** For a Smarter future of the Rural areas in the EU 🌐.

» **Smart rural intergroup manifesto** 🌐.

» **Charte pour les Smart villages** 🌐, du groupement de projet Smart villages Interreg Espace Alpin.

» Le manifeste Ruralitic des Smart villages 🌐

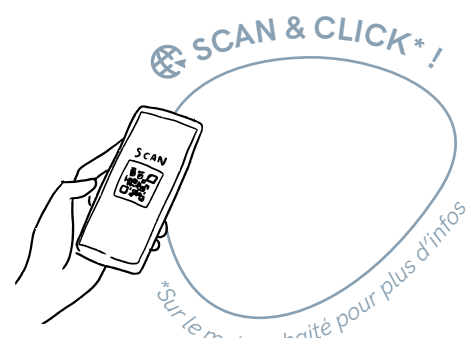
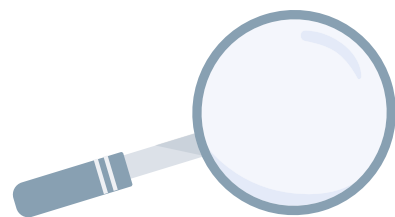
Ressources thématiques

Sur la participation citoyenne :

» Concerner à l'échelle intercommunale : guide pratique 🌐, AdCF, 2019.

» Kit de la participation citoyenne 🌐, Avise, 2021.

» Guide des outils numériques pour la participation citoyenne dans les collectivités territoriales 🌐 : le numérique va-t-il hacker la démocratie locale ?, Banque des Territoires, 2019.



Sur la transition numérique et les données :

- » Cartographie participative des services au public et Open Data 🌐, ADRETS, 2016.
- » Vers le smart village ? Renouveler l'accès aux services en territoire rural avec les données 🌐, ADRETS et SCOP La Péniche, 2018.
- » Charte de la Ville intelligente et éthique 🌐, ADULLACT, 2019.
- » Cybersécurité : toutes les communes et intercommunalités sont concernées 🌐, AMF, 2020.
- » Big Bang Numérique. Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, *In* GRAND A La Lettre, 2019.
- » Rapport d'information "Les collectivités territoriales face au défi de la cybersécurité" 🌐 Babary, S. et Gatel, F., 2021.
- » *Gestion des données. Quels outils et quelle stratégie pour les territoires ?* 🌐 Banque des Territoires, 2020.
- » Guide pratique pour une collectivité et un territoire numérique de confiance 🌐, Banque des Territoires, 2020.
- » Pour une politique publique de la donnée 🌐, Mission Bothorel, 2020.
- » La donnée au cœur de la Smart city 🌐, CEREMA.
- » « La face cachée de la digitalisation des collectivités territoriales », *In* La Gazette des Communes, Batac et Maurel, 2020.
- » Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? 🌐 Défenseur des Droits, 2022
- » Observatoire open data des territoires 2021 🌐 : Etat des lieux et mise en perspective des stratégies de publication des données au sein des collectivités locales. Open Data France, 2021.
- » Open data et collectivités territoriales. Réussir sa démarche data. A. Petel, F. Petit, M. Barnoin, V. Kober, 2021.
- » Tutoriel des Communs Numériques : guide pratique pour s'engager dans une démarche de Commun Numérique 🌐, Labo Société numérique, 2019.

Sur la coopération territoriale :

- » Faire Territoire : Osons avec et pour tous 🌐, ANPP - Territoires de projet, 2021.
- » Réinventer le couple communes-communautés : un enjeu d'efficacité... et de démocratie ? 🌐 ADGCF, 2018.
- » Cinq formes de coopération adaptées aux besoins des territoires ruraux 🌐, Avise, 2020.
- » Livret Faire de la coopération une source de développement 🌐, Institut des Territoires coopératifs, 2021.
- » Faire ensemble 2030, fiches de projets en coopération 🌐, La Fonda, 2022.

- » La coopération, une opportunité pour le développement des territoires ruraux 🌐, RRN, 2020.

Sur les tiers-lieux :

Réseaux ressources :

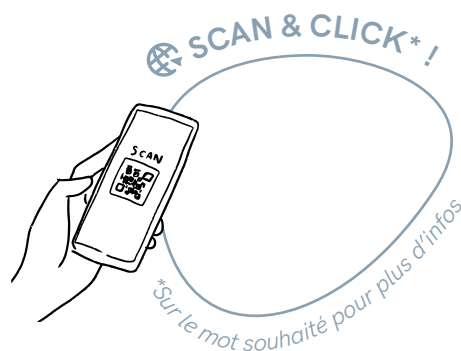
- » Le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens 🌐 lancé par l'ANCT, et les reportages sur les fabriques de territoire sur la chaîne hyperliens 🌐.
- » La coopérative tiers-lieux 🌐.
- » L'association France Tiers-Lieux 🌐, et son rapport d'activité 2021 🌐.
- » Les réseaux régionaux de tiers-lieux 🌐 pour mutualiser des moyens, bénéficier de conseils ponctuels ou de prestations d'accompagnement.
- » Les structures et dispositifs de conseil comme le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) 🌐 ou les lieux d'accueil BGE 🌐 pour l'appui aux entrepreneurs.

Documents et plateformes ressources :

- » Le Cahier d'activité des Tiers Lieux 🌐, proposé par la Compagnie des Tiers-Lieux.
- » Le wiki de Movilab 🌐, qui comprend de nombreuses ressources libres.
- » L'outil d'évaluation Commune Mesure 🌐.

Sur la mobilité :

- » Fiches pratiques du CEREMA 🌐 sur la Loi d'Orientation des mobilités.
- » Note de synthèse du CEREMA sur le plan de mobilité simplifié 🌐.
- » La mobilité dans les territoires peu denses 🌐, CEREMA.
- » La Fabrique des mobilités et ses communs sur la mobilité 🌐.
- » France Mobilités 🌐, plateforme intégrant de nombreux projets et solutions, une revue des appels à projet et appels à manifestation d'intérêt.
- » Cas d'étude mobilités durables 🌐, FING et IDDRI, 2018.



Bibliographie

Sur les outils de financements :

- » Guide Mécénat et collectivités territoriales 🌐, ADMICAL.
- » Financement participatif : des conditions d'accès élargies pour les collectivités ! 🌐, article *In Aides Territoires*, 2021.
- » Cartographie des financements de l'ESS 🌐, *Avisé*, 2022.
- » Guide Fonds européens sectoriels : Opportunités de financements pour les projets de développement local 🌐, *Cap Rural*, 2022.
- » « Les financements alternatifs des collectivités territoriales » 🌐, *Revue française d'administration publique*, vol. 144, no. 4, Gilles, William, 2012, pp. 929-941.
- » Modes de contractualisation collectivités / acteurs de l'ESS 🌐, *RTES*, 2017.

Projets nationaux et européens en lien avec la démarche *Smart village*

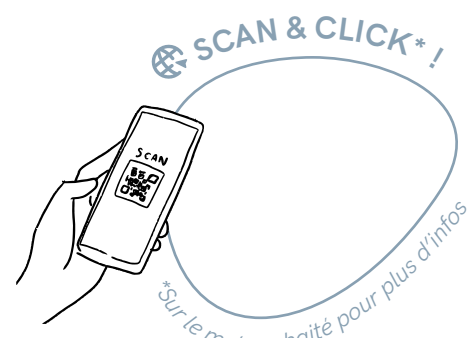
Les projets MCDR (Mobilisation collective pour le développement rural) sont issus d'un appel à propositions initialement lancé en mai 2015 pour soutenir, dans le cadre du Réseau rural national, "des projets collaboratifs à dimension nationale ou inter-régionale, favorisant la mise en réseau et contribuant à l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement rural (PDR), dans une perspective pluriannuelle." Plus d'infos 🌐.

- » **Projet MCDR - ACCESS'R** 🌐, porté par Leader France (2018 -2021) Capitalisation de bonnes pratiques sur le thème de l'accessibilité des services à la population en milieu rural.
- » **Projet MCDR - InsTerCoop** 🌐, porté par l'Institut des territoires coopératifs (2018-2021). Le développement rural par la coopération. Thématique Stratégies locales de développement et coopérations territoriales.
- » **Projet MCDR - Les territoires apprenants** 🌐, porté par Sol et Civilisation (2018-2021). Répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural. Thématique de l'accès à la formation et à l'information, lien urbain-rural.

- » **Projet MCDR - Port@il** 🌐 - porté par Familles rurales (2018-2021). Pôle Rural Télétravail @nimation Intergénération Loisirs : développement de tiers-lieux de solidarité, d'inter-génération et associatifs en milieu rural. Thématiques du Numérique / Services à la population / Accès à l'information et à la formation
- » **Projet MCDR - TRESSONS** 🌐, porté par l'Avisé (2018-2021). Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies.

Projets européens :

- » Projet ERUDITE Interreg Europe 🌐.
- » Projet SIMRA 🌐 Social innovations in marginalised rural areas project H2020, 2016-2020.
- » Projet Smart Eco-Social Villages 🌐, initié par le Parlement européen et porté par ECORYS, 2019.
- » Projet Smart Rural 21 🌐 « Action préparatoire sur les zones rurales intelligentes au 21e siècle », 2019-2022 et porté par le groupe E40.
- » Projet Smart Villages Interreg espace alpin 🌐, porté par le Groupement suisse pour les Régions de montagne SAB, 2019-2021.
- » Estonia LEADER cooperation project Smart Villages training, 2021-2022.



Qui sommes-nous ?




Le Réseau rural national

Intégré à la politique agricole commune (PAC), le Fonds Européen Agricole pour le développement rural (FEADER) finance les projets de développement en milieu rural. En France, ce sont 11,4 milliards d'euros qui sont mobilisés pour la période 2014-2020 à travers les 27 programmes de développement rural gérés par les conseils régionaux.

Dans ce cadre, le Réseau rural national (RRN) contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales. En soutien aux réseaux ruraux régionaux, il est chargé de mutualiser les activités adaptées aux besoins des territoires, d'assurer l'articulation et la coordination des initiatives locales ainsi que la diffusion des réalisations. Enfin, il assure les relations avec le Réseau européen de développement rural (REDR) aux côtés des autres États membres.


Le Réseau rural est co-piloté par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et Régions de France (RdF).

Plus d'informations : www.reseaurural.fr 

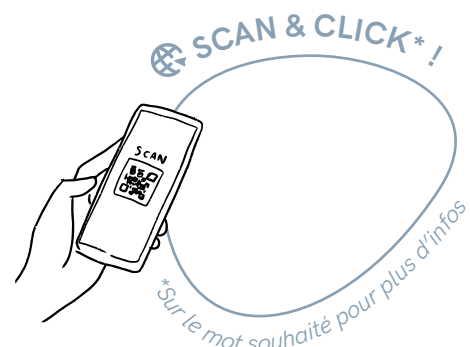


L'ADRETS

L'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services) déploie depuis plus de 20 ans son savoir-faire au service des territoires ruraux et de montagne alpins sur les questions d'accessibilité des services au public. Les principales activités de l'association se déclinent autour de l'animation de réseaux d'acteurs publics et privés sur la question des services au public, l'accompagnement de territoires, la capitalisation des connaissances et savoir-faire à travers un centre de ressources. L'association mène également des projets expérimentaux visant à accompagner les innovations. Dans ce cadre, elle a été partenaire de 2018 à 2021 du projet européen soutenu par le Fonds Interreg Espace Alpin, intitulé "Smart Villages", et dont l'objectif était de soutenir les dynamiques d'innovation autour de la démarche Smart village grâce à de nouvelles formes de participation des parties prenantes facilitées par les outils numériques.

Plus d'informations : www.adrets-asso.fr 

Pour toute demande, contactez le Réseau rural à cette adresse : rrf@reseaurural.fr



Annexes

Tableau d'identification des acteurs à solliciter sur son territoire

À L'ÉCHELLE LOCALE

ACTEURS POSSIBLES À MOBILISER	QUI ? (STRUCTURE ET CONTACT)	COOPÉRATION(S) POSSIBLE(S)	
		APPORT D'EXPERTISE THÉMATIQUE	ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE OU MÉTHODOLOGIQUE
Associations locales			
Entreprises et commerces locaux			
Établissements scolaires			
Lieux d'accueil du public (France Services, centres sociaux, médiathèques...)			
Conseil de développement			
Groupes d'Action Locale (GAL)			
Intercommunalité			
Offices de tourisme et Parcs			

Tableau d'identification des acteurs à solliciter sur son territoire

À L'ÉCHELLE LOCALE

COOPÉRATION(S) POSSIBLE(S)				
RELAIS POUR INFORMER ET MOBILISER	PARTENARIAT OPÉRATIONNEL	SOUTIEN FINANCIER	INSERTION DANS UN RÉSEAU	REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Annexes

À L'ÉCHELLE SUPRA-TERRITORIALE


ACTEURS POSSIBLES À MOBILISER	QUI ? (STRUCTURE ET CONTACT)	COOPÉRATION(S) POSSIBLE(S)	
		APPORT D'EXPERTISE THÉMATIQUE	ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE OU MÉTHODOLOGIQUE
Département et agences départementales			
Régions et agences régionales			
Réseau rural national et régional			
Syndicats mixtes spécialisés			
Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture			
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)			
Services de l'État			
Réseaux régionaux ou nationaux thématiques (tiers-lieux...)			
Opérateurs de services publics et privés			
Universités et laboratoires de recherche			

À L'ÉCHELLE SUPRA-TERRITORIALE

COOPÉRATION(S) POSSIBLE(S)				
RELAIS POUR INFORMER ET MOBILISER	PARTENARIAT OPÉRATIONNEL	SOUTIEN FINANCIER	INSERTION DANS UN RÉSEAU	REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE



WWW.RESEAU RURAL.FR

Conception réalisation :  comtogether.fr